GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

État de situation des lieux de formation, répétition, recherche, création, production et diffusion en danse professionnelle sur le territoire de l'île de Montréal

Étude présentée au Forum des équipements culturels

Le 20 décembre 2007

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres du Comité de suivi de cette étude pour leur contribution, leur disponibilité et leur appui dans la réalisation de notre mandat : Monique Hamelin et Marie-Christine Côté du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Pierre Boucher et Marie-Christine Larocque de la Ville de Montréal, Sylviane Martineau du Conseil des arts de Montréal, Marie Daveluy du Conseil des arts et des lettres du Québec, Michel Gagnon de la Place des Arts, ainsi que Lorraine Hébert du Regroupement québécois de la danse.

Nous remercions également toutes les personnes du milieu de la danse qui ont accepté de répondre à nos questions pour dresser l'inventaire technique des lieux de danse, de même que pour le partage de leur expérience des lieux existants et de leurs besoins, à travers les groupes de discussion ou les entretiens individuels.

L'équipe de réalisation de l'étude :

André Leclerc, *Associé responsable*
Danielle St-Georges, *Directrice de projet*
Maya Daoud, *Analyste*
Françoise Bonin, *Analyste*
Pauline Truax*, révision linguistique*

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Table des matières

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF 7

2. CONTEXTE DE L'ÉTUDE 26

3. MANDAT ET DÉMARCHE 27

3.1 Mandat 27

3.2 Démarche 27

3.2.1 Démarche générale 27

3.2.2 Démarche de consultation 30

3.2.3 Résultats de la démarche de consultation 31

4. INVENTAIRE DES ORGANISMES DE FORMATION, CRÉATION/PRODUCTION, DIFFUSION ET CHORÉGRAPHES INDÉPENDANTS 36

4.1 Organismes de formation 36

4.2 Organismes de création/production montréalais 36

4.3 Compagnies émergentes et chorégraphes indépendants de Montréal 38

4.4 Organismes qui diffusent ou accueillent de la danse professionnelle 40

5. LA DANSE PROFESSIONNELLE ET SES EXIGENCES EN TERMES D'IMMOBILISATIONS ET D'ÉQUIPEMENTS 43

5.1 Phase de création 43

5.2 Phase de production 46

5.3 Phase de diffusion 47

5.4 Santé et sécurité des danseurs 48

5.5 Développement des danseurs et de la discipline 48

6. INVENTAIRE DES LIEUX ET PROBLÉMATIQUES ASSOCIÉES 50

6.1 Lieux de formation 50

6.1.1 Faits saillants reliés aux lieux de formation 50

6.1.2 Problématiques associées aux lieux de formation 50

6.1.3 Synthèse et constats – Lieux de formation 51

6.2 Lieux de recherche, création, répétition, production 51

6.2.1 Faits saillants reliés aux studios gérés par des compagnies de danse 53

6.2.2 Problématiques associées aux studios gérés par des compagnies de danse 53

6.2.3 Faits saillants reliés aux studios des locateurs de studios 57

6.2.4 Problématiques associées aux studios des locateurs de studios 57

6.2.5 Faits saillants reliés aux studios voués prioritairement à l'enseignement 58

6.2.6 Problématiques associées aux studios voués prioritairement à l'enseignement 59

6.2.7 Studios laboratoires 60

6.2.8 Synthèse et constats – Lieux de recherche, de création et de répétitions 61

6.2.8.1 Tableau synthèse des studios inventoriés 61

6.2.8.2 Constats 66

6.3 Lieux de diffusion 67

6.3.1 Présentation des faits saillants des lieux de diffusion 70

6.3.1.1 Lieux de diffusion spécialisés 70

6.3.1.2 Lieux de diffusion pluridisciplinaires 70

6.3.2 Problématiques associées aux lieux de diffusion 71

6.3.2.1 Problématiques spécifiques 71

6.3.2.2 Problématiques générales 72

6.3.3 Synthèse et constats – Lieux de diffusion 74

6.3.3.1 Tableau synthèse des lieux de diffusion inventoriés 74
6.3.3.2 Constats 76

7. ENVIRONNEMENT DE LA DANSE PROFESSIONNELLE MONTRÉALAISE 78

7.1 Société de la Place des Arts 78
7.2 Réseau municipal de diffusion culturelle 80
7.3 Analyse de certains lieux spécialisés en danse situés à l'extérieur du Québec 86
7.4 Équipements collectifs 88
7.5 Financement privé 91
7.6 Constats sur l'environnement 96

8. DIAGNOSTIC ET PISTES DE SOLUTION 98

8.1 Diagnostic 98
8.1.1 Lieux de formation 98
8.1.2 Lieux de recherche, création, répétition et production 98
8.1.3 Lieux de diffusion 102
8.2 Pistes de solution 105
8.2.1 Lieux de formation 105
8.2.2 Lieux de recherche, création, répétition et production 106
8.2.3 Lieux de diffusion 107
8.2.4 Autres 108

9. ANNEXE 1 – INFORMATIONS DE BASE SUR LE THÉÂTRE PÉRISCOPE, LA MAISON THÉÂTRE ET ESPACE LIBRE 110

10. ANNEXE 2 – REVENUS ET DÉPENSES DES ORGANISMES DE PRODUCTION DE LA RÉGION DE MONTRÉAL SOUTENUS AU FONCTIONNEMENT PAR LE CALQ DE 2001-2002 À 2005-2006 117

11. ANNEXE 3 – PRÉSENTATION DE CERTAINS LIEUX SITUÉS À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC 126

11.1 Baryshnikov Arts Center (BAC) 126
11.1.1 Historique 127
11.1.2 Mission 128
11.1.3 Clientèles desservies 128
11.1.4 Nature des activités 128
11.1.4.1 Les bourses d'artistes 128
11.1.4.2 Les résidences 128
11.1.4.3 Les artistes en résidence 129
11.1.4.4 Le Fonds de création 129
11.1.4.5 La saison du BAC 129
11.1.4.6 La location des studios du BAC 129
11.1.5 Importance des activités en relation avec le milieu 129
11.1.6 Financement 130
11.1.6.1 Le lieu 130
11.1.6.2 Le fonctionnement 130
11.1.7 Composantes du bâtiment 130
11.1.8 Mode de gouvernance 132
11.1.8.1 Forme juridique 132
11.1.8.2 Mode de gestion 132
11.1.8.3 Membership 133
11.2 Charleroi Danses 134
11.2.1 Historique 134
11.2.2 Mission 137

11.2.2.1 Les missions dévolues aux **Écuries** centrées sur la création contemporaine....137
11.2.2.2 Les missions dévolues à **la Raffinerie** axées sur la recherche et les résidences de compagnies....137
11.2.3 Clientèles desservies.... 138
11.2.4 Nature des activités.... 138
11.2.4.1 Productions et coproductions....138
11.2.4.2 Des résidences sur mesure....138
11.2.4.3 Programmation d'événements....138
11.2.4.4 Programme d'entraînement pour les professionnels de la danse....138
11.2.4.5 Insertion professionnelle du danseur....139
11.2.4.6 Ateliers créatifs pour la population....139
11.2.4.7 Biennale de danse....139
11.2.5 Importance des activités en relation avec le milieu.... 140
11.2.6 Financement.... 140
11.2.7 Les lieux.... 141
11.2.7.1 Les Écuries à Charleroi....141
11.2.7.2 La Raffinerie à Bruxelles....142
11.2.8 Mode de gouvernance.... 142
11.2.8.1 Forme juridique....142
11.2.8.2 Composition et mode de gestion....142
11.2.8.3 Membership....143
11.3 DanceXchange.... 144
11.3.1 Historique.... 145
11.3.2 Mission.... 146
11.3.2.1 Artistique....146
11.3.2.2 Éducation et développement de public....147
11.3.2.3 Formation continue....147
11.3.3 Clientèles desservies.... 147
11.3.4 Nature des activités.... 147
11.3.5 Formation.... 148
11.3.5.1 Les projets pédagogiques....148
11.3.6 Activités de développement de public.... 148
11.3.7 Diffusion et développement professionnel.... 149
11.3.8 Gestion de la compagnie de tournée du DanceXchange, Bare Bones.... 149
11.3.9 Importance des activités en relation avec le milieu.... 150
11.3.10 Financement.... 150
11.3.11 Composantes du bâtiment.... 151
11.3.12 Mode de gouvernance.... 152
11.3.12.1 Forme juridique....152
11.3.12.2 Mode de gestion....152
11.3.12.3 Conseil d'administration....152
11.3.12.4 Membership :....152
11.4 Le « DANCE CENTRE ».... 153
11.4.1 Historique.... 154
11.4.2 Mission.... 156
11.4.3 Clientèles desservies.... 156
11.4.4 Nature des activités.... 157
11.4.4.1 Les événements....157
11.4.4.2 Les Artistes en résidence....157
11.4.5 Les services aux membres.... 157
11.4.6 Importance des activités en relation avec le milieu.... 158
11.4.7 Financement.... 159
11.4.8 Composantes du lieu.... 159
11.4.9 Les services.... 161
11.4.10 Mode de gouvernance.... 162

11.4.10.1 Forme juridique 162
11.4.10.2 Mode de gestion : 162
11.4.10.3 Conseil d'administration 163
11.4.10.4 Comité artistique 163
11.4.10.5 Membership 163
11.5 P.A.R.T.S. 164
11.5.1 Historique 164
11.5.1.1 Phases 1 & 2 165
11.5.2 Phase 3 166
11.5.3 Mission 167
11.5.4 Clientèles desservies 167
11.5.5 Nature des activités 168
11.5.6 Importance des activités en relation avec le milieu 170
11.5.7 Financement 170
11.5.8 Composantes du bâtiment 171
11.5.9 Mode de gouvernance 172
11.5.9.1 Forme juridique : 172
11.5.10 Composition de chaque personne morale et mode de gestion : 172
11.5.10.1 Membership 172

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF

MANDAT

Tel que stipulé dans les termes de référence de l'étude, le mandat confié à Gagné Leclerc Groupe Conseil était de :

> *« Produire une étude sectorielle sur le milieu professionnel de la danse (danse contemporaine et ballet) au regard de l'état des lieux et des besoins pour la formation, répétition, recherche, création, production et diffusion sur l'île de Montréal en tenant compte des projets déjà annoncés, ceux déposés et en développement, identifiant les urgences et les pistes de solution à mettre de l'avant à court terme (1 à 3 ans), moyen terme (3 à 5 ans) et long terme (plus de 5 ans). (…) »*

NOTE PRÉLIMINAIRE

Les lieux de formation, recherche, création, répétition, production et diffusion en danse professionnelle **sont avant tout des moyens**, des moyens pour soutenir la pratique de la danse. Ce ne sont pas des fins en soi. Dans un tel contexte, il est difficile d'étudier les lieux de la danse sans porter un regard sur l'ensemble du milieu; il est difficile d'isoler les lieux de leur contexte plus large, notamment de leur contexte artistique et économique. La danse québécoise, principalement **la danse montréalaise est une discipline de pointe reconnue au Québec et à l'étranger**. Or depuis plusieurs années, la concurrence internationale s'est accrue de façon importante, ce qui peut avoir des conséquences sur le rayonnement de la danse montréalaise. Cette étude porte exclusivement sur les lieux de la danse; cependant, **tout au long de la démarche, nous avons tenté de tenir compte du contexte général de la danse**.

DÉMARCHE

Nous avons dressé **l'inventaire des organismes de formation, création, diffusion et chorégraphes « demandeurs de lieux »** sur le territoire montréalais. « Demandeurs de lieux » s'entend d'organismes ou de chorégraphes qui sont en demande sur le « marché », à la recherche de lieux pour la réalisation de leurs activités.

Nous avons également réalisé un **inventaire des lieux disponibles** pour ces « demandeurs de lieux » sur le territoire de l'île de Montréal. Nous avons regroupé et avons analysé les **problématiques** spécifiques à trois types de lieux dont la dynamique est très différente, soit : 1) les lieux de formation, 2) les lieux de recherche, de répétitions, de création et de production et 3) les lieux de diffusion.

Après avoir réalisé ces inventaires et analysé les problématiques, nous avons formulé des **constats.**

Parallèlement, nous avons consulté le milieu afin de bien comprendre leurs besoins.

Afin d'identifier les **besoins et problématiques d'un point de vue « macro »,** nous avons organisé des groupes de discussion et effectué des entrevues individuelles semi-dirigées. Nous avons, dans ce cadre, interviewé 14 personnes clés du milieu et organisé 4 groupes de discussion regroupant 25 personnes. L'organisation des groupes de discussion a tenu compte des particularités du milieu :

- Compagnies qui gèrent un lieu de répétition
- Compagnies qui ne gèrent pas de lieu de répétition
- Chorégraphes indépendants et de la relève
- Réseau municipal de diffusion culturelle

Afin de bien comprendre l'utilisation, le fonctionnement, les problématiques et les besoins d'un point de vue « micro », nous avons effectué des entrevues à partir d'un questionnaire précis. À cette fin, nous avons interviewé 46 personnes.

Nous avons également réalisé une analyse de certains **éléments de l'environnement** de la danse professionnelle qui peuvent avoir un impact sur l'identification des priorités en matière d'équipement au cours des cinq prochaines années et avons également formulé des constats.

Finalement, nous avons posé un **diagnostic et élaboré des pistes de solutions** pour répondre aux problématiques et besoins identifiés.

Nous avons travaillé en étroite collaboration, tout au long de notre démarche, avec un **Comité de suivi** composé de représentants du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, de la Ville de Montréal, du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts de Montréal, de la Place des arts et du Regroupement québécois de la danse.

INVENTAIRE DES ORGANISMES ET CHORÉGRAPHES « DEMANDEURS DE LIEUX »

Nous avons dressé un inventaire des organismes et chorégraphes « demandeurs de lieux» pour la formation, la recherche, les répétitions, la création, la production et la diffusion en danse professionnelle sur le territoire montréalais :

- **Organismes de formation** : conformément à notre mandat, 2 écoles
- **Organismes de création :**
  - 10 organismes de grande taille (budget annuel supérieur à 500 000 $)
  - 13 organismes de taille intermédiaire (budget annuel entre 250 000 $ et 499 999 $) et
  - 26 organismes de petite taille (budget annuel inférieur à 250 000 $).
- **Compagnies émergentes :** 26 compagnies émergentes (compagnies créées depuis 1999.)
- **Chorégraphes indépendants :** 102 chorégraphes (non incorporés en compagnie.)
- **Diffuseurs sans lieux de diffusion :** 4 diffuseurs

BESOINS DE LA DANSE PROFESSIONNELLE

Afin de bien comprendre les besoins en immobilisations et en équipements pour le milieu de la danse professionnelle montréalaise, il importe de bien comprendre d'abord les besoins des chorégraphes et danseurs pour créer et présenter des œuvres chorégraphiques.

Un projet en danse se divise essentiellement en trois phases : création, production et diffusion, chacune des phases ayant ses besoins particuliers. Dans cette section du rapport, nous avons défini chacune de ces phases et examiné ce que leur réalisation exige en termes d'infrastructures et d'équipements.

Phases de création

- Plancher résilient, tapis de danse
- Studio de répétition « cohérent » avec l'oeuvre et la capacité de payer
- Taille des studios, dégagement, hauteur, insonorisation
- Ventilation, climatisation/chauffage
- Douches
- Équipement audiovisuel de base
- Localisation centrale
- Lieu qui a une âme

Phase de production

- un studio laboratoire, c'est-à-dire un studio qui permet de reproduire les conditions scéniques
- la salle de spectacle où l'œuvre sera diffusée

Phase de diffusion

- Plancher résilient, tapis de danse
- Jauge adéquate, plateaux, équipements sonore, audiovisuel et d'éclairage, coulisses, dégagement
- Loges, équipements divers pour la préparation des costumes des interprètes : laveuse, sécheuse, etc.
- Accès à l'arrière scène, monte-charge, débarcadère, espace d'entreposage

En plus de ces trois phases liées à une création spécifique, les organismes et chorégraphes ont besoin de lieux pour leur entraînement, perfectionnement et réseautage, assurant ainsi le développement des artistes et de la discipline.

INVENTAIRE DES LIEUX ET PROBLÉMATIQUES ASSOCIÉES

Lieux de formation - Constats, impacts et conclusion

Constats

Les organismes de formation professionnelle en danse analysés dans le cadre de cette étude sont Les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADMMI) et l'École supérieure de ballet contemporain de Montréal (ESBCM). Les deux institutions offrent un enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS).

- Forces : Les locaux de LADMMI et de l'ESBCM sont bien situés.
- Faiblesses : Les locaux actuels ne répondent plus aux besoins, mais pour des raisons différentes.

Impacts

- Les conditions de travail sont qualifiées de « limites ».
- Il est plus difficile de recruter des étudiants et du personnel de haut niveau.
- La santé et la sécurité des élèves et des enseignants pourraient être à risque.
- La responsabilité professionnelle des gestionnaires pourrait être impliquée.
- « Cette situation a un impact artistique majeur. On recule. »
- « Même le Mexique est 10 fois mieux doté que nous en matière d'infrastructures. On perd notre crédibilité, ça devient très difficile de faire affaire avec les autres. »
- « Nous œuvrons au niveau national et international. Or, l'École de Toronto a bénéficié d'un investissement majeur! On n'est pas dans la même « cour d'école !»

Conclusion

LADMMI a obtenu un engagement financier de 6 M$ du MCCCF pour la réalisation d'un projet de nouveau lieu. Il y a quelques années, l'ESBCM a déposé un projet pour lequel un accord de principe a été obtenu du MCC; le projet qui jusqu'à récemment était « sur la glace », est présentement en cours de réactualisation.

Étant donné ce qui précède, nous considérons qu'il est nécessaire de poursuivre :

- **la réalisation du projet de LADMMI en fonction des besoins de l'organisme**
- **l'actualisation du projet de l'ESBCM**

Lieux de répétitions, recherche, création et production – Constats, impacts et conclusion

Constats

Nous avons effectué un inventaire des lieux de répétitions, recherche, création et production. Après avoir constitué cette liste, nous les avons classifiés dans les catégories suivantes :

- Lieux gérés par des compagnies de danse
- Lieux gérés par des locateurs d'espaces
- Lieux voués prioritairement à l'enseignement

Nous avons tenté, dans le cadre de nos recherches, de répondre à la question de savoir **s'il y a suffisamment de studios, si les studios existants répondent aux besoins de la danse professionnelle et s'ils sont accessibles** aux organismes de production et aux chorégraphes. Par accessibilité, nous couvrons les questions de localisation, de coûts et de disponibilité.

Quantité

- Il y a plusieurs studios de recherche, répétition et création à Montréal.
- Il y a peu de studios laboratoires.
- Bien que des efforts soient faits en ce sens, il y a peu de résidences de création et/ou de production avant la diffusion des œuvres chez les diffuseurs spécialisés, pluridisciplinaires ou du Réseau municipal de diffusion culturelle.

Qualité

- Du côté des studios gérés par des compagnies de danse, les grands studios dégagés avec des planchers résilients, dotés de tapis de danse et de douches se retrouvent à la Compagnie Marie Chouinard, O Vertigo, La La La, Human Steps et dans le futur lieu de Circuit-Est.

- Du côté des studios gérés par des locateurs de studios, trois studios de la PDA, un studio de Studio Bizz et les studios du CAM présentent également de telles caractéristiques (sauf que les studios de la PDA n'ont pas de tapis de danse et que les studios du CAM sont mal ventilés et ne sont pas climatisés).

- Du côté des studios voués prioritairement à l'enseignement, trois studios de l'UQAM et trois studios de l'ESBCM présentent également de ces caractéristiques. (Il n'y a pas de douches chez Ballet Divertimento, il n'y a pas de tapis de danse aux studios de Concordia et les studios du Conservatoire de danse de Montréal, de Louise Lapierre et de LADMMI sont de taille moyenne).

- Donc, les studios les mieux aménagés sont surtout du côté des compagnies où il y a eu des investissements récents et du côté institutionnel.

- Du côté des studios gérés par les compagnies où il n'y a pas eu d'investissements récents ou des studios privés, la qualité des infrastructures répond moins bien aux besoins.

Accessibilité

- Les studios les mieux aménagés, on vient de le voir, sont surtout du côté des compagnies où il y a eu des investissements récents et du côté institutionnel. Or, ces organisations utilisent les studios pour leurs propres besoins d'abord, ce qui laisse peu de plages pour les organismes de production sans lieu, les chorégraphes indépendants et la relève.

- Le CAM perd un studio avec le déménagement envisagé.

- De façon générale, les studios étudiés sont bien localisés, sauf pour ceux du Campus Loyola de Concordia, ceux du Conservatoire de danse de Montréal, de Pigeons International, des Productions de la Gorgonne et des Sortilèges.

- Il y a des studios à prix abordables à Montréal, mais souvent dans des lieux par ailleurs occupés par les classes des écoles ou les activités des compagnies. La PDA, Studio Bizz et Studio Métronome sont parmi les plus dispendieux.

Impacts

- La santé et la sécurité des danseurs sont affecté par des conditions inadéquates de pratique.

- La création réalisée dans de petits espaces rend difficile par la suite son déploiement sur un grand plateau et en tournée.

- Le manque de studios de répétition semble affecter la possibilité d'avoir des classes d'entraînement de nature variée.

- En l'absence du recul et de la préparation permise par l'utilisation de studios laboratoires, le stress augmente car les ajustements à faire en passant du studio de répétitions à la salle de diffusion peuvent causer des surprises. Les compagnies doivent également défrayer des coûts techniques plus élevés pour ajuster leur spectacle immédiatement avant leur présentation en salle.

- « Nous sommes des itinérants dans notre propre ville. Cela a des impacts sur notre compétitivité à l'international. La marche est immense entre nos infrastructures et un Centre national chorégraphique français ou une Dance Agency britannique. »

Conclusion

A partir de la mise en parallèle du nombre de « demandeurs de lieux » et de leur cycle de création/production, nous avons établi les besoins des compagnies et chorégraphes. Nous avons tenu compte du parc immobilier actuel et de l'ouverture prochaine des studios de Circuit-Est. Étant donné ce qui précède, nous évaluons qu'il manque quatre studios et un studio laboratoire.

Lieux de diffusion – Constats, impacts et conclusion

Constats

Nous avons réalisé un inventaire des **lieux** qui diffusent ou accueillent régulièrement de la danse professionnelle à Montréal.

La liste de ces lieux se divise en trois catégories :

- lieux de **diffusion spécialisés** en danse : 3 lieux animés par une direction artistique et qui se spécialisent dans la diffusion de la danse.

- lieux de **diffusion pluridisciplinaires** : 10 lieux qui diffusent les arts de la scène, incluant la danse.

- **Réseau municipal de diffusion culturelle** : 25 lieux de diffusion qui sont la propriété de la Ville de Montréal ou qui ont conclu un protocole d'entente avec la Ville de Montréal pour diffuser des spectacles dans un arrondissement spécifique.

Plusieurs problématiques entourent la diffusion de la danse professionnelle mais il ne faisait pas partie de notre mandat de les étudier. Nous avons tenté, dans le cadre de nos recherches, de répondre à la question de savoir s'il y a **suffisamment de lieux de diffusion, si les lieux existants répondent aux besoins de la danse professionnelle et s'ils sont accessibles** aux « demandeurs de lieux ». Par accessibilité, nous couvrons les questions de localisation, de coûts et de disponibilité.

Quantité

- Il y a plusieurs lieux où la danse professionnelle est diffusée, mais peu de diffuseurs.

- La danse n'a pas pignon sur rue. Les trois diffuseurs spécialisés avec lieu de diffusion ne sont pas propriétaires de leur lieu. L'Agora de la danse et Tangente ont un bail qui vient à échéance prochainement. S'il y a des forfaits à l'Agora de la danse, il n'y a pas d'abonnement à un **lieu** spécialisé en danse à Montréal (l'équivalent d'un abonnement au TNM par exemple).

- À partir des informations disponibles, de la mise en parallèle du nombre d'organismes « demandeurs de lieux » (compagnies, chorégraphes) de leur cycle de création/production, des plateaux existants pour les diffuser, il est difficile de répondre à la question de savoir s'il y a suffisamment de lieux de diffusion ou non. Les avis sont d'ailleurs partagés sur cette question.

- Par contre, si on examine le parc immobilier actuel à la lumière de la possibilité de progresser d'un plateau moyen à un grand plateau, la marche est haute entre la jauge de la plus grande des moyennes salles (Usine C – 472 places) et la plus petite des grandes salles (Salle Ludger Duvernay du Monument National - 804 places). Si on ajoute le fait que l'Usine C est peu utilisée pour la danse, le passage se fait donc entre des salles de +/- 300 places et des salles de + de 800 places.

Qualité

- Au niveau des jauges, nous avons :
    - quatre grandes salles (Salle Ludger Duvernay (804), Salle Pierre- Mercure (845), Salle Wilfrid-Pelletier (2 960), Théâtre Maisonneuve (1 441))
    - quatre moyennes (Cinquième Salle (300 à 413), Usine C (472), Studio de l'Agora de la danse (à l'italienne jusqu'à 260) et Gesù (425)) et
    - cinq petites (MAI (139), Studio Hydro Québec (196), Studio 303 (70), Tangente (91), Théâtre La Chapelle (114)).
- Dimension des plateaux : on note une corrélation entre la jauge et la dimension du plateau, donc ce qui vient d'être énoncé par rapport à la jauge des salles s'applique, à l'exception de l'Usine C, qui a une jauge moyenne assortie d'un grand plateau.
- Planchers résilients : les trois lieux spécialisés en danse sont dotés de planchers résilients. Selon les informations obtenues, seul le Théâtre La Chapelle dans les diffuseurs pluridisciplinaires en est doté.
- Tapis de danse : le Studio 303 n'a pas de tapis de danse, les autres diffuseurs en ont, à l'exception des deux salles du Monument National (Salle Ludger Duvernay et Studio Hydro-Québec).
- Les personnes rencontrées nous révèlent que l'état du parc immobilier par rapport au développement à long terme de la discipline est inadéquat. En effet, il y a peu de disponibilités dans des salles modulables avec des équipements de pointe, espaces nécessaires pour la création contemporaine et pour maintenir la compétitivité au niveau international.

Accessibilité

- Les lieux de diffusion sont concentrés au centre-ville de Montréal.
- L'analyse de l'accessibilité des lieux de diffusion va au-delà de la question de savoir si des lieux de diffusion physiques existent. Elle touche la question de leur véritable accès par les « demandeurs de lieux ».
- Il y a plusieurs lieux où la danse professionnelle peut-être présentée, mais le nombre de diffuseurs spécialisés est limité. Cela signifie que si les compagnies ou les chorégraphes indépendants ne sont pas sélectionnés pour être diffusés, l'option restante est de louer une salle et de s'autodiffuser. Étant donné les coûts impliqués, cette option peut être difficilement accessible pour les compagnies intermédiaires ou pour la relève.
- Étant donné le peu de disponibilités de studios laboratoires et de résidences de production dans des lieux de diffusion, les compagnies peuvent difficilement peaufiner leurs spectacles dans des conditions scéniques avant d'arriver en salle. Ils doivent donc défrayer des coûts techniques plus élevés pour ajuster leur spectacle immédiatement avant leur présentation en salle.

- Si une salle choisit de se positionner sur le marché dans une niche spécifique via des choix artistiques particuliers, et c'est le cas de la plupart des salles, tous ceux qui ne se qualifient pas n'ont pas accès à la salle.

Impacts

- Une certaine fragilité du secteur puisque l'absence de lieux identifiés très clairement à la danse dans l'espace culturel ne facilite pas le travail de développement et de fidélisation du public.

- Tel que mentionné, si les compagnies ou les chorégraphes indépendants ne sont pas sélectionnés pour être diffusés, l'option restante est de louer une salle et s'autodiffuser. Les coûts et risques associés à une telle aventure empêchent plusieurs de se lancer dans l'opération, particulièrement les chorégraphes de la relève.

- Il y a actuellement, pour les compagnies et chorégraphes, une grande difficulté de progression des plateaux moyens vers les grands plateaux.

Conclusion

Étant donné ce qui précède, nous considérons qu'il est nécessaire d'étudier la pertinence et la faisabilité de l'ajout d'une salle de +/- 500 places dans le marché montréalais. Une telle étude devrait notamment étudier l'impact de l'ouverture d'une telle salle sur l'ensemble des acteurs de la diffusion de la danse professionnelle à Montréal.

ENVIRONNEMENT

Voici les éléments étudiés dans le cadre de notre analyse de certains éléments de l'environnement :

- Nous nous sommes intéressés à la **PDA**, au rôle qu'elle joue actuellement en matière de diffusion de la danse et au rôle qu'elle pourrait jouer, notamment à la suite de la construction de la nouvelle salle de concerts pour l'OSM.

- Nous nous sommes également intéressés au **Réseau municipal de diffusion culturelle**, avec son parc de lieux de diffusion, également un acteur de premier plan en matière de diffusion de la danse à Montréal.

- Pour enrichir notre réflexion, nous avons analysé certains **lieux situés à l'extérieur du Québec**.

- Compte tenu de l'intérêt pressenti de formules d'**équipements collectifs**, nous avons étudié trois cas de lieux collectifs de diffusion en théâtre.

- Finalement, dans le contexte du financement de projets d'équipements culturels, nous avons posé un regard sur les difficultés des organismes en danse à recueillir du **financement privé**.

CONSTATS SUR L'ENVIRONNEMENT

La Place des arts

La **Société de la Place des Arts** est un joueur majeur pour le milieu de la danse professionnelle à Montréal. Elle accueille dans ses locaux les bureaux et le studio de la compagnie O Vertigo; elle offre une résidence à une compagnie de danse; elle présente une série de spectacles de danse à la Cinquième salle; elle présente près d'une centaine de représentations de danse par année dans ses salles, Wilfrid-Pelletier, Maisonneuve et Cinquième.

Le studio de répétition dédié à l'Opéra de Montréal est utilisé par cette dernière pour quatre à six périodes de trois semaines par année. Pour les 34 à 40 semaines résiduelles, il pourrait être transformé en véritable studio de création/production pour la danse. À très court terme, des équipements de son et d'éclairage pourraient être installés et ce, à des coûts raisonnables; après l'ouverture de la salle de l'OSM (qui permettrait de libérer certains espaces de rangement), des douches et vestiaires pourraient également être aménagés.

Au cours des prochaines années, la construction de nouveaux locaux pour le Conservatoire d'art dramatique pourra libérer de 80 à 100 dates en saison régulière à la Cinquième salle. La PDA étudie actuellement différents scénarios de réaménagement de cette salle qui lui permettraient de mieux répondre aux besoins de la diffusion de la danse contemporaine.

Le Réseau municipal de diffusion culturelle

Le Réseau municipal de diffusion culturelle est également un acteur important pour le milieu de la danse professionnelle avec en moyenne une centaine de représentations par année, plusieurs pour un public jeunesse. Les caractéristiques des lieux, en termes de plateau et d'équipements, sont très différentes, les infrastructures les plus récentes répondant généralement mieux aux besoins du secteur de la danse professionnelle.

Le rôle principal de ces services de proximité est de présenter une offre culturelle variée aux résidents des arrondissements. Les diffuseurs vont généralement privilégier une diversité dans leur programmation, leurs choix sont souvent basés sur les besoins exprimés ou perçus des citoyens de leur arrondissement et ils vont faire des efforts pour développer leur public. Bien que plusieurs aient un intérêt et une sensibilité pour la danse, ils n'ont pas d'objectif de développement disciplinaire.

Outre certains investissements mineurs (tapis de danse, mise à niveau de certains équipements), la priorité absolue identifiée par les agents culturels rencontrés est une augmentation des ressources financières qui permettrait d'améliorer les cachets offerts aux artistes, d'accroître le nombre de spectacles présentés et d'intensifier les actions de développement de public et de médiation. Cette croissance des ressources financières devrait nécessairement être complétée par une augmentation conséquente des ressources humaines consacrées à la technique.

Lieux consacrés à la danse contemporaine à l'étranger

L'analyse de certains lieux consacrés à la danse contemporaine à l'étranger nous a permis d'identifier certains facteurs de réussite reliés au développement d'infrastructures pour la danse professionnelle. Il importe de les avoir à l'esprit lorsque l'on réfléchit sur de telles infrastructures. Ces facteurs sont :

- au départ, chaque projet avait un « porteur de ballon » crédible;
- la réalisation du lieu a été un moyen pour la concrétisation d'une vision;
- le concept du lieu a été développé en pensant au long terme;
- le projet était solidement inscrit dans son milieu;
- une masse critique de personnes s'est jointe au projet.

Équipements collectifs

Compte tenu de la situation financière des organismes de danse, de leur cycle de création/production et par conséquent, de leurs besoins en studios et en lieux de diffusion, le développement d'équipements collectifs est des plus pertinents pour ce secteur.

Financement privé

Quand vient le temps de considérer l'apport du financement privé dans les montages financiers des projets d'infrastructure pour les organismes en danse, la plus grande prudence s'impose. En effet, quelques grands organismes en danse ont cette capacité mais probablement pas les organismes de petite ou de moyenne taille. Cette situation peut réellement limiter la capacité du milieu à répondre aux attentes des bailleurs de fonds en matière de contribution au financement de projets d'infrastructure et, par conséquent, la capacité de déposer et de réaliser des projets structurants pour le milieu.

DIAGNOSTIC ET PISTES DE SOLUTION

Diagnostic	Pistes de solution
Lieux de formation	
• Les studios de LADMMI et de l'ESBCM, sont bien localisés mais ne répondent plus à leurs besoins. • LADMMI a obtenu un engagement financier de 6 M$ du MCCCF pour la réalisation de son projet de nouveau lieu. • Il y a quelques années, l'ESBCM a déposé un projet pour lequel un accord de principe a été obtenu du MCC; le projet qui jusqu'à récemment était « sur la glace », est présentement en cours de réactualisation. • Ces studios sont avant tout utilisés par les écoles pour leurs activités d'enseignement; il y a très peu de plages résiduelles pour les compagnies et chorégraphes du milieu de la danse. **Étant donné ce qui précède, nous considérons qu'il est nécessaire de poursuivre la réalisation du projet de LADMMI et de réactualiser le projet de l'ESBCM.**	1. En ce qui concerne le projet de LADMMI qui devrait être inauguré en 2009 ou 2010, les démarches entreprises devraient être poursuivies en vue de la réalisation du projet, selon les besoins de l'organisme et les échéanciers prévus. 2. Poursuivre l'actualisation du dossier de l'ESBCM.
Lieux de création, recherche, répétition, production	
Studios gérés par des compagnies de danse • Plusieurs compagnies de danse professionnelle disposent de studios (à titre de propriétaires ou de locataires) et certains répondent très bien aux exigences de la discipline : O Vertigo, la Compagnie Marie Chouinard, La La La Human Steps, Circuit Est, Centre chorégraphique (Édifice Jean-Pierre-Perreault et Espace St-André). • D'autres studios gérés par des compagnies de danse ne répondent pas complètement aux exigences, soit que le plancher n'est pas résilient, qu'ils sont trop petits, ou encore, qu'il n'y a pas de douches ou de vestiaires, ou les deux. Les studios des Grands Ballets Canadiens de Montréal ne répondent plus du tout à leurs besoins. • Ces studios sont utilisés en priorité par les organismes pour leurs besoins	*Studios gérés par des compagnies de danse* 3. Pour les studios gérés par des compagnies de danse, incluant Circuit-Est, il faudrait s'assurer que les organismes gestionnaires des studios aient les ressources financières pour favoriser l'utilisation de leurs studios en priorité par les organismes et artistes de la danse professionnelle. Dans certains cas, des améliorations mineures aux équipements, pourraient augmenter la qualité des lieux. 4. En ce qui concerne les Grands Ballets Canadiens de Montréal, suite au dépôt de leur dossier, un suivi devrait être réalisé. 5. Compte tenu des coûts liés à la gestion et à la location des studios, principalement au niveau du personnel de coordination et d'administration, une étude pourrait être entreprise afin d'évaluer la

Diagnostic	Pistes de solution
en recherche, création et répétition. Pour certaines plages résiduelles, plusieurs de ces organismes offrent des programmes de résidences ou des programmes de perfectionnement. Pour les autres plages résiduelles, les studios peuvent être loués; cependant, comme la location de studios est souvent une source importante de revenus autonomes pour ces organismes, certains exigent ou considèrent qu'ils sont obligés d'exiger des prix élevés pour le milieu de la danse; ainsi, faute de moyens, les meilleurs studios de danse sont souvent utilisés à des fins autres que la danse professionnelle. Dans d'autres cas, les coûts liés à la location des studios (personnel de coordination et administratif, entretien ménager, etc.) sont souvent élevés et ne peuvent pas être récupérés à même les frais de location, ce qui amène certains organismes à limiter la location de leurs studios. • Certains studios (ex. : La La La human Steps et Compagnie de danse Nyata Nyata) pourraient être menacés par des changements de propriétaire ou encore par un changement de vocation.	faisabilité d'un système de gestion et de location centralisé (numéro de téléphone unique, base de données sur les plages disponibles, possibilité de réserver sur le WEB, facturation et perception des comptes, etc.). En plus de réduire certains coûts, un tel système de location centralisé simplifierait le travail de planification des compagnies de danse. L'étude devrait examiner les coûts de mise sur pied d'un tel système, de même que les coûts de gestion qui en découleraient pour les compagnies qui souhaiteraient en profiter pour mettre leurs lieux à la disponibilité de locateurs éventuels (frais de sécurité, d'entretien reliés à la location, etc.) Il faudrait également étudier l'impact d'une location plus soutenue des équipements (usure, etc.)
Studios voués prioritairement à l'enseignement • L'université Concordia et l'UQAM disposent de studios adéquats qui sont avant tout utilisés pour leurs activités d'enseignement; il y a très peu de plages résiduelles pour les artistes et organismes du milieu de la danse, sauf en été et les fins de semaine pendant les sessions. Généralement, les plages résiduelles sont réservées en priorité à leurs étudiants, à leurs diplômés ou aux chorégraphes qui y enseignent. • L'UQAM informe les organismes de danse des disponibilités de ses studios lorsqu'elle en a. • Les autres studios gérés par des écoles de danse ne répondent pas entièrement aux exigences de la discipline, sauf les studios de l'école Louise Lapierre Danse; certains des studios de cette école sont disponibles le jour mais ne sont pas offerts en location à cause du manque de ressources de l'école; à l'occasion, l'école prête ses studios à des artistes de la relève.	*Studios voués prioritairement à l'enseignement* 6. Il serait opportun que les écoles et lieux de formation informent le milieu de la danse professionnelle lorsqu'ils ont des disponibilités de studios.

Diagnostic	Pistes de solution
Studios gérés par des locateurs • Parmi les studios gérés par des locateurs, deux ensembles de studios répondent en partie aux exigences de la discipline, ce sont les studios de la PDA et ceux du Conseil des arts de Montréal. Alors que les studios de la PDA sont relativement chers, ceux du CAM sont très accessibles. D'ailleurs, les studios du CAM, même s'ils sont mal ventilés et non climatisés, sont très prisés et le Conseil doit même refuser plusieurs demandes de location de studio. Il est important de noter que les studios de la PDA ne sont pas actuellement disponibles en soi pour le milieu de la danse, en ce sens qu'ils sont liés à un lieu de diffusion et que leur utilisation est avant tout liée à cette fonction de diffusion. • Il y a quelque temps, la Ville de Montréal annonçait le déménagement du CAM dans des nouveaux locaux, rue Sherbrooke. Selon les informations disponibles sur ce projet, il y aurait moins de studios et la danse perdrait un studio. Ceci étant, il est vraisemblable de s'attendre à ce que la qualité des équipements disponibles soit supérieure. À notre connaissance, il n'y a actuellement aucune échéance précise pour ce déménagement. • Les autres studios gérés par des locateurs ne répondent pas en totalité aux exigences de la discipline ou encore, lorsqu'ils répondent aux exigences, ne sont pas toujours considérés financièrement accessibles par les organismes « demandeurs de lieux ».	*Studios gérés par des locateurs* 7. Dans certains cas, des améliorations mineures aux équipements, (ex. : tapis de danse) pourraient augmenter la qualité des lieux.
Studios laboratoires • Il y a peu de studios laboratoires sur le territoire montréalais : il y a le studio d'O Vertigo, les futurs lieux de Circuit-Est au 2022 Sherbrooke et, lorsque les équipements seront achetés, il y aura celui de la Compagnie Marie Chouinard. • Des résidences liées à la présentation d'un spectacle sont disponibles dans certains lieux de diffusion. Cependant, les résidences coûtent très cher parce que, même s'il y a accès aux équipements, il est nécessaire de louer les services de techniciens. Comme les créations actuelles sont de plus en plus complexes, les coûts peuvent être très élevés pour les compagnies et chorégraphes.	*Studios laboratoires* 8. Une analyse de faisabilité d'un projet de transformation de la salle de répétition de l'Opéra de Montréal en studio laboratoire pourrait être réalisée et, selon les résultats, le projet pourrait être réalisé. 9. Des programmes de résidence (création et production) pourraient être développés et bonifiés afin de permettre aux diffuseurs pluridisciplinaires, spécialisés et aux composantes du Réseau municipal de diffusion culturelle de mieux soutenir la création et d'optimiser l'utilisation des infrastructures actuelles. En plus des projets spécifiques, des ententes sur deux à trois ans entre une compagnie et un lieu de diffusion pourraient être soutenus par ces programmes afin de mieux ancrer des compagnies dans un milieu et de favoriser l'émergence de projets

Diagnostic	Pistes de solution
• Des résidences sont également possibles au sein du Réseau municipal de diffusion culturelle; même s'il est théoriquement concevable d'en accroître le nombre, jusqu'à présent, des contraintes budgétaires et des limites en heure de technique sont venus limiter cette possibilité.	structurants de développement de public.
A partir de la mise en parallèle du nombre de « demandeurs de lieux » et de leur cycle de création/production, nous avons établi les besoins des compagnies et chorégraphes. Nous avons tenu compte du parc immobilier actuel et de l'ouverture prochaine des studios de Circuit-Est. Étant donné ce qui précède, nous évaluons qu'il manque quatre studios et un studio laboratoire.	10. Pour l'ensemble du milieu, une étude de faisabilité d'un lieu identitaire dédié à la danse professionnelle et comprenant quatre à cinq studios, un studio laboratoire et des espaces de services (bureaux, café/restaurant, espaces de rencontre, etc.) pourrait être menée. Un tel lieu aurait pignon sur rue, comme il en existe en théâtre, et permettrait une amélioration majeure des conditions de la pratique et un premier positionnement dans l' « espace public » de la Métropole. Pour le volet « studio » de l'étude, une attention particulière devrait être portée à l'évolution du dossier de déménagement éventuel du CAM et à la vulnérabilité du statut de locataire de certaines compagnies qui gèrent présentement un studio. Cette étude devrait aussi s'intéresser aux questions de gouvernance d'un équipement collectif. (piste de solution complémentaire à la piste 12) 11. À moyen terme, selon les résultats de l'étude de faisabilité, un lieu identitaire pourrait être aménagé.
Lieux de diffusion	
• La danse est présentée dans de multiples lieux à Montréal, de façon très dispersée et sporadique. • Un petit nombre de lieux présentent de la danse de façon régulière (la PDA (salles Wilfrid-Pelletier, Maisonneuve et Cinquième salle), Le Studio de l'Agora de la danse, Tangente, Studio 303, Usine C, Théâtre La Chapelle et quelques salles du Réseau municipal de diffusion culturelle). • Il n'y a pas de véritable lieu identitaire en danse. • Dans le parc immobilier montréalais, il n'y a pas de lieux de diffusion qui ait été spécifiquement conçu dès le départ en fonction des exigences spécifiques de diffusion de la danse professionnelle (largeur de plateau, dégagement, rapport scène-salle approprié, plancher résilients, équipements appropriés, etc.)	12. L'étude de faisabilité d'un lieu identitaire dédié à la danse professionnelle envisagée à la piste 10 pourrait inclure un volet diffusion et étudier l'inclusion d'un espace de diffusion spécialisé pour la danse de +/- 500 places. Ce volet devrait notamment analyser les taux d'occupation des salles existantes et évaluer l'impact de l'ouverture d'une telle salle sur l'ensemble des acteurs de la diffusion de la danse professionnelle à Montréal et sur les acteurs de la création et de la diffusion en arts de la scène. 13. Il faudrait être attentif à la question du renouvellement du bail de l'Agora de la danse et à la relocalisation de Tangente. 14. Compte tenu des difficultés évoquées par plusieurs compagnies, chorégraphes et diffuseurs, un financement accru des diffuseurs spécialisés pourrait être considéré afin qu'ils puissent mieux jouer leur rôle dans le développement de la discipline et des publics.

Diagnostic	Pistes de solution
• L'Agora de la danse, Tangente et Studio 303 sont des diffuseurs spécialisés en danse. Tous trois sont des locataires, ce qui les rend vulnérables à des changements de vocation ou d'orientation de leur propriétaire. Tangente et Studio 303 disposent de petites jauges, alors que le Studio de l'Agora est doté d'une jauge moyenne. • Si les compagnies ou les chorégraphes ne sont pas sélectionnés dans les programmations des diffuseurs spécialisés, ils doivent s'autodiffuser, ce qui implique la location d'une salle, un investissement important de temps, d'argent et des risques élevés. • Plusieurs salles de spectacles existent à Montréal, mais l'accessibilité réelle est limitée; elles sont très occupées par les autres disciplines ou encore trop chères à louer. • Certains diffuseurs exigent parfois l'exclusivité, ce qui dans certains cas, peut limiter la durée de vie d'un spectacle. • Selon plusieurs intervenants, plusieurs lieux de diffusion existants pour la danse ne sont pas adéquats au niveau de la technique (ex : pas de grille d'accrochage pour l'éclairage qui descend, ce qui signifie de nombreuses heures de montage requises et se traduit par des coûts importants pour les compagnies). • L'équipement audiovisuel disponible ne répond pas toujours aux besoins. Les compagnies doivent souvent louer ces équipements auprès de locateurs privés pour combler leurs besoins. • Certaines composantes du Réseau municipal de diffusion culturelle n'ont pas de tapis de danse et n'ont pas les équipements nécessaires pour diffuser efficacement de la danse. • Plusieurs intervenants ont souligné le manque de ressources financières des diffuseurs spécialisés, ce qui leur permettrait de mieux jouer leur rôle dans le développement de la discipline et des publics. • De la même façon, l'enjeu le plus important identifié pour les composantes du Réseau municipal de diffusion culturelle est le manque de ressources financières et de ressources humaines qui permettrait dans un premier temps, d'améliorer les cachets offerts aux artistes, d'enrichir la programmation en danse et d'intensifier les actions de développement de	15. Dans certains cas, des améliorations mineures aux équipements, (ex. : tapis de danse, mise à niveau des équipements, etc.) pourraient augmenter la qualité de certains lieux de diffusion spécialisés, pluridisciplinaires ou du Réseau municipal de diffusion culturelle. 16. Pour la réalisation de nouveaux lieux de diffusion de son Réseau, la Ville de Montréal pourrait se doter de normes techniques qui tiendraient compte des exigences particulières de la diffusion de la danse professionnelle. 17. Compte tenu des intérêts des arrondissements et des caractéristiques des lieux de diffusion municipale, certains lieux du Réseau, tout en conservant leur vocation première de service de proximité, pourraient développer un axe prépondérant en danse; certains investissements pourraient être nécessaires pour améliorer ces infrastructures et des ressources financières et humaines pourraient être ajoutées pour offrir des résidences de création, développer le public et enrichir la programmation. 18. Dans le contexte où le Conservatoire d'art dramatique déménagera ses activités de diffusion dans son nouvel édifice, libérant ainsi quelque 80 à 100 dates pour la diffusion en saison régulière à la Cinquième salle de la PDA, une étude de faisabilité de la transformation de cette salle en salle spécialisée en danse pourrait être réalisée. 19. À moyen terme, selon les résultats de l'étude de faisabilité, un lieu identitaire pourrait être aménagé et/ou la Cinquième Salle pourrait être transformée.

Diagnostic	Pistes de solution
public et de médiation. • Au cours des prochaines années, la construction de nouveaux locaux pour le Conservatoire d'art dramatique pourra libérer de 80 à 100 dates en saison régulière à la Cinquième salle. La PDA étudie actuellement différents scénarios de réaménagement de cette salle qui lui permettraient de mieux répondre aux besoins de la diffusion de la danse contemporaine. • À partir des informations disponibles, de la mise en parallèle du nombre d'organismes « demandeurs de lieux » (compagnies, chorégraphes) de leur cycle de création/production et des plateaux existants pour les diffuser, il est difficile de conclure la question de savoir s'il y a suffisamment de lieux de diffusion ou non. Les avis sont d'ailleurs partagés sur cette question. • Par contre, si on examine le parc immobilier actuel à la lumière de la possibilité de progresser d'un plateau moyen à un grand plateau, la marche est haute entre la jauge de la plus grande des moyennes salles (Usine C – 472 places) et la plus petite des grandes salles (Salle Ludger Duvernay du Monument National - 804 places). Si on ajoute le fait que l'Usine C est peu utilisée pour la danse, le passage se fait donc entre des salles de +/- 300 places et des salles de + de 800 places. **Étant donné ce qui précède, nous considérons qu'il est nécessaire d'étudier la pertinence et la faisabilité de l'ajout d'une salle de +/- 500 places dans le marché montréalais. Une telle étude devrait notamment étudier l'impact de l'ouverture d'une telle salle sur l'ensemble des acteurs de la diffusion de la danse professionnelle à Montréal.**	
Lieux consacrés à la danse à l'étranger L'analyse de certains lieux consacrés à la danse contemporaine à l'étranger nous a permis d'identifier des facteurs de réussite reliés au développement d'infrastructures pour la danse professionnelle. • au départ, chaque projet avait un « porteur de ballon » crédible; • la réalisation du lieu a été un moyen pour la concrétisation d'une vision; • le concept du lieu a été développé en pensant au long terme; • le projet était solidement inscrit dans son milieu;	20. Dans l'analyse de futurs projets de lieux, il serait opportun de s'assurer que les facteurs de succès identifiés soient considérés.

Diagnostic	Pistes de solution
une masse critique de personnes s'est jointe au projet.	
Équipements collectifs Compte tenu de la situation financière des organismes de danse, de leur cycle de création/production et par conséquent, de leurs besoins en studios et en lieux de diffusion, le développement d'équipements collectifs est des plus pertinents pour ce secteur.	21. Le développement d'équipements collectifs devrait être privilégié.
Financement privé Quelques grands organismes en danse ont cette capacité d'obtenir du financement privé, mais probablement pas les organismes de petite ou de moyenne taille. Cette situation peut réellement limiter la capacité du milieu à répondre aux attentes des bailleurs de fonds en matière de contribution au financement de projets d'infrastructure et, par conséquent, la capacité de déposer et de réaliser des projets structurants pour le milieu.	22. Quand vient le temps de considérer l'apport du financement privé dans les montages financiers des projets d'infrastructure pour les organismes en danse, la plus grande prudence et ouverture s'imposent.

Fin du sommaire

Principaux acronymes utilisés dans l'étude

BJM : Les Ballets Jazz de Montréal
CALQ : Conseil des arts et des lettres du Québec
CAM : Conseil des arts de Montréal
CSST : Commission de la santé et de la sécurité du travail
ESBCM : École supérieure de ballet contemporain de Montréal
GBCM : Grands ballets Canadiens de Montréal
LADMMI : Les Ateliers de danse moderne de Montréal
MAI : Montréal, arts interculturels
MCCCF : Ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine
OSM : Orchestre symphonique de Montréal
PDA : Place des arts
RIDEAU : Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis
RQD : Regroupement québécois de la danse
UQAM : Université du Québec à Montréal

2. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Au cours des dernières années, le secteur de la danse professionnelle a maintes fois exprimé ses besoins en matière d'équipements culturels. Plusieurs projets d'infrastructure ont été développés et certains ont été réalisés ou sont en voie de l'être. Ces projets concernent la formation (LADMMI), des studios laboratoires ou de répétition (O Vertigo, Compagnie Marie Chouinard, Circuit-Est, Centre chorégraphique), de même que l'accueil en résidence de la compagnie Bouge de là par la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord. D'autres projets n'ont pas trouvé de solution ou sont en voie de développement.

Certains expliquent cette « effervescence » de dossiers d'infrastructures par le développement très récent de cette forme d'art. En effet, sur le territoire de l'île de Montréal, il existe peu de lieux de diffusion conçus spécifiquement pour la danse et identifiés clairement à celle-ci. Le dynamisme du secteur de la danse professionnelle montréalaise, son rayonnement au Québec et à l'étranger, ses caractéristiques intrinsèques, ses modes de création et de production, sa relative fragilité sont d'autres facteurs à considérer.

C'est dans ce contexte d'expression de multiples besoins, de diversité des demandes et de reconnaissance de l'importance du secteur que les partenaires du Forum des équipements culturels (Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (ci-après « MCCCF ») souhaitent un outil pour les guider dans leurs pistes de solutions auprès de leurs autorités respectives au regard des projets d'immobilisations pour les lieux de formation, répétition, recherche, création, production et diffusion en danse professionnelle sur l'île de Montréal.

Cette démarche s'inscrit dans les préparatifs de *Montréal, métropole culturelle – rendez-vous novembre 2007* qui se tiendra à l'automne 2007, événement qui vise notamment à :

- favoriser des consensus autour des projets en immobilisations pour les 10 prochaines années et
- identifier des projets d'immobilisations qui contribuent à la mission et à la vision de la politique culturelle montréalaise et qui sont réalisables à court ou moyen terme.

3. MANDAT ET DÉMARCHE

3.1 Mandat

Tel que stipulé dans les termes de référence de l'étude, le mandat est de :

> *« Produire une étude sectorielle sur le milieu professionnel de la danse (danse contemporaine et ballet) au regard de l'état des lieux et des besoins pour la formation, répétition, recherche, création, production et diffusion sur l'île de Montréal en tenant compte des projets déjà annoncés, ceux déposés et en développement, identifiant les urgences et les pistes de solution à mettre de l'avant à court terme (1 à 3 ans), moyen terme (3 à 5 ans) et long terme (plus de 5 ans).*
>
> *L'étude devra également présenter un portrait de la situation dans des villes comparables à Montréal ou dans des pays ou provinces comparables à la population du Québec et à partir de ces constats, élaborer des pistes de solutions pour répondre aux différentes problématiques qui seront identifiées au Québec. »*

De plus, certaines problématiques ont été identifiées comme devant faire l'objet d'analyse :

- Avantages et inconvénients des équipements collectifs – Modèles à explorer : MAQTEJ, Espace Libre et Périscope
- Financement privé
- Rôle actuel et potentiel de la Place des Arts (PDA)
- Chorégraphes indépendants de la relève et de l'émergence
- Compagnies professionnelles et émergentes issues des communautés culturelles
- Évolution de l'offre et de la demande dans les Maisons de la culture (renommé Réseau municipal de diffusion culturelle)

3.2 Démarche

3.2.1 Démarche générale

Les lieux de formation, répétition, recherche, création, production et diffusion en danse professionnelle sont avant tout des moyens, des moyens pour soutenir la pratique de la danse. Ce ne sont pas des fins en soi. Dans un tel contexte, il est difficile d'étudier les lieux de la danse sans porter un regard sur l'ensemble du milieu; il est difficile d'isoler les lieux de leur contexte plus large, notamment de leur contexte économique. La danse québécoise, principalement la danse montréalaise est une discipline de pointe reconnue au Québec et à l'étranger. Or depuis plusieurs années, la concurrence internationale s'est accrue de façon importante, ce qui peut avoir des conséquences sur le rayonnement de la danse montréalaise. Cette étude porte exclusivement sur les lieux de la danse; cependant,

tout au long de la démarche, nous tenterons de tenir compte du contexte général de la danse.

Pour répondre aux attentes des partenaires du Forum des équipements culturels, nous avons proposé la démarche suivante :

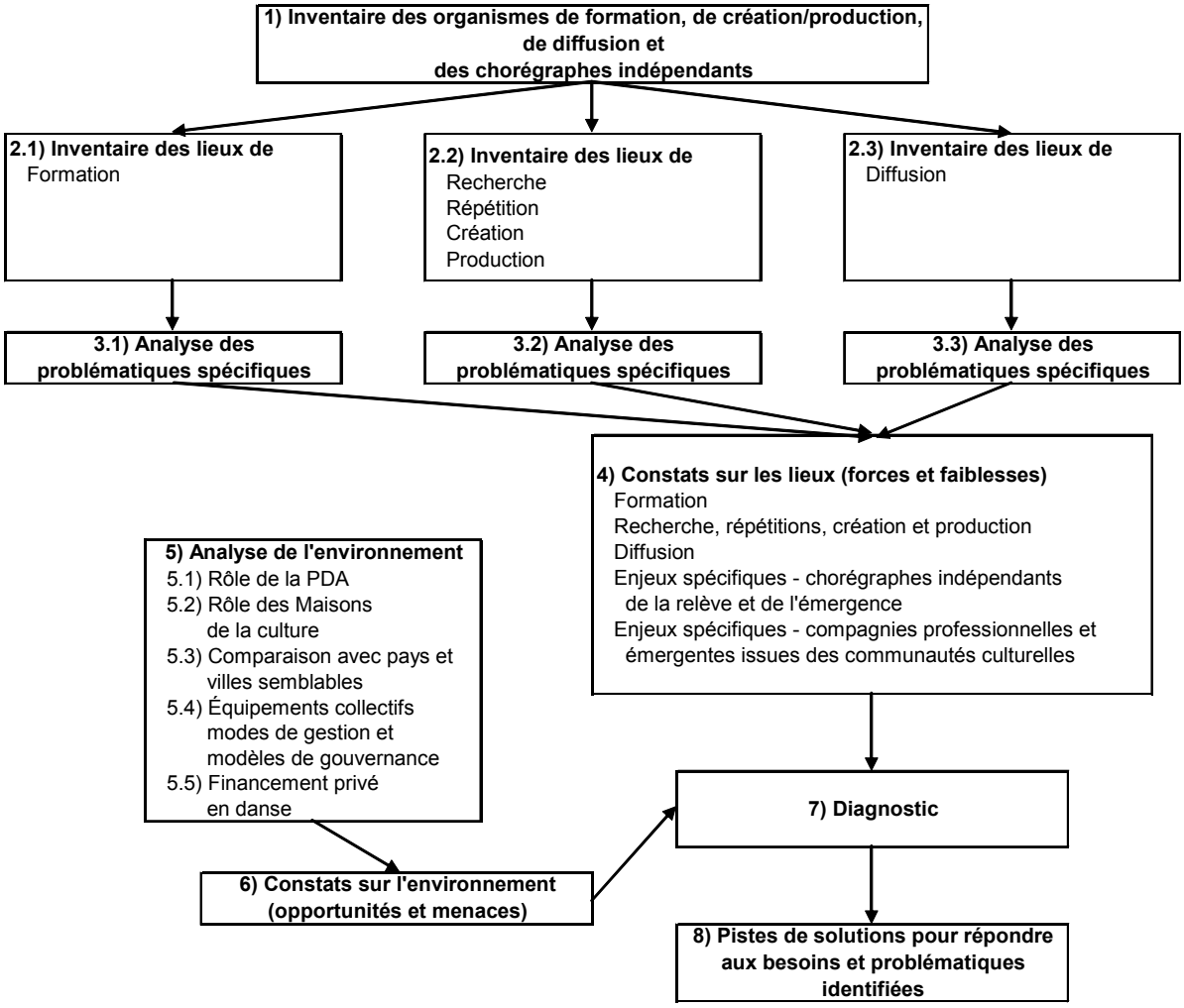

Après avoir dressé l'inventaire (point 1) des organismes et artistes « demandeurs de lieux » spécialisés pour la formation, la recherche, les répétitions, la création, la production et la diffusion en danse professionnelle sur le territoire montréalais, nous allons analyser les problématiques spécifiques (points 2 et 3) à trois types de lieux dont la dynamique est très différente : les lieux de formation, les lieux de recherche, de répétitions, de création et de production et les lieux de diffusion.

À titre d'exemple, pour bien identifier les problématiques des lieux de diffusion, il est fondamental de bien cerner les enjeux reliés aux infrastructures, mais également, il faut

bien comprendre les rôles et les responsabilités des joueurs concernés, que ce soit le propriétaire de l'infrastructure, le gestionnaire du lieu, le diffuseur (spécialisé ou non) et l'organisme de création/production. En effet, si les possibilités réelles de diffusion des spectacles de danse professionnelle peuvent être tributaires des caractéristiques intrinsèques des infrastructures de diffusion, elles le sont également de la possibilité d'être programmé par un diffuseur, des coûts et conditions d'utilisation des lieux, de l'expertise en mise en marché et développement de public pour les organismes qui se risquent à l'autodiffusion, etc. L'illustration suivante tirée de *l'Étude de l'environnement de la diffusion de la danse contemporaine au Canada* que nous avons réalisée en 2004-2005 présente la complexité de l'environnement de la diffusion de la danse contemporaine.

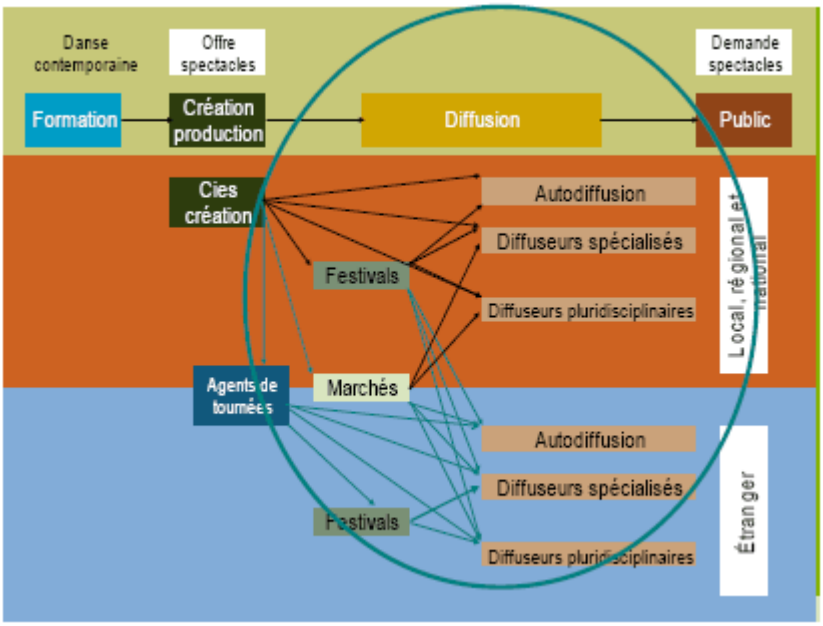

Après avoir réalisé cette analyse, nous allons faire les constats appropriés, en termes de forces et faiblesses (point 4 du schéma de la page précédente).

Parallèlement, nous allons réaliser une analyse de certains éléments de l'environnement de la danse professionnelle qui peuvent avoir un impact sur l'identification des priorités en matière d'équipement au cours des cinq prochaines années (point 5) et allons faire les constats appropriés en termes d'opportunités et menaces (point 6).

À partir de ces constats, nous allons poser un diagnostic (point 7) et élaborer des pistes de solutions pour répondre aux problématiques et besoins identifiés (points 8).

Concernant l'aspect comparatif de l'étude prévue dans les termes de références, le cahier de charge stipule que, dans le contexte d'une comparaison avec d'autres pays et d'autres villes semblables, « l'étude devra présenter le portrait de la danse dans des pays ou des villes ayant des populations semblables à celles du Québec ou de Montréal, présenter le pourcentage de financement public sur le budget total pour le fonctionnement et le fonds d'immobilisations (et) inclure de l'information sur (une dizaine de projets identifiés) (…) »

Compte tenu des délais très serrés pour la réalisation de l'étude, de la période des vacances et des objectifs très concrets de l'étude (identifier les urgences et les pistes de solutions à mettre de l'avant à court terme (1 à 3 ans), moyen terme (3 à 5 ans) et à long terme (plus de 5 ans), pour optimiser les ressources, nous avons convenu lors de la réunion de lancement de l'étude de concentrer nos efforts sur la documentation de cinq lieux particuliers situés à l'extérieur du Québec. Ces lieux ont été choisis par les membres du Comité de suivi et la liste nous a été transmise le 29 juin 2007.

En effet, une comparaison des portraits de la danse dans un contexte international nous apparaît un champ de recherche très vaste et pose de nombreuses questions méthodologiques : les politiques culturelles sont différentes; la définition de la danse peut varier d'un pays à l'autre; il peut être très difficile d'identifier toutes les sources de financement public directes et indirectes, etc. De plus, comme critère de comparaison, il faut, aux populations des communautés, ajouter la taille du milieu de la danse, son dynamisme, son rayonnement. Cette étude pourrait faire l'objet de recherches subséquentes.

3.2.2 Démarche de consultation

Compte tenu de l'importance du milieu de la danse professionnelle, de son dynamisme artistique, de sa fragilité et des enjeux auxquels il doit faire face, la méthodologie proposée s'appui sur une consultation du milieu.

Afin d'identifier les besoins et problématiques d'un point de vue « macro », nous avons organisé des groupes de discussion et effectué des entrevues individuelles semi-dirigées. Afin de constituer un inventaire des lieux, de bien comprendre leur utilisation et fonctionnement et d'identifier les besoins et problématiques d'un point de vue « micro », nous avons effectué des entrevues à partir d'un questionnaire précis.

En ce qui concerne les groupes de discussion, nous avions prévu au départ en organiser cinq en fonction de problématiques particulières susceptibles d'être rencontrées en lien avec les lieux existants en danse professionnelle à Montréal :

- Compagnies qui gèrent un lieu de répétition
- Compagnies qui ne gèrent pas de lieu de répétition
- Chorégraphes indépendants et de la relève
- Communautés culturelles
- Réseau municipal de diffusion culturelle

Après discussion avec le MCCCF, CALQ et CAM, nous avons convenu de ne pas organiser de groupe de discussion séparé pour les artistes issus des communautés culturelles, puisque les problématiques des membres de ces communautés, au niveau professionnel, s'apparentaient à celles de la relève. Nous avons donc convenu d'inclure des personnes du milieu de la danse professionnelle issues des communautés culturelles dans le groupe sur la relève.

La constitution des groupes de discussion s'est effectuée à partir de différentes listes fournies par les partenaires de cette étude :

- Liste d'organismes de production subventionnés au fonctionnement par le CALQ
- Liste de chorégraphes indépendants (soumise par le CAM)
- Liste de studios de répétition (soumise par le CAM, validée par le CALQ et le RQD)
- Liste des chorégraphes issus de la diversité ethnoculturelle (soumise par le CAM)
- Liste de personnes ressources du Réseau municipal de diffusion culturelle (soumise par la Ville de Montréal)

Nous avons pratiquement contacté chacune des personnes mentionnées sur les listes soumises entre le 6 et le 31 août 2007, afin de leur offrir la possibilité de participer à l'étude.

3.2.3 Résultats de la démarche de consultation

Tel qu'anticipé, notre consultation a été influencée par la période des vacances. En effet, la réunion de lancement du projet avec les partenaires de l'étude a eu lieu le 21 juin 2007, les listes de personnes à contacter ont été reçues dans les semaines suivantes, nous sommes donc tombés en pleine période de vacances d'été de juillet et d'août. Par conséquent, il a été très difficile de rejoindre les personnes, encore plus de coordonner leur participation à un groupe de discussion donné.

Ceci étant dit, au moment de rédiger ce rapport, les personnes mentionnées ci-dessous ont participé aux groupes de discussion ou ont été interviewées :

Groupes de discussion

Compagnies de danse, qui ne gèrent pas de lieu (mardi 14 août 13 h 30 – 16 h 30)

- Suzanne Beaucaire, Coordonnatrice générale, Carré des Lombes
- Hélène Blackburn, Directrice artistique, Productions cas public
- George Krump, Directeur administratif, Louise Bédard Danse
- Laurent Montpetit, Directeur administratif, Danse-cité
- Gilles Savary, Directeur général, Fortier Danse Création
- Daniel Soulières, Directeur général, Danse-cité
- Richard Tremblay, Directeur artistique, Danse Kalashas

Chorégraphes indépendants, jeunes compagnies, relève et communautés culturelles (lundi 20 août 19 h – 22 h)

- Isabelle Chevrier, chorégraphe indépendante (moins de 35 ans)
- Gaétan Gingras, chorégraphe indépendant (issu de la diversité ethnoculturelle)
- Patricia Iraola, chorégraphe indépendante (issu de la diversité ethnoculturelle, moins de 35 ans)
- Chantal Lamirande, chorégraphe indépendante
- Anne Plamondon, co-directrice artistique, Rubberbandance Group
- Victor Quijada, Directeur artistique et chorégraphe, Rubberbandance Group (issu de la diversité ethnoculturelle, jeune compagnie)
- Roger Sinha, Directeur artistique et chorégraphe, Sinha Danse (issu de la diversité ethnoculturelle)

Compagnies qui gèrent un lieu (jeudi 23 août 9 h – 11 h)

- Denise Biggi, Directrice générale et artistique, Sortilèges

Réseau municipal de diffusion culturelle (jeudi 27 septembre 13 h 30 – 16 h 30)

- Luk Côté, Agent culturel, Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce
- Julie Gauthier, Agente culturelle, Maison de la culture Mercier
- Joanne Germain, Agente culturelle, Maison de la culture Plateau Mont-Royal
- Marie-France Goulet, Arrondissement Montréal Nord
- Maryse Dumouchel, Agente culturelle, Arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles
- Julie Legault, Agente de développement culturel, Division de l'action culturelle et des partenariats
- Louise Matte, Agente culturelle, Maison de la culture Frontenac
- Claude Morissette, Agent culturel, Maison de la culture Villeray Saint-Michel Parc Extension
- Mylène Robillard, Coordonnatrice culturelle, Arrondissement Saint-Léonard
- Manon Touchette, Régisseur, Arrondissement Outremont

Entretiens individuels semi-dirigés, par catégorie

Formation

- Christine Bouchard, Directrice générale sortante, Les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADMMI)
- Didier Chirpaz, Directeur artistique, École supérieure de ballet contemporain de Montréal

Création

Compagnies qui gèrent un lieu de répétition :

- Alain Dancyger, Directeur général, Grands Ballets Canadiens de Montréal
- Tessa Goulet, Directrice générale adjointe, Compagnie Marie Chouinard
- Guillaume Bart, Directeur administratif, Compagnie Flak
- Diane Boucher, Directrice générale, O Vertigo (visite des studios)

Diffusion

Diffuseurs pluridisciplinaires :

- Michel Gagnon, Directeur de la programmation, Place des Arts (visite des studios et salles)
- Diane Perreault, Directrice générale et artistique, Salle Pauline-Julien affiliée à l'arrondissement Île-Bizard/Sainte-Geneviève
- Richard Simas, Directeur général sortant, Théâtre la Chapelle

Diffuseurs spécialisés :

- Myriam Ginestier, Directrice artistique, Studio 303
- Pierre Desmarais, Co-directeur, Les Productions LOMA
- Francine Bernier, Directrice générale et artistique, L'Agora de la danse
- Dena Devida, Directrice artistique, Tangente
- Marie-Hélène Falcon, Directrice générale et artistique, Festival TransAmériques

Entretiens individuels pour la constitution de l'inventaire des lieux

Lieux de formation

- Soraya Ould-Ali, directrice administrative, Les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADMMI)
- Alix Laurent, directeur administratif et finances, et Éric Dandonneau, contrôleur, École supérieure de ballet contemporain de Montréal (ESBCM)

Lieux de recherche, création, répétition

Studios gérés par des compagnies de danse

- Liette Locas, directrice administrative, O Vertigo
- Francine Gagné, directrice générale et artistique, Circuit-Est centre chorégraphique
- Karla Étienne, adjointe à la direction, interprète et professeure, Compagnie de Danse Nyata Nyata
- Tessa Goulet, directrice générale adjointe, Compagnie Marie Chouinard
- Louise Fugère, directrice, administration et finances, Grands Ballets Canadiens de Montréal
- Jacques Vecerina, directeur administratif, et Laura Parpalita, comptable, La La La Human Steps
- Valérie Buddle, adjointe administrative et Guillaume Bard, directeur administratif, José Navas/Compagnie Flak
- Lucie Grégoire, directrice artistique et chorégraphe et Mélanie Bouchard, administratrice, Lucie Grégoire Danse
- Paul-Antoine Taillefer, co-directeur artistique, Pigeons International

- Ginette Dion-Ahmed, fondatrice Sattvika Danse
- Guylaine Savoie, directrice artistique, Les Productions de la Gorgone
- Denise Biggi, directrice générale et artistique, Les Sortilèges

Studios gérés par des locateurs de studios

- Adrianne Smith, adjointe aux projets et à l'administration, L'Apathie C'est Plate
- Jean Champagne, directeur administratif, et Christine Leduc, secrétaire chargée des locations de studios, Conseil des arts de Montréal
- Claire Patry, conseillère à la diffusion culturelle, et André Carpentier, directeur technique, Société de la Place des Arts
- Marie-Hélène Bernard, directrice-adjointe et Martin Giroux, propriétaire, Studio Bizz Inc.
- Catherine Lipscombe, Studio Mange mes pieds
- François, Hogue, copropriétaire, Gestion Métronome (Studio Métronome)

Studios voués prioritairement à l'enseignement

- Susan Alexander, directrice générale, Ballet Divertimento
- Alexandre Sellier, directeur général, Conservatoire de danse de Montréal
- Hilary Scuffell, assistante du directeur du Département de danse, Département de danse de l'Université Concordia
- Robert Duguay, chargé de projets, Département de danse de l'UQAM
- Soraya Ould-Ali, directrice administrative, Les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADMMI)
- Alix Laurent, directeur administratif et finances, et Éric Dandonneau, contrôleur, École supérieure de ballet contemporain de Montréal (ESBCM)
- Louise Lapierre, directrice, Louise Lapierre Danse

Lieux de diffusion

Diffuseurs spécialisés

- Suzanne Provencher, directrice administrative, L'Agora de la danse
- Miriam Ginestier, directrice artistique, et Mélissa Guay, coordonnatrice aux communications et à la production, Studio 303
- Georgine Vaillant, directrice administrative, Tangente

Diffuseurs pluridisciplinaires

- Claire Patry, conseillère à la diffusion culturelle, et André Carpentier, directeur technique, Société de la Place des Arts
- Gabriel Côté, directeur général, Gesù – Centre de créativité
- Régine Cadet, directrice générale et artistique, MAI (Montréal, arts interculturels)

- Guy Côté, directeur général du Monument National
- Guy Vanasse, directeur général du Centre Pierre-Péladeau
- Christiane Chaput, directrice administrative, Théâtre La Chapelle
- Christiane Dinelle, directrice administrative, Usine C

4. INVENTAIRE DES ORGANISMES DE FORMATION, CRÉATION/PRODUCTION, DIFFUSION ET CHORÉGRAPHES INDÉPENDANTS

En premier lieu, nous avons dressé un inventaire des organismes et chorégraphes « demandeurs de lieux » spécialisés pour la formation, la recherche, les répétitions, la création, la production et la diffusion en danse professionnelle sur le territoire montréalais. Mentionnons que pour tous les inventaires constitués dans le cadre de cette étude, nous ne prétendons pas constituer des listes exhaustives, mais visons plutôt à capter les acteurs principaux et la plus grande partie des activités.

4.1 Organismes de formation

Conformément à notre mandat, les organismes de formation professionnelle en danse analysés dans le cadre de cette étude sont Les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADMMI) et l'École supérieure de ballet contemporain de Montréal (ESBCM). Les deux institutions offrent un enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS).

4.2 Organismes de création/production montréalais[1]

Nous avons établi une liste des organismes de création et de production en danse professionnelle à Montréal à partir des listes des compagnies subventionnées par le Conseil des Arts du Canada (CAC), du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), du Conseil des arts de Montréal (CAM), du site Internet du Regroupement québécois de la danse et des bilans de diffusion des organismes de diffusion spécialisés montréalais soumis au CALQ.

La liste comporte dix organismes de grande taille (budget annuel supérieur à 500 000 $) treize organismes de taille intermédiaire (budget annuel entre 250 000 $ et 499 999 $) et vingt-six organismes de petite taille (budget annuel inférieur à 250 000 $).

Afin de préserver la confidentialité des informations, nous présentons les organismes par ordre alphabétique, utilisant leur nom légal ou le nom le plus couramment utilisé, selon le cas.

[1] Dans cette étude, nous utilisons le vocable « compagnies de danse » ou « organisme de création / production » de façon indifférenciée.

Organismes de création et de production en danse professionnelle à Montréal

Ah Ha productions
Ballet Flamenco Arte de España
Ballets Jazz de Montréal (ou bjm_danse)
Bouge de là
Carré des Lombes (Le)
Cas Public
Cercle d'expression artistique Nyata Nyata (ou Compagnie de danse Nyata Nyata)
Compagnie De Brune (ou productions Lynda Gaudreault)
Compagnie Flak (ou José Navas/Compagnie Flak)
Compagnie Marie Chouinard
Corpuscule Danse
Création Caféine
Créations Etc.
Daniel Leveillé Nouvelle Danse
Danse Carpe Diem / Emmanuel Jouthe
Danse Kalashas
Danse-Cité
Dave St-Pierre Inc. *
David Pressault Danse
Et Marianne et Simon
Fondation de danse Margie Gillis
Fortier Danse-Création
Fuxi Club
Grands Ballets Canadiens de Montréal (Les)
Jane Mappin Danse
Jocelyne Montpetit Danse
La La La Human Steps (ou Lock Danseurs)
Les Sortilèges
Louise Bédard Danse
Louise Lecavalier / Fou Glorieux
Lucie Grégoire Danse
Manon fait de la danse
Mia Maure Danse
Montréal Danse
O Vertigo
par b.l.eux
PPS Danse
Productions Laps
Rubberbandance Group *
Sattvika Danse
Sinha Danse
Suzanne Miller & Allan Paivio Productions
Sylvain Émard Danse
Système D / Dominique Porte
Trial and Eros
Tusket Dance
Van Grimde Corps Secrets
Wants and Needs
[ZØGMA] collectif de folklore urbain

* se trouvent également dans la catégorie Compagnies émergentes

4.3 Compagnies émergentes et chorégraphes indépendants de Montréal

Dans le cadre de cette étude, une « compagnie émergente » est une compagnie crée depuis 1999. Un « chorégraphe indépendant » est un chorégraphe dont les activités ne sont pas incorporées en compagnie.

Les inventaires des compagnies émergentes et ceux des chorégraphes indépendants ont été élaborés en juillet 2007, grâce, entre autres à la collaboration du CAM, qui nous a transmis une liste de ces compagnies et artistes montréalais. Nous l'avons complétée en consultant les sites du RQD, du CAC, du CALQ, d'organismes de diffusion ainsi que les bilans de diffusion des organismes de diffusion spécialisés montréalais soumis au CALQ.

Compagnies de danse émergentes situées à Montréal
(année de fondation supérieure à 1999)

Becausewehave2
Bild Danse
Collapsible Uprisings
Danse Mnémosyne
Dave St-Pierre Inc. *
Défaut de fabrication
Demis-Lunes violentes (Les)
EZDANZA
Fragments Libres
Go-On Productions
Hard
Helo
Koreas danse contemporaine
Lacalbade
Les Sœurs Schmutt
Lina Cruz - Compagnie Fila 13
ManieZurbaines
maribé - sors de ce corps
mmHoP
Productions de la Gorgone (Les)
Productions des pieds et des mains (Les)
Productions LCG
Rubberbandance Group *
SANS TEMPS danse
Solid State Breakdance Collective
What What I What
* se trouve également dans la catégorie Organismes de création et de production

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Chorégraphes indépendants basés à Montréal

Nom	Prénom	Nom	Prénom
Aboucar	Mané	Laurin-Beaucage	Caroline
Albert	Marie-Ève	Lecours	Pierre
Barbuto	Gioconda	Leduc	Nancy
Bazar	Namchi	Legg	Andrea
Bélanger	Marie-Pascale	Legrand	Elise
Bernier	Jean-Martin	Lehouillier	Audrey
Bernier	Martin	Leroyer Henriques	Sarah
Blanchet	Nathalie	Madore	Johanne
Bouchard	Dominique	Makarenko	Dean
Bourget	Christiane	Marchand	Ségolène
Bowhay	Rae	Marier	Frédéric
Buddle	Valerie	Michel	Dana
Caldeira	Jadson	Mohn	Isabel
Campisi	Christina	Mondor	Jean-Pierre
Cantin	Nicolas	Morinville	Violaine
Chevier	Isabelle	Naccarato	Teoma
Daley	Allison	Nault	Line
Daza Paris	Livia	Newell	Pamela
De Léon	Alejandro	Nishida	Miki
Deligny	Stéphane	Niyogi-Nakra	Mamata
Demers	Mélanie	Oliveri	Katherine
Denault	Karine	Ostrovsky	Maya
Déziel	Jean-François	Pedron	Aurélie
Doté	Ghislaine	Pelletier	Marie
Dougherty	Ilona	Poirier	Sylvain
Dussault	Geneviève	Rancourt	David
Essadiqi	Hinda	Read	Benjamin
Figols	Florence	Roberston	Rachel
Flynn	Erin	Roque	Manuel
Fournier	Gillian-Rae	Savard	Annabelle
Gagnon	Josée	Serli	Jessica
Garcia	Christophe	Siméon	Julie
Gaudet	Catherine	Snelling	Line
Gemme	Rachèle	Stamos	Georges
Gladyszewski	Stéphane	Sullivan	Françoise
Gloutnez	Nancy	Tanabe	Mariko
Godin	Claude	Tay	Andrew
Gravel	Frédérick	Thériault	Anne
Guillemette	Louis	Toppings	Michael
Guttman	Karen	Trembaly	Myriam
Harris	Rachel	Trosztmer	Peter
Hatcher	Benjamin	Veillette	Mario
Iarola	Karina	Vincent	Monik
Iraola	Patricia	Wadge	Chanti
Kabbani	Motaz	Wagerer	Lydia
Kleinplatz	Sasha	Ward	Kathryn
Kramer	Lara	Williams	Sarah
La	Genevieve	Wood	Susanna
Lafortune	Serge	Ward	Kathryn
Lalonde	Catherine	Williams	Sarah
Lamirande	Chantal	Wood	Susanna

4.4 Organismes qui diffusent ou accueillent de la danse professionnelle

Nous avons dressé la liste des organismes qui diffusent ou accueillent de la danse professionnelle en visitant le site Internet de RIDEAU, de la Ville de Montréal et d'organismes de création et de production montréalais. De plus, les bilans de diffusion des organismes de création et de production en danse soumis au CALQ, la Liste des lieux municipaux de diffusion culturelle transmise par la Ville de Montréal, le document Classification des principaux lieux de diffusion municipaux montréalais acheminé par le Conseil des arts de Montréal, les informations recueillies lors des entrevues individuelles et des groupes de discussions nous ont permis de compléter cet inventaire.

La liste de ces organismes se divise en trois catégories :

- Diffuseurs spécialisés
- Organismes de diffusion pluridisciplinaires qui accueillent de la danse
- Réseau municipal de diffusion culturelle

Pour les deux premières catégories, nous avons considéré les **organismes qui ont présenté de la danse « régulièrement », défini ici comme ayant présenté un minimum de cinq représentations au cours des trois dernières années**, soit les exercices 2003-04, 2004-05, 2005-06. (L'Espace libre constitue la seule exception à cette règle. En effet, nous ne l'avons pas inclus dans la liste bien que 20 représentations aient été données pendant cette période, parce que notre entretien avec la personne responsable nous indique que ce n'est pas un lieu qui s'intéresse dans le présent ou le futur à la diffusion de la danse.)

Organismes qui diffusent ou accueillent de la danse professionnelle à Montréal		
Diffuseurs spécialisés	**Salles utilisées**	**Statut**
Festival TransAmériques	Studio de l'Agora de la danse, Salle Ludger Duvernay, Théâtre d'aujourd'hui, Salle D.B Clarke de l'Université Concordia, Cinquième Salle, Théatre La Chapelle, Théâtre Maisonneuve	Locataire ou co-diffuseur
L'Agora de la danse	Studio de l'Agora de la danse	Locataire de l'UQAM
Les Productions Loma/Danse Danse	Salle Pierre Mercure, Théâtre Maisonneuve et Studio de l'Agora de la danse	Locataire ou co-diffuseur
Studio 303	Studio 303 et lieux atypiques	Locataire
Tangente	Tengente et 7 à 10 Maisons de la culture de Montréal dans le cadre du *Printemps de la danse*	Locataire de l'Agora de la danse
Organismes de diffusion pluridisciplinaires qui accueillent de la danse		
Centre Pierre-Péladeau	Salle Pierre Mercure	Propriété de l'UQAM
Créations Etc... (Vue sur la relève)	Maison de la culture Frontenac	Propriété de la Ville de Montréal (Réseau municipal de diffusion culturelle)
Festival Montréal en Lumière	Salle Wilfrid-Pelletier, Théatre Maisonneuve, Cinquième Salle, Tangente, Théâtre Outremont, Salle Pierre Mercure, L'Agora de la danse, Usine C, Espace Go	Locataire
Gesù - Centre de créativité	Gesù - Centre de créativité	Propriétaire
MAI (Montréal, arts interculturels)	MAI, Théâtre LaChapelle, Studio 303	Locataire
Monument-National	Salle Ludger Duvernay et Studio Hydro-Québec	Propriété de l'École nationale de théâtre du Canada
Société de la Place des Arts	Cinquième Salle, Théâtre Maisonneuve, Salle Wilfrid Pelletier	Propriétaire
Théâtre La Chapelle	Théâtre La Chapelle	Locataire
Usine C	Usine C	Propriétaire

Organismes qui diffusent ou accueillent de la danse professionnelle à Montréal (suite)		
Réseau municipal de diffusion culturelle		
Arrondissements	**Salles utilisées**	**Statut**
Ahuntsic- Cartierville	Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville	Propriété de la Ville de Montréal
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Centre des arts Saydie Bronfman	Protocole d'entente
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce et Maison de la culture Côte-des- Neiges	Propriété de la Ville de Montréal
Lachine	Pavillon de l'Entrepôt du Complexe culturel Guy-Descary	Propriété de la Ville de Montréal
LaSalle	Salle Jean-Grimaldi	Protocole d'entente
Lieu d'agglomération	Théâtre de Verdure (Parc Lafontaine)	Propriété de la Ville de Montréal
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	Salle Pauline-Julien	Protocole d'entente
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Maison de la culture Maisonneuve et Maison de la culture Mercier	Propriété de la Ville de Montréal
Montréal-Nord	Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord	Propriété de la Ville de Montréal
Outremont	Théâtre Outremont	Propriété de la Ville de Montréal
Plateau Mont-Royal	Maison de la culture du Plateau Mont-Royal	Propriété de la Ville de Montréal
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Maison de la culture Pointe-aux-Trembles et Maison de la culture Rivière-des-Prairies	Propriété de la Ville de Montréal
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Salle Désilets du Cégep Marie-Victorin	Protocole d'entente
Rosemont-La Petite-Patrie	Maison de la culture Rosemont-La Petite-Patrie	Propriété de la Ville de Montréal
Rosemont-La Petite-Patrie	Salle Jean-Eudes	Protocole d'entente
St-Laurent	Salle Émile-Legault	Protocole d'entente
St-Léonard	Théâtre Mirella et Lino Saputo	Protocole d'entente
Sud-Ouest	Maison de la culture Marie-Uguay	Propriété de la Ville de Montréal
Ville-Marie	Maison de la culture Frontenac	Propriété de la Ville de Montréal
Villeray-St-Michel-Parc-Extension	Maison de la culture Villeray-St-Michel-Parc-Extension/Auditorium Le Prévost	Protocole d'entente
Villeray-St-Michel-Parc-Extension	TOHU	Protocole d'entente

5. LA DANSE PROFESSIONNELLE ET SES EXIGENCES EN TERMES D'IMMOBILISATIONS ET D'ÉQUIPEMENTS

« Le besoin de lieux en danse est aussi important que les crayons ou l'ordinateur pour l'auteur »
Chorégraphe montréalaise participante à un de nos groupes de discussion

Afin de bien comprendre les besoins en immobilisations et équipements pour le milieu de la danse professionnelle montréalaise, il importe de bien comprendre d'abord les besoins des chorégraphes et danseurs pour créer et présenter des œuvres chorégraphiques.

Une création en danse se divise essentiellement en trois phases : création, production et diffusion, chacune des phases ayant ses besoins particuliers. Dans cette section, nous allons définir chacune de ces phases et voir ce que leur réalisation exige en termes d'infrastructures et d'équipements.

Cet exercice comporte toutefois certaines limites. D'une part, il y a probablement autant de façon de faire que de chorégraphes et l'intention ici n'est pas de faire état de l'ensemble des pratiques, mais plutôt de se doter d'un vocabulaire commun. D'autre part, cette façon de présenter peut laisser le lecteur avec l'impression que le processus est linéaire ou séquentiel. Or, en pratique, les phases ne sont pas toujours aussi clairement définies et certains éléments peuvent se dérouler simultanément.

Pour le lecteur plus familier avec le théâtre, une analogie peut aider à la compréhension générale. En quelque sorte, le chorégraphe est à la fois l'auteur et le metteur en scène de l'œuvre…

5.1 Phase de création

La phase de création, exprimée simplement, couvre tout ce qui va de l'idée de l'œuvre, à la mise en place des composantes scéniques pour sa présentation devant public.

Recherche en studio

Étape d'acquisition de matériaux chorégraphiques menant à la conceptualisation d'une œuvre; période au cours de laquelle l'artiste entreprend un travail exploratoire en vue de la réalisation d'une chorégraphie. Elle peut se réaliser avec ou sans interprètes.

Création

Travail de conception en vue de la réalisation d'une œuvre chorégraphique. En danse, le processus de création peut s'échelonner sur une semaine ou des années. Il peut se faire avec des interprètes ou d'autres collaborateurs, avec ou sans appareillage technique.

Répétitions

Séances de travail qui ont pour but d'affiner les divers éléments d'un spectacle.

Petite et grande forme

Petite forme : œuvre généralement présentée dans un espace restreint pour petit ensemble et qui nécessite peu de matériel technique.

Grande forme : œuvre généralement présentée sur un grand plateau pour grand ensemble, qui requiert ou non un appareillage technique imposant.

Résidence de création

Période durant laquelle un chorégraphe ou une compagnie dispose d'un espace adéquat pour la réalisation du travail de création d'une œuvre. Cette étape peut inclure un travail avec accessoire mais généralement ne requiert pas l'apport de matériel technique et scénique. Les résidences sont l'objet de partenariats négociés et à ce titre, peuvent être assorties de modalités variées (la tenue d'activités de développement de public par exemple.)

Besoins en immobilisations et équipements pour la phase de création

Pour les compagnies, l'utilisation des studios est directement liée aux budgets disponibles pour la création. De façon générale, les compagnies font une création aux deux ans, qui nécessite 5 mois d'accès à un studio pour la création et les répétitions. (20 semaines, 4 h par jour sur une base de 5 jours, donc +/- 400 h.) Généralement, 3-4 semaines de répétitions sont nécessaires pour monter un projet de tournée ou une reprise d'œuvre.

La situation est différente du côté des chorégraphes indépendants : « Le budget influence tout ! » « Avoir 3-4 mois pour une création, c'est un luxe ! »; « Pour un chorégraphe indépendant, une nouvelle création se fait typiquement avec 150-160 h de répétitions avec danseurs.» Faire une nouvelle pièce de 40 minutes en 5 semaines, c'est possible, mais elle n'a pas le temps de mûrir.»

Pour cette phase, les chorégraphes et danseurs ont besoin de studios de répétitions dotés des caractéristiques suivantes :

- **Plancher résilient** : plancher qui a une résistance aux chocs et permet de les absorber. Sans résilience, ce sont les corps des danseurs qui absorbent les chocs.

- **Tapis de danse :** revêtement de sol à surface antidérapante qui se déroule sur un plancher, de façon permanente ou provisoire. Un tapis de danse de qualité présente une excellente résistance et durabilité, permet une excellente adhérence pour le travail de pointe par exemple, élimine l'effet de brûlure en cas de danse pieds nus, est bactéricide afin de prévenir la prolifération des germes, se déroule rapidement et se pose à plat.

- **Studio de répétition « cohérent »** : cohérent en effet avec le nombre de danseurs impliqué dans l'œuvre (solo, duo, groupe) et cohérent avec la scène où elle sera

diffusée (petit, moyen, grand plateau.) Si l'œuvre est répétée dans un petit studio et présentée sur un grand plateau par exemple, il se peut que plusieurs ajustements soient requis avant que l'œuvre ne se déploie complètement pour les spectateurs, ce qui peut compromettre la qualité des premières représentations.

- **Taille des studios et dégagement :** la danse implique le mouvement, ce qui nécessite de l'espace pour se mouvoir. Plus il y a de danseurs dans une œuvre, plus l'espace requis est important. Il est important qu'il n'y ait pas d'éléments encombrant l'espace. La présence de colonne par exemple peut rendre le travail chorégraphique ardu, l'influencer carrément et être une menace à la santé des danseurs qui risquent de se blesser. (Analogie sportive : imaginons une patinoire avec des poteaux sur la surface glacée.) Le dégagement réfère à l'espace libre qui permet au regard du chorégraphe de prendre le recul nécessaire pour avoir une vue d'ensemble du travail des interprètes. En l'absence de dégagement, le chorégraphe n'a pas de distance par rapport à l'œuvre.

- **Hauteur :** la danse professionnelle peut comprendre des portés, des sauts, du travail avec harnais, ce qui nécessite des plafonds assez hauts.

- **Insonorisation** : la danse implique typiquement une « trame sonore », issue de la musique qui l'accompagne ou des sauts, claquements, etc. ce qui peut rendre la cohabitation difficile en l'absence de pièces adéquatement insonorisées.

- **Localisation centrale :** les danseurs assistent souvent à des classes le matin, répètent en après-midi ou en soirée, travaillent sur divers projets en même temps et ont donc peu de temps pour se déplacer entre leurs engagements.

- **Ventilation :** la danse occasionne une activité aérobique importante et sans ventilation appropriée, le taux de gaz carbonique ambiant peut être nuisible à la santé des danseurs.

- **Climatisation/chauffage :** l'effort physique requis par la pratique de la danse professionnelle entraine une variation de la dépense énergétique du corps. S'il fait trop chaud ou trop froid dans des studios, le niveau de concentration et de fatigue des danseurs peut être affecté.

- **Douches :** la danse professionnelle exige un effort physique important. En effet, on compare souvent les danseurs avec des athlètes, considérant l'effort physique requis. (Analogie sportive : imaginons un gymnase sans douche.)

- **Équipement audiovisuel de base**: caméra et moniteur, pour permettre au chorégraphe de filmer et de visionner les interprètes.

- **Lieu qui a une âme :** après tout, il s'agit ici d'art et de créativité humaine qui s'exerce mieux dans des lieux propices à cet effet.

5.2 Phase de production

Étape du processus de création ou de l'adaptation significative d'une œuvre menant directement aux représentations du spectacle devant public. Cette étape mène à la mise en place finale de toutes les composantes scéniques ainsi que tous les aspects techniques de l'œuvre en vue de la présentation du spectacle.

Résidence de production (ou résidence technique)

Période durant laquelle un chorégraphe ou une compagnie en danse dispose d'un espace adéquat pour la réalisation ou l'adaptation significative d'une œuvre pour la scène. Pendant cette période, l'artiste ou la compagnie a typiquement accès à une scène ou à un lieu de création, à des équipements de son et d'éclairage et à un soutien technique. Les résidences font l'objet de partenariats négociés et à ce titre, sont assorties de modalités variées.

Montage

Installation sur scène des éléments du spectacle : décors, éclairage, système de son, projections, etc. Le montage débute typiquement quelques jours avant les représentations et sera plus ou moins long, selon la disponibilité de la salle et des équipements et en fonction de la complexité de la production.

Besoins en immobilisations et équipements pour la phase de production

Pour cette phase, les chorégraphes et danseurs ont besoin d'espaces qui leur permettent de reproduire les conditions scéniques. Ces conditions sont typiquement reproduites dans deux types d'équipements :

- **la salle de spectacle où l'œuvre sera diffusée** : la compagnie ou le chorégraphe dispose d'une période de temps plus ou moins longue avant la présentation de son spectacle pour s'ajuster, installer et tester son, éclairage, projecteurs, décor s'il y a lieu, etc.
- **un studio laboratoire** : un studio possédant les caractéristiques évoquées ci-haut au point 4.1 dans la phase de création, mais également doté de console de son, de gradateurs pour l'éclairage, de « grid » pour ajuster les projecteurs, etc. Notons que les coûts de montage assumés par la compagnie ou le chorégraphe seront affectés par la qualité des équipements disponibles. En l'absence de projecteur par exemple, il faudra le louer, en l'absence de « grid » pour monter ou descendre les projecteurs, il faudra procéder manuellement, etc.

5.3 Phase de diffusion

Essentiellement, la phase de diffusion est la phase de présentation de l'œuvre au public. Si on examine cette phase sous l'angle de la gestion qui l'entoure, la présentation de l'œuvre chorégraphique au public pourra se faire selon différents modes.

Autodiffusion

Mode de diffusion où la compagnie ou le chorégraphe assume entièrement le risque financier inhérent à la présentation de son spectacle. Pour s'autodiffuser, la compagnie ou le chorégraphe va rechercher une salle à louer qui répond aux besoins du spectacle à être présenté en termes de plateau, au public anticipé en terme de jauge, aux coûts souhaités en terme financier.

Codiffusion

Mode de diffusion où le risque financier inhérent à la présentation d'un spectacle est partagé entre la compagnie ou le chorégraphe et un ou plusieurs diffuseurs. Ce mode de présentation peut également prendre la forme d'une association entre différents diffuseurs.

Diffusion de spectacles achetés

Mode de diffusion où le diffuseur offre un cachet fixe à un artiste ou à organisme de création et de production pour la présentation d'un spectacle de création ou tiré du répertoire. Dans ce cas, le diffuseur assume la totalité du risque financier inhérent à la présentation du spectacle.

Besoins en immobilisations et équipements pour la phase de diffusion

Pour cette phase, les chorégraphes et danseurs ont besoin de lieux de diffusion dotés des caractéristiques suivantes :

- **Plancher résilients**
- **Tapis de danse**
- **Jauge adéquate** : le nombre de sièges approprié sera fonction du public anticipé et de la nécessité de générer des revenus de billetterie.
- **Plateaux de taille adéquate** : petit, moyen, grand, en fonction de la proposition artistique et du nombre de danseurs sur scène
- **Équipements** : sonore, audiovisuel et d'éclairage adéquat
- **Loges** : en nombre suffisant pour le nombre de danseurs
- **Équipements divers** pour la préparation des costumes des interprètes : laveuse, sécheuse, etc.
- **Coulisses, dégagement** : espace entourant le plateau pour faciliter les entrées, les sorties et la circulation des danseurs
- **Accès à l'arrière scène**
- **Monte-charge** : pour faciliter le transport de matériel lorsque nécessaire
- **Débarcadère**
- **Espace d'entreposage** : pour accessoires, matériel, instruments, costumes, etc.

Autres besoins :

- Horaire flexible pour l'accès aux lieux de diffusion avant et après le spectacle, afin d'effectuer le montage/démontage.
- Prix cohérent avec leur capacité de payer s'ils sont en autodiffusion et doivent louer la salle.

5.4 Santé et sécurité des danseurs

Actuellement, il n'y a pas de « normes » spécifiques à la danse à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Les règles applicables à tous les milieux de travail s'appliquent à la danse. Par contre, la secrétaire générale de l'Union des artistes (UDA), Parise Mongrain nous confirme que l'UDA négocie des clauses qui s'apparentent aux clauses suivantes :

> *« Le danseur ne travaille que dans un environnement lui assurant le maximum de sécurité et de confort pour le type de chorégraphie auquel il participe. La surface sur laquelle il devra danser ne sera, avant le début des répétitions et des représentations, ni glissante, ni sale et doit correspondre aux normes de sécurité telles que définies par la CSST. »*
>
> *« Le danseur ne peut être tenu de prendre une classe, de répéter ou de donner une représentation si la température du lieu est en dessous de 18 degrés Celsius (65° F) ou si elle dépasse 32 degrés Celsius (90°F). »*

Contrairement aux négociations dans le secteur du théâtre qui se font entre l'UDA et des associations de producteurs, en danse, la négociation se fait compagnie par compagnie. Il y aurait, au moment de la rédaction de cette étude, 8 ententes signées.

Une Table de concertation de la CSST sur les arts de la scène a été créée il y a un an. Elle a mandaté Mme Élise Ledoux afin de mener une étude sur la santé et sécurité des artistes. Le rapport devrait être rendu public à l'hiver 2008. La Table élabore également un Guide en prévention des accidents en arts de la scène pour toutes les étapes de production. Selon Mme Mongrain, ce guide devrait être finalisé au printemps 2008.

5.5 Développement des danseurs et de la discipline

La danse a besoin de lieux pour permettre aux danseurs et chorégraphes de s'entraîner, de se perfectionner et d'échanger.

Entraînement

Toute activité exercée par les interprètes pour maintenir et développer leur condition physique et limiter les risques de blessures. Cette pratique est indispensable pour l'exercice de leur profession et se pratique au quotidien pour un danseur professionnel.

Ex : classes techniques, cours de Pilates et de yoga, Perfmax, gymnastique sur table et toute autre forme d'entraînement reliée à la danse. Ces activités auront typiquement lieux dans un studio de répétition, un gymnase, un centre de conditionnement physique.

Perfectionnement

Toute activité d'apprentissage suivie par des danseurs et des chorégraphes professionnels dans le but d'acquérir une plus grande maîtrise de leur art.

Ex : classe de maître, conférences-démonstrations, séminaires, laboratoires chorégraphiques, ateliers de répertoire, stage de mentorat, etc. Ces activités auront typiquement lieux dans un studio de répétition.

Réseautage

Toute activité permettant aux membres du milieu de la danse de se côtoyer, d'échanger, de partager des idées, de faire des contacts, de créer de nouvelles collaboration, d'inspirer la créativité. Ces activités auront typiquement lieu dans un café, une cafétéria, à la sortie de spectacles, de séances d'entraînement, à l'occasion d'une conférence ou d'un festival.

Exemple mentionné par un participant à nos groupes de discussion : *The Place Cafe* (Londres) (http://www.theplace.org.uk/?lid=84)

Ces distinctions étant effectuées, examinons les lieux disponibles pour répondre à ces besoins sur le territoire montréalais et les problématiques qui s'y rattachent.

6. INVENTAIRE DES LIEUX ET PROBLÉMATIQUES ASSOCIÉES

6.1 Lieux de formation

Tel que mentionné précédemment, les organismes de formation professionnelle en danse analysés dans le cadre de cette étude, sont Les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADMMI) et l'École supérieure de ballet contemporain de Montréal (ESBCM). Les deux institutions offrent un enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS).

6.1.1 Faits saillants reliés aux lieux de formation

LADMMI est une école spécialisée dans la formation d'interprètes en danse contemporaine. Cet établissement d'enseignement sans but lucratif est affilié au Cégep du Vieux-Montréal et est accrédité par le MELS pour délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC). Elle dispose de trois studios situés sur la rue Ste-Catherine Ouest. En 2005-2006, elle avait approximativement 50 étudiants.

L'ESBCM est une institution d'enseignement en ballet contemporain dont la mission première est de former des danseurs professionnels de niveau national et international. Le programme Danse-études, reconnu par le MELS s'échelonne sur une dizaine d'années à partir du niveau primaire, délivrant des diplômes à la fin des études secondaires et collégiales (DES et DEC.) L'École dispose de six studios sur la rue Rivard. En 2005-2006, elle avait 112 étudiants.

6.1.2 Problématiques associées aux lieux de formation

LADMMI et l'ESBCM font face à un manque de studios adéquats; leurs espaces sont devenus trop exigus pour leurs activités respectives de formation.

Les studios de LADMMI sont inadéquats pour la pratique de la danse. Les studios ont des colonnes. De plus, ses planchers ne sont pas résilients. LADMMI a reçu 6M$ pour un projet d'infrastructure et devrait s'installer dans un futur lieu en 2009 ou 2010.

L'ESBCM est située dans La Maison de la danse Ludmilla Chiriaeff avec les Grands Ballets Canadiens de Montréal et l'Académie de ballet classique de Montréal. L'ESBCM affirme que des rénovations de ce lieu s'avèrent cruciales pour maintenir la croissance de l'institution.

Les forces de ce lieu : son emplacement sur le plateau Mont-Royal et sa bibliothèque. Sur le site Internet de l'École, on peut lire : « Avec plus de 16 000 documents, La Bibliothèque de l'École constitue l'une des plus importantes collections spécialisées en danse au monde. »

Les faiblesses du lieu : le bâtiment est un ancien garage et n'aurait pas été « refait » depuis 30 ans. Il est vétuste, n'est pas conforme aux normes. Cinq studios sur six sont trop petits, il manque de douches, il y a deux toilettes pour une centaine d'étudiants, la cafétéria et le vestiaire sont dans un état qualifié de « pitoyable ». Il n'y a pas de salles de rencontre et de repos pour les élèves, pas de salle de création et très peu d'espaces administratifs.

L'impact de cette situation : Les conditions de travail sont ardues, le recrutement d'élèves et de professeurs de haut niveau est de plus en plus difficile, l'image, la crédibilité et la compétitivité de l'école sont affectées au plan national et international

L'ESBCM a soumis un projet de rénovation du lieu il y a quatre ans. À l'époque, il y avait eu un engagement financier de 4,5 M $. Le projet avait été mis sur la glace mais est présentement réactualisé.

6.1.3 Synthèse et constats – Lieux de formation

- Forces : Les locaux de LADMMI et de l'ESBCM sont bien situés.
- Faiblesses : Les locaux actuels ne répondent plus aux besoins, mais pour des raisons différentes.

Impacts

- Les conditions de travail sont qualifiées de « limites ».
- Il est plus difficile de recruter des étudiants et du personnel de haut niveau.
- La santé et la sécurité des élèves et des enseignants pourraient être à risque.
- La responsabilité professionnelle des gestionnaires pourrait être impliquée.
- « Cette situation a un impact artistique majeur. On recule. »
- « Même le Mexique est 10 fois mieux doté que nous en matière d'infrastructures. On perd notre crédibilité, ça devient très difficile de faire affaire avec les autres. »
- « Nous œuvrons au niveau national et international. Or, l'École de Toronto a bénéficié d'un investissement majeur! On n'est pas dans la même « cour d'école !»

6.2 Lieux de recherche, création, répétition, production

Nous avons effectué un inventaire des lieux de recherche, de création et de répétitions à Montréal à partir de la liste des lieux de recherche, de répétitions et de création transmise par le Conseil des arts de Montréal, de même que des sites Internet du Regroupement

québécois de la danse et 411.ca. De plus, les entrevues individuelles et les groupes de discussions nous ont permis de valider cet inventaire.

Après avoir constitué cette liste, nous avons classifié les lieux de recherche, de création et de répétitions dans les catégories suivantes :

- Lieux gérés par des compagnies de danse (ou centre chorégraphique)
- Lieux gérés par des locateurs d'espaces
- Lieux voués prioritairement à l'enseignement

Mentionnons que cet inventaire n'est pas exhaustif, car plusieurs écoles et studios de danse, affichés dans le site 411.ca et susceptibles de louer des espaces de répétitions au milieu de la danse professionnelle, n'ont pas retourné nos appels. Donc, il s'est avéré impossible de vérifier la disponibilité de ces studios pour la location, leurs tarifs ainsi que leur qualité. Pour ces raisons, ces studios ne figurent pas dans la liste ci-dessous.

Liste des lieux de recherche, de répétitions et de création en danse professionnelle à Montréal

Lieux gérés par des compagnies de danse
Centre de Création O Vertigo
Circuit-Est centre chorégraphique
Compagnie Danse Nyata Nyata
Compagnie Marie Chouinard
Grands Ballets Canadiens (Les)
La La La Human Steps
Studio de la Compagnie Flak
Studio de Lucie Grégoire Danse
Studio de Pigeons International
Studio de Sattvika Danse
Studio des Productions de la Gorgone
Studio des Sortilèges

Lieux gérés par des locateurs d'espaces
Apathie C'est Plate (L')
Maison du Conseil des arts de Montréal
Place des Arts
Studio Bizz
Studio Mange mes pieds
Studio Métronome

Lieux voués prioritairement à l'enseignement
Ballet Divertimento
Conservatoire de danse de Montréal
Département de danse de Concordia
Département de danse de l'UQAM
École supérieure de ballet contemporain de Montréal
Les Ateliers de danse moderne de Montréal
Louise Lapierre Danse

Nous allons dans cette partie présenter les faits saillants de l'analyse de ces lieux en distinguant les studios gérés par des compagnies de danse, les studios gérés par des locateurs de studios et les studios voués prioritairement à l'enseignement. Pour chaque catégorie, nous présenterons également les problématiques associées.

6.2.1 Faits saillants reliés aux studios gérés par des compagnies de danse

- Les compagnies La La La Human Steps, Marie Chouinard et O Vertigo bénéficient d'espaces optimaux pour la pratique de la danse. Bientôt, Circuit-Est, Centre chorégraphique s'ajoutera à cette liste. De fait, grâce aux rénovations des studios de la rue St-André (nouveaux équipements, installation de douches) et l'acquisition de l'Édifice Jean-Pierre Perreault, le milieu de la danse bénéficiera d'espaces mieux adaptés à ses besoins. Circuit-Est disposera de deux nouveaux espaces de création dans cet édifice. Dès la fin des travaux de réaménagement de cet édifice, le studio Jeanne-Renaud servira d'espace laboratoire en offrant des conditions techniques comparables à celles d'une salle de spectacles.

- Les compagnies qui possèdent leur propre espace de création et de répétitions s'accordent pour dire que cela leur procure une grande liberté, centrale à la création. Les artistes peuvent ainsi investir entièrement leur lieu et l'habiter de leur personnalité.

- On remarque chez les compagnies bénéficiant d'un lieu, un souci face au développement du milieu de la danse montréalaise et plus particulièrement face à la relève. En effet, plusieurs de ces organismes accueillent des artistes en résidence. La La La Human Steps, O Vertigo, Circuit-Est, Compagnie Danse Nyata Nyata, Lucie Grégoire Danse et la Compagnie Flak offrent des résidences artistiques à la communauté de la danse selon des modalités variées.

6.2.2 Problématiques associées aux studios gérés par des compagnies de danse

- Selon les personnes interrogées, les Grands Ballets Canadiens de Montréal ne disposeraient pas de studios adéquats, de plancher adaptés, de monte-charge, d'ascenseur, de toilettes et de douches en nombre suffisant. Il y a des poutres d'acier au plafond qui peuvent causer des accidents avec les danseurs, qui empêchent de pouvoir faire des portées, des lancés, etc. Un projet de l'organisme sera déposé à l'automne 2007.

- Taille des studios : Plusieurs studios sont trop étroits pour répéter ou créer des pièces de groupe, tels que les espaces de Pigeons International, des Productions de la Gorgone, de Lucie Grégoire Danse et de Sattvika Danse.

- Chauffage, isolation, ventilation : Plusieurs compagnies ne possèdent pas de système de ventilation ou de climatisation. Le studio de Pigeons International est inadéquatement isolé, donc il y fait très froid l'hiver. Lorsque les compagnies n'ont pas le contrôle des systèmes de climatisation, la température est souvent trop froide pour les interprètes.

- Douches : Il n'y a pas de douches attenantes aux studios Compagnie Flak, Lucie Grégoire Danse, Les Sortilèges, Pigeons International, Studio Mange mes pieds, Studio Sattvika Danse, Studio des Productions de la Gorgone, Nyata Nyata.

- Vestiaires : la plupart des studios n'ont pas de vestiaires.

- Toilettes : Certains studios n'ont pas de toilettes attenantes aux espaces de répétitions et de création. Les danseurs et les clients doivent utiliser les toilettes communes, à l'extérieur du studio, sur l'étage.

- Localisation : Le Studio des Productions de la Gorgone et celui des Sortilèges sont situés dans une zone semi-industrielle, près d'un chemin de fer. En plus d'être mal desservis par le réseau de transports en commun, le quartier peut sembler peu sécuritaire en soirée. Ces désavantages nuisent indéniablement aux activités de location de ces deux compagnies.

- Insonorisation : Plusieurs studios sont inadéquatement insonorisés, tels que les studios de Nyata Nyata, des Sortilèges, de Sattvika Danse, de Compagnie Flak.

- Disponibilité : Certains studios s'avèrent inaccessibles. Ils sont presque exclusivement utilisés par leur compagnie gestionnaire ou leurs tarifs sont jugés trop élevés. Les Grands Ballets Canadiens de Montréal utilisent leurs trois studios à pleine capacité, donc les louent très peu. Les tarifs de location des studios de La La La sont jugés élevés par la communauté de la danse (15 $/h ou 20 $/h). Les studios de Circuit-Est (rue St-André) et ceux de l'Espace Jean-Pierre-Perrault (ouverture sous peu) sont offerts en priorité aux membres.

- Personnel requis : La gestion de location de studio requiert beaucoup de temps. Les compagnies n'ont généralement pas le personnel ou le temps pour gérer pleinement leur lieu de création et de répétitions. Pour certains studios, ce sont les directeurs artistiques qui gèrent la location de leur espace (ex. : Lucie Grégoire Danse, Pigeons International, Sattvika Danse).

- Coûts associés : Certaines personnes interrogées estiment qu'il peut être coûteux de posséder son espace de création et de répétitions. La plupart des compagnies doivent louer leur studio. Les membres de Circuit-Est paient une cotisation mensuelle et bénéficient d'un nombre d'heures fixes gratuites par mois. Pour les heures supplémentaires, les membres bénéficient d'un tarif horaire préférentiel. Les membres de Circuit-Est auront accès à trois semaines de résidence par année dans leur futur lieu, à un tarif préférentiel. Si les compagnies/artistes membres désirent des semaines supplémentaires, le tarif régulier de location est appliqué.

- Risques associés à la location :

    - Il se peut que l'immeuble qui abrite les studios de La La La soit vendu prochainement. Comme c'est un immeuble patrimonial, la vente peut se complexifier. La transaction doit se confirmer en février 2008. Si elle se réalise, La La La devra négocier avec le nouveau propriétaire de l'immeuble. Entre-temps, la compagnie a visité des anciens théâtres en vue d'y installer ses

studios. Cependant, l'entretien de ces lieux s'avèreraient trop dispendieux (ex. : grande salle à chauffer), d'autant plus que les spectacles de la compagnie ne pourraient y être diffusés, car ces espaces sont inadéquats. D'autres lieux visités étaient trop petits.

- Le propriétaire de l'immeuble qui abrite la Compagnie Danse Nyata Nyata peut reprendre l'espace à tout moment. La localisation des bureaux et des studios de la compagnie est très prisée. Nyata Nyata fait également face à un important problème d'insonorisation (insonoriser les studios serait un processus complexe et donc très coûteux). Les autres locataires dans l'immeuble (ex.: Nuits d'Afrique), voisins et résidents du quartier sont habitués et très tolérants face au bruit (rythmes de percussion et de tambours). Il serait très difficile pour Nyata Nyata de trouver un autre lieu où le bruit n'incommoderait pas les voisins. La compagnie et son CA se mobilisent actuellement pour trouver des fonds pour acheter l'immeuble. Elle prévoit déposer une demande d'aide au MCCCF pour ce projet.

- Entreposage : pour ces studios, aucun espace d'entreposage n'est disponible. Il faut tout transporter avec soi à chaque utilisation. Seul le CAM offre des petits réduits pour fin d'entreposage d'accessoires, instruments et matériel technique. (Des espaces semblables sont prévus dans le plan d'aménagement du prochain lieu.)

- La danse, c'est de la création, de l'art. Pour soutenir ce processus, il est nécessaire d'avoir des lieux qui ont une âme. Construire des studios à la fine pointe de la technologie n'est pas suffisant selon les personnes interrogés. Peu de studios du parc immobilier montréalais ont une âme.

Exemples d'activités d'entraînement et de perfectionnement organisées par les compagnies gestionnaires de studios

- Plusieurs compagnies de danse gestionnaires d'un espace de création et de répétitions et les centres chorégraphiques (Circuit-Est et Ballet Divertimento) offrent des activités de perfectionnement.

- Le **Ballet Divertimento** offre *Spring Board Danse Montréal*, un stage de trois semaines, destiné à la relève en danse. Ce stage d'insertion professionnelle est donné par 10 compagnies de danse invitées, notamment les Ballets Jazz de Montréal, José Navas / Compagnie Flak, Le Carré des Lombes et Toronto Dance Theatre, Mélanie Demers et Margie Gillis. Parmi les 70 interprètes participants, quelques-uns seront sélectionnés pour créer des pièces présentées sur scène.

- En 2007, **Lucie Grégoire Danse** a offert cinq semaines de formation à 30 artistes de la relève en danse. Cette formation précédait la création d'une œuvre pour ceux-ci.

- **Circuit-est** offre chaque année des classes de maître, des classes techniques, des ateliers spéciaux (techniques liées à la danse ex. : technique d'Alexander, Klein), des ateliers de répertoire, des projets de ressourcement (ex. : ateliers de dramaturgie, interdisciplinaires), des projets de perfectionnement chorégraphique (mentorat pour chorégraphes à la mi-carrière ou établis d'une durée de deux semaines), des projets mentor (résidence supervisée pour chorégraphes émergents).

- **O Vertigo**, pour sa part, offre à la communauté de la danse des classes de maître et de perfectionnement, des stages et des ateliers donnés par des chorégraphes invités nationaux et internationaux, un stage intensif O Vertigo (stage d'une durée de trois semaines autour du travail de Ginette Laurin).

- Les danseurs de la **Compagnie Marie Chouinard** reçoivent un montant forfaitaire de 1 000 $ par année. Avec cette somme, les danseurs se cotisent pour accueillir des professeurs invités. Ces ateliers sont ouverts à la communauté de la danse. Carole Prieur, qui représente les interprètes de la compagnie, organise ces ateliers. La fréquence de la tenue de ces activités de perfectionnement dépend des cycles de création et de tournée de la Compagnie Marie Chouinard.

- Le Cercle d'expression artistique **Nyata Nyata** offre des cours de danse africaine, des cours de posture et d'alignement, des stages internationaux. Ces activités s'adressent aux professionnels de la danse et aux amateurs.

Il a été mentionné lors de nos groupes de discussion qu'il s'avère difficile pour des organismes qui n'ont pas de lieux, tel que RQD, de trouver des espaces disponibles pour offrir des classes et des ateliers adressés au milieu de la danse. Les principaux partenaires du RQD sont Circuit-Est, le Centre de Création O Vertigo et le Studio 303.

6.2.3 Faits saillants reliés aux studios des locateurs de studios

- Le studio de **L'Apathie C'est Plate** est très abordable, soit 5 $/h.

- Les deux **studios de danse du CAM** sont très fréquentés par le milieu car ils sont bien situés, propres et abordables (7,50 $ à 12,50 $ l'heure.) Sous réserve de certaines problématiques abordées ci-dessous, ils répondent aux exigences de la discipline.

- La **Place des Arts** est dotés de quatre studios adaptés à la pratique de la danse. Trois de ces quatre studios possèdent un plancher résilient et ont une largeur favorisant la création de pièces de groupe. Les tarifs de locations se situent entre 16 $ et 30 $ de l'heure.

- Les studios du CAM et de Circuit-Est sont les plus utilisés par le milieu. Lorsque ces deux endroits ne sont pas disponibles, le **Studio Bizz** est le prochain en lice. Ses tarifs varient entre 13 $ (pour un studio de 26' x 26', sans plancher résilient) et 20 $. Deux de ses cinq studios sont dotés de planchers résilients. De plus, le Studio Bizz est dépourvu de douches.

- Le Studio Bizz offre un programme de commandite qui s'adresse aux artistes et compagnies de danse professionnelle et amateur, à des fondations, à des ONBL, à des organismes communautaires, etc. Chaque année, Studio Bizz offre des heures de studios d'une valeur totale de 3 000 $. Ainsi, 6 à 10 organismes/artistes ont accès à l'équivalent de 300 $ à 800 $ d'heures de studio gratuites en échange de visibilité. Les activités commanditées doivent se tenir à Montréal. PPS Danse, Best Before Tomorrow, Ghyslain Doté, Isabelle Mons ont bénéficié de ce programme, dans le passé.

- De plus, le Studio Bizz offre des résidences artistiques ponctuellement, selon ses résultats financiers annuels. Notamment, Trial and Eros et Van Grimde Corps Secret ont bénéficié d'une résidence artistique au Studio Bizz à l'été 2006 (la saison morte), soit 120 heures de studio, d'une valeur de 1 700 $. Les compagnies/artistes en danse et théâtre doivent soumettre leur candidature au concours, annoncé à la communauté par voie de bulletin.

6.2.4 Problématiques associées aux studios des locateurs de studios

- Le studio de **L'Apathie C'est Plate** est inadéquat pour la pratique de la danse (plancher non-résilient, absence de douches et de tapis de danse).

- Les studios du **CAM** ne sont pas ventilés adéquatement. Par conséquent, il y aurait peu de circulation d'air et y ferait très chaud en été. De plus, le CAM doit refuser beaucoup de professionnels en danse qui désirent répéter dans ses studios pendant la journée. (Malheureusement, il est impossible d'évaluer l'ampleur de ces refus, dû à l'absence de données précises à ce sujet.) Ses studios sont très en demande particulièrement à partir du mois de septembre.

- Selon les informations disponibles, Le CAM devrait « prochainement » déménager sur la rue Sherbrooke. La future Maison du Conseil des arts abriterait trois studios plutôt que quatre studios adaptés pour la danse. Par contre, les trois futurs studios seraient plus grands et mieux adaptés aux exigences de la discipline; ils seraient tous dotés de planchers résilients.

- Actuellement, la Maison du Conseil des arts loge les bureaux des Ballets Jazz de Montréal (BJM). Il se pourrait que les BJM s'installent dans le futur immeuble du CAM. Ils sont présentement en pourparlers à ce sujet. Mentionnons que dans ce futur lieu, la compagnie n'aurait accès prioritairement qu'à un studio de danse plutôt qu'à deux comme c'est le cas actuellement. Les BJM aurait toutefois priorité sur un studio additionnel s'il est libre.

- Les studios de la **Place des Arts** sont considérés peu abordables par les personnes rencontrées.

- Seulement deux espaces sur cinq au **Studio Bizz** sont dotés de planchers résilients. Studios Bizz offre des studios de répétitions gratuits mais pas en accès libre, seulement via concours. Il faut appliquer, être choisi etc. Il n'y a pas de douches. Les espaces de Studio Bizz sont sous-utilisés pendant la journée. En effet, le taux d'occupation des studios le jour est de 60 % et de 100 % en soirée.

- Le studio **Mange mes pieds** serait mal insonorisé et situé dans un immeuble mal entretenu.

- La location des espaces du **Studio Métronome** est axée sur une clientèle professorale, offrant des classes de danse récréative. Les tarifs de ses studios sont déterminés en fonction de cette clientèle. Ex. : une à trois pers. 14 $/h et quatre pers. et plus : 22 $/h.

6.2.5 Faits saillants reliés aux studios voués prioritairement à l'enseignement

- L'université **Concordia** dispose de cinq studios répartis sur les Campus Loyola, à Notre-Dame-de-Grâces et, plus récemment, sur le Campus de Sir George Williams, au centre-ville. Les deux grands studios du Campus Loyola sont munis d'équipements multimédia, soit des projecteurs vidéo et des ordinateurs. Également, un de ces deux studios peut se transformer en boîte noire et dispose d'un système élaboré d'éclairage et de son. Le Département de danse loue ses studios à 15 $/h (régulier) ou à 10 $/h (pour ses diplômés). De plus, le département peut offrir gratuitement des heures de studio à ses diplômés en échange d'ateliers donnés à ses étudiants.

- Parallèlement, **l'UQAM** dispose de quatre studios en plus de la salle Piscine-Théâtre, qui peut se transformer en boîte noire. Cet espace dispose d'un équipement d'éclairage, de son et de vidéo. Les personnes du milieu rencontrées considèrent que les studios de l'UQAM sont bien situés, dotés de bons équipements, de planchers de danse résilients. On apprécie que les gestionnaires des studios fassent parvenir la liste de disponibilités des studios de répétitions aux compagnies.

- En plus de recevoir des artistes en résidence de création dans la salle Piscine-Théâtre, le Département de danse de l'UQAM accorde l'équivalent d'environ 5 000 heures de studios par année, dans le cadre de son *Programme d'aide aux artistes*. Ce programme est ouvert à tous les professionnels de la danse à Montréal. En échange, les organismes/artistes s'engagent à offrir une visibilité au Département de danse dans leurs outils promotionnels.

- Les universités Concordia et l'UQAM sont dotés d'espaces de création et de répétitions adaptés aux exigences de la discipline. Ils sont notamment munis de planchers résilients, de douches, et d'un studio pouvant se transformer en boîte noire.

- Les planchers du **Ballet Divertimento** sont adaptés à la pratique de la danse. Les cinq studios de l'institution sont dotés de planchers résilients en bois et de tapis de danse. Cependant, leur hauteur de 10' est jugée insuffisante pour la danse. La hauteur minimale, selon les paramètres fixés dans le cadre de cette étude, est de 11'. De plus, l'école de ballet ne possède pas de douches, et seulement un de ses cinq studios est équipé d'un système d'air climatisé.

- Le Ballet Divertimento offre ses studios gratuitement ou à un tarif préférentiel (5 $/h) aux jeunes professionnels de la danse (approx. 300 h/année), en plus d'accueillir des artistes/compagnies en résidence artistique. Les tarifs de location de Ballet Divertimento sont raisonnables : relève : 5 $/h et professionnels de la danse : 10 $/h. La compagnie Cas Public est en résidence au Ballet Divertimento. Cette école, qui abrite les bureaux de la compagnie, lui offre gratuitement ses studios pour l'équivalent d'environ six mois par année.

- Le **Conservatoire de danse de Montréal** a deux studios, adéquatement équipés et adaptés aux besoins de la discipline, mais excentriques, qu'il loue à 15 $ l'heure.

- L'école de danse récréative **Louise Lapierre Danse** accorde des heures de studio gratuites principalement aux danseurs/chorégraphes de la relève et aux artistes en danse. Selon leur budget, elle peut demander une contribution symbolique de la part des artistes/compagnies de danse. Les prêts de studios aux jeunes professionnels de la danse se font de façon très informelle, selon les disponibilités des espaces. Ces chorégraphes/danseurs de la relève incluent les enseignants-collaborateurs de l'école. Les collaborateurs de longue date peuvent emprunter les clés des studios et y avoir accès selon les disponibilités des lieux. D'après nos informations, ce lieu serait peu en lien avec les artistes de la danse contemporaine.

6.2.6 Problématiques associées aux studios voués prioritairement à l'enseignement

- Les studios du Campus Loyola, principal équipement de **Concordia**, sont éloignés et dépourvus de systèmes de ventilation ou de climatisation.

- Les universités accordent la priorité à leurs étudiants, diplômés et en dernier lieu aux professionnels de la danse. Les disponibilités des studios des départements de danse de Concordia et de l'UQAM s'avèrent donc limitées pour le milieu.

- En saison, les studios de **l'UQAM** sont utilisés à pleine capacité. Les studios sont disponibles en été et les fins de semaines pendant les sessions.

- Même chose pour Concordia, sauf que contrairement à l'UQAM, Concordia ne diffuse pas la disponibilité de ses studios au sein de la communauté de la danse.

- Les universités louent leurs studios uniquement pour des répétitions et non pour l'enseignement.

- Les personnes interrogées décrivent un décalage entre le fonctionnement du milieu professionnel et du milieu institutionnel des universités. L'impact principal est la complexité d'accès aux lieux à cause d'une certaine lourdeur bureaucratique.

- Somme toute, les liens entre les universités et les compagnies ou chorégraphes sont assez limités. En effet, il n'y a pas de compagnie résidente dans les écoles par exemple.

- Le **Ballet Divertimento** n'a qu'un studio sur cinq qui peut recevoir des grands ensembles (60' x 38' x10'), tels que les Ballets Jazz de Montréal.

- Le Ballet Divertimento et le **Conservatoire de danse de Montréal** sont dépourvus de douches et de système de ventilation ou de climatisation (le Ballet Divertimento n'a qu'un studio climatisé).

- Les écoles louent leurs studios uniquement pour des répétitions et non pour l'enseignement.

- Les studios de l'école **Louise Lapierre Danse** sont sous-utilisés aux « heures mortes » (du lundi au vendredi avant 18 h). En effet, le taux d'occupation des studios avant 18 h serait de 30 %. Selon, Mme Lapierre, son équipe est trop restreinte pour gérer la location de studio. Donc, elle ne publicise pas les prêts ou location de studios au milieu. De plus, les studios de l'école Louise Lapierre sont assez étroits et mal insonorisés.

6.2.7 Studios laboratoires

- Il y a peu de studios laboratoires sur le territoire montréalais : il y a le studio d'O Vertigo, les futurs lieux de Circuit-Est et, lorsque les équipements seront achetés, il y aura celui de la compagnie Marie Chouinard.

- Des résidences de production liées à la présentation d'un spectacle sont disponibles (à l'Agora de la danse par exemple.) Cependant, les personnes rencontrées indiquent que les résidences coûtent tout de même très cher parce que, même si il y a accès aux équipements, il est nécessaire de louer les services de techniciens. Comme les créations actuelles sont de plus en plus complexes, les coûts peuvent être très élevés pour les compagnies.

- La plupart des intervenants interrogés s'accordent pour dire qu'il n'y a pas suffisamment de studios laboratoires à Montréal, ou d'occasions de travailler dans des conditions scéniques adéquates et à des coûts abordables.

6.2.8 Synthèse et constats – Lieux de recherche, de création et de répétitions

6.2.8.1 *Tableau synthèse des studios inventoriés*

À partir de l'inventaire réalisé, nous avons créé un tableau synthèse des lieux de recherche, de création et de répétitions, mettant en lumière les différentes caractéristiques des espaces essentielles à la pratique de la danse (taille, existence de planchers résilients, de tapis de danse, de douches, etc.). Également, l'accessibilité des studios est traitée dans ce tableau (emplacement et tarifs). Le tarif de location de studios jugé accessible par le milieu est d'un maximum de 15 $ – paramètre validé lors des groupes de discussions avec les organismes/artistes en danse professionnelle. Ce tableau tient sur quatre pages et la légende est située à la fin.

Rappelons enfin que ce tableau se veut une synthèse et donc forcément, certains détails n'y figurent pas. Par exemple, ce tableau indique s'il y a des douches pour un lieu donné, sans qualification à savoir si le nombre de douches est suffisant. Il faut donc lire le tableau avec circonspection. Nous croyons toutefois qu'il est utile pour donner un portrait global.

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Nom du lieu	Taille *	Hauteur adéquate *	Emplacement *	Plancher résilient	Tapis de danse	Tarif pour répétitions pendant la journée	Colonne(s)	Douche(s)	Ventilation/ climatisation	Équipement audiovisuel de base (moniteur, lecteur DVD / VHS)	Intégration technique possible (grid, gradateurs, équip. vidéo, etc.) *
Lieux gérés par des compagnies de danse	**P / M / G**	**oui / non**	**C ou E**	**oui / non**	**oui / non**	**15 $/ h (</>/=)**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**
Centre de Création O Vertigo	G	oui	C	oui	oui	=	non	oui	trop froid	oui	oui
Circuit-Est centre chorégraphique											
Édifice St-André								dès 09/07		oui	
Studio A	G	oui	C	un peu	oui	<	non	-	oui	-	non
Studio B	P (forme en L)	oui	C	un peu	oui	<	non	-	oui	-	non
Édifice Jean-Pierre Perreault (installation en 01/08)								oui		oui	
Studio Jeanne-Renaud	G	oui	C	oui	oui	n/d	non	-	oui	-	oui
Studio Peter Boneham	M	oui	C	oui	oui	<	non	-	oui	-	non
Compagnie Danse Nyata Nyata								oui			
Studio 1 (1500 pieds carrés)	M	info. non comm.*	C	non	oui	pour utilisation exclusive par la cie	non	-	non	info. non comm.	non
Studio 2 (1000 pieds carrés)	M	info. non comm.	C	non	oui	<	non	-	non	info. non comm.	non
Compagnie Marie Chouinard								oui			
Studio Barishnikov	G	oui	C	oui	oui	n/d	non	-	non, par choix	oui	oui / équip.à venir
Studio l'Esplanade	G	oui	C	oui	oui	n/d	non	-	non, par choix	oui	oui / équip.à venir
Grands Ballets Canadiens (Les)										oui	
Studio 1	G	non	C	oui	oui	<	non	oui	oui		non
Studio 2	G	non	C	oui	oui	<	non	oui	oui	oui	non
Studio 3	G	non	C	oui	oui	<	non	oui	oui	oui	non
La La La human Steps										oui (pour utilisation exclusive par la cie)	
Studio du 2e étage	G	oui	C	oui	oui	>	oui	oui	oui	-	non
Studio du 3e étage	G	oui	C	oui	oui	pour utilisation exclusive par la cie	non	oui	oui	-	non
Studio de la Compagnie Flak	G	oui	C	un peu	oui	<	non	non	non	oui	non
Studio de Lucie Grégoire Danse	M	oui	C	non	non	<	non	non	non	oui	non
Studio de Pigeons International	M	oui	E	oui	non	<	non	non	non	oui	non
Studio de Sattvika Danse	M	oui	C	non	non	<	non	non	oui	oui	non
Studio des Productions de la Gorgonne	M	oui	E	suspendu	oui	<	non	non	non	oui	non
Studio des Sortilèges	M	oui	E	non	oui	<	non	non	non	oui	non

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Nom du lieu	Taille *	Hauteur adéquate *	Emplacement *	Plancher résilient	Tapis de danse	Tarif pour répétitions pendant la journée	Colonne(s)	Douche(s)	Ventilation/ climatisation	Équipement audiovisuel de base (moniteur, lecteur DVD / VHS)	Intégration technique possible (grid, gradateurs, équip. vidéo, etc.)*
Lieux gérés par des locateurs d'espaces	**P / M / G**	**oui / non**	**C ou E**	**oui / non**	**oui / non**	**15 $/ h (</>/=)**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**
Apathie C'est Plate (L')	P	oui	C	non	non	<	non	non	non	non	non
Maison du conseil des arts											
lieu actuel :								oui		oui	
Studio danse	M	oui	C	oui	oui	<	non	-	non	-	non
Studio danse	M	oui	C	oui	oui	<	non	-	non	-	non
Studio théâtre	M	oui	C	non	non	<	non	-	non	-	non
Studio théâtre	M	oui	C	non	non	<	non	-	non	-	non
futur lieu :								oui		oui	
Studio danse	G	oui	C	oui	oui	<	non	-	oui	-	non
Studio polyvalent	G	oui	C	oui	non	<	non	-	oui	-	non
Studio polyvalent	G	oui	C	oui	non	<	non	-	oui	-	non
Place des Arts								oui		oui	
Salle 1	G	oui	C	oui	non	>	non	-	oui	-	non
Salle C	M	non	C	non	non	>	non	-	oui	-	non
Salle D	G	oui	C	oui	non	>	non	-	oui	-	non
Salle E	G	oui	C	oui	non	>	non	-	oui	-	non
Salle G	M	oui	C	oui	non	>	non	-	oui	-	non
Studio Bizz										oui	
Studio A	M	oui	C	non	non	<	non	non	oui	-	non
Studio B	G	oui	C	oui	oui	>	non	non	oui	-	non
Studio C	M	oui	C	oui	non	>	non	non	oui	-	non
Studio D	M	oui	C	non	oui	>	non	non	oui	-	non
Studio Mange mes pieds	M	oui	C	non	non	<	non	non	non	info. non comm.	non
Studio Métronome											
Studio Amadeus	P	non	C	non	non	<	non	non	oui	info. non comm.	non
Studio Bach	M	non	C	non	non	>	non	non	oui	info. non comm.	non
Studio Chopin	P	non	C	non	non	>	non	non	oui	info. non comm.	non
Studio Verdi	P	non	C	non	non	>	non	non	oui	info. non comm.	non

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Nom du lieu	Taille *	Hauteur adéquate *	Emplacement *	Plancher résilient	Tapis de danse	Tarif pour répétitions pendant la journée	Colonne(s)	Douche(s)	Ventilation/ climatisation	Équipement audiovisuel de base (moniteur, lecteur DVD / VHS)	Intégration technique possible (grid, gradateurs, équip. vidéo, etc.)*
Lieux voués prioritairement à l'enseignement	**P / M / G**	**oui / non**	**C ou E**	**oui / non**	**oui / non**	**15 $/ h (</>/=)**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**
Ballet Divertimento											
Studio 1	M	non	C	oui	oui	<	non	non	non	non	non
Studio 2	M	non	C	oui	oui	<	non	non	non	oui	non
Studio 3	M	non	C	oui	oui	<	non	non	non	non	non
Studio 4	M	non	C	oui	oui	<	non	non	non	non	non
Studio 5	G	non	C	oui	oui	<	non	non	oui	oui	non
Conservatoire de danse de Montréal											
Studio 1	M	oui	E	oui	non	= (négociable pour longues périodes)	non	non	non	info. non comm.	non
Studio 2	M	oui	E	oui	non	idem	non	non	non	info. non comm.	non
Département de danse de Concordia											
Campus Loyola											
Studio 1	G	info. non comm.	E	oui	non	=	non	oui	non	oui	oui
Studio 2	G	info. non comm.	E	oui	non	=	non	oui	non	oui	non
Studio 3	M	info. non comm.	E	oui	non	=	non	oui	non	oui	non
Campus Sir Georges William											
Studio 1	G	info. non comm.	C	oui	non	=	non	oui	oui	non	non
Studio 2	M	info. non comm.	C	oui	non	=	non	oui	oui	non	non
Département de danse de l'UQAM										dispo. sur demande	
K-4110	G	oui	C	oui	dispo. sur demande	gratuit pour le milieu	non	oui	oui	-	non
K-4115	M	oui	C	oui	idem	idem	non	oui	oui	-	non
K-3220	G	non	C	oui	idem	idem	non	oui	oui	-	non
KS-210	M	oui	C	oui	idem	idem	non	oui	oui	-	non
salle Piscine-Théâtre	G	oui	C	oui	oui	idem	non	oui	oui	-	non

Nom du lieu	Taille *	Hauteur adéquate *	Emplacement *	Plancher résilient	Tapis de danse	Tarif pour répétitions pendant la journée	Colonne(s)	Douche(s)	Ventilation/ climatisation	Équipement audiovisuel de base (moniteur, lecteur DVD / VHS)	Intégration technique possible (grid, gradateurs, équip. vidéo, etc.)*
Lieux voués prioritairement à l'enseignement	**P / M / G**	**oui / non**	**C ou E**	**oui / non**	**oui / non**	**15 $/ h (</>/=)**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**	**oui / non**
École supérieure de ballet contemporaine de Montréal										oui	
Studio Chiriaeff	G	oui	C	oui	oui	<	non	oui	oui	-	non
Studio Pavlova	M	oui	C	oui	oui	<	non	oui	oui	-	non
Studio Nijinski	M	oui	C	oui	oui	<	non	oui	oui	-	non
Studio Petipa	G	oui	C	oui	oui	<	non	oui	oui	-	non
Studio Balanchine	G	oui	C	oui	oui	<	non	oui	oui	-	non
Studio Noureyev	M	oui	C	oui	oui	<	non	oui	oui	-	non
Les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADMMI)										oui	
Studio 1	M	non	C	non	oui	location	oui	oui	non	-	non
Studio 2	M	non	C	non	oui	idem	oui	oui	non	-	non
Studio 3	M	non	C	non	oui	idem	oui	oui	non	-	non
Louise Lapierre Danse										dispo. pour location	
Studio A	M	oui	C	oui	non	< (négo. avec les artistes)	non	oui	oui	-	non
Studio B	M	oui	C	oui	non	idem	non	oui	oui	-	non
Studio C	M	oui	C	oui	non	idem	non	oui	oui	-	non
Studio D	M	oui	C	oui	non	idem	non	oui	oui	-	non
Studio E	M	oui	C	oui	non	idem	non	oui	oui	-	non
Studio F	M	oui	C	oui	non	idem	non	oui	oui	-	non

LÉGENDE

Info. non comm. : information non communiquée par la personne ressource

Taille : P (petite) : largeur et profondeur : 20' et moins
M (moyenne) : largeur : entre 20' et 29' / profondeur : entre 20' et 49'
G (grande) : largeur : 30' et plus / profondeur : 50' et plus

Hauteur adéquate : minimum 11' (sauf pour les GBCM où les plafonds ont + de 11' de hauteur, mais cette hauteur n'est pas adéquate pour leurs activités.)

Emplacement

C (Central) : lieu situé dans le centre-ville, le Plateau Mont-Royal ou le Mile-End (zone délimitée par les rues Guy, Van Horne/Rosemont, Papineau et le fleuve St-Laurent)
E (Excentrique) : lieu situé à l'extérieur de la zone délimitée par les rues Guy, Van Horne, Papineau et le fleuve St-Laurent

Intégration technique possible

Étape du processus de création dans le cadre duquel il est possible de se rapprocher de l'étape de production en salle grâce aux équipements techniques disponibles dans l'espace de recherche, de répétitions et de création

6.2.8.2 *Constats*

Nous avons tenté dans le cadre de nos recherches de répondre à la question de savoir s'il y a suffisamment de studios, si les studios existants répondent aux besoins de la danse professionnelle et s'ils sont accessibles aux organismes de production ou chorégraphes. Par accessibilité, nous couvrons les questions de localisation, de coûts et de disponibilité.

Quantité

- Il y a plusieurs studios de recherche, répétition et création à Montréal.
- Il y a peu de studios laboratoires.
- Bien que des efforts soient faits en ce sens, il y a peu de résidences de création et/ou de production avant la diffusion des œuvres chez les diffuseurs spécialisés, pluridisciplinaires ou du Réseau municipal de diffusion culturelle.

Qualité

- Du côté des studios gérés par des compagnies de danse, les grands studios dégagés avec des planchers résilients, dotés de tapis de danse et de douches se retrouvent à la Compagnie Marie Chouinard, O Vertigo, La La La, Human Steps et dans le futur lieu de Circuit-Est.

- Du côté des studios gérés par des locateurs de studios, trois studios de la PDA, un studio de Studio Bizz et les studios du CAM présentent également de telles caractéristiques (sauf que les studios de la PDA n'ont pas de tapis de danse et que les studios du CAM sont mal ventilés et ne sont pas climatisés).

- Du côté des studios voués prioritairement à l'enseignement, trois studios de l'UQAM et trois studios de l'ESBCM présentent également de ces caractéristiques. (Il n'y a pas de douches chez Ballet Divertimento, il n'y a pas de tapis de danse aux studios de Concordia et les studios du Conservatoire de danse de Montréal, de Louise Lapierre et de LADMMI sont de taille moyenne).

- Donc, les studios les mieux aménagés sont surtout du côté des compagnies où il y a eu des investissements récents et du côté institutionnel.

- Du côté des studios gérés par les compagnies où il n'y a pas eu d'investissements récents ou des studios privés, la qualité des infrastructures répond moins bien aux besoins.

Accessibilité

- Les studios les mieux aménagés, on vient de le voir, sont surtout du côté des compagnies où il y a eu des investissements récents et du côté institutionnel. Or, ces organisations utilisent les studios pour leurs propres besoins d'abord, ce qui laisse peu de plages pour les organismes de production sans lieu, les chorégraphes indépendants et la relève.

- Le CAM perd un studio avec le déménagement envisagé.

- De façon générale, les studios étudiés sont bien localisés, sauf pour ceux du Campus Loyola de Concordia, ceux du Conservatoire de danse de Montréal, de Pigeons International, des Productions de la Gorgonne et des Sortilèges.

- Il y a des studios à prix abordables à Montréal, mais souvent dans des lieux par ailleurs occupés par les classes des écoles ou les activités des compagnies. La PDA, Studio Bizz et Studio Métronome sont parmi les plus dispendieux.

Impacts

Selon les intervenants rencontrés, tout le processus de création est affecté par la quantité, la qualité et l'accessibilité des studios de création et de studios laboratoires. En effet :

- La santé et la sécurité des danseurs sont affecté par des conditions inadéquates de pratique.

- La création réalisée dans de petits espaces rend difficile par la suite son déploiement sur un grand plateau et en tournée.

- Le manque de studios de répétition semble affecter la possibilité d'avoir des classes d'entraînement de nature variée.

- En l'absence du recul et de la préparation permise par l'utilisation de studios laboratoires, le stress augmente car les ajustements à faire en passant du studio de répétitions à la salle de diffusion peuvent causer des surprises. Les compagnies doivent également défrayer des coûts techniques plus élevés pour ajuster leur spectacle immédiatement avant leur présentation en salle.

- « Nous sommes des itinérants dans notre propre ville. Cela a des impacts sur notre compétitivité à l'international. La marche est immense entre nos infrastructures et un Centre national chorégraphique français ou une Dance Agency britannique. »

6.3 Lieux de diffusion

Nous avons réalisé un inventaire des lieux qui diffusent ou accueillent régulièrement de la danse professionnelle à Montréal.

Pour la constitution de cet inventaire, nous avons consulté les sites Internet de Rideau, de la Ville de Montréal, des organismes de création et de production montréalais, de même que les bilans de diffusion des organismes de production en danse soumis au Conseil des arts et des lettres du Québec, la *Liste des lieux municipaux de diffusion culturelle* transmise par la Ville de Montréal et le document *Classification des principaux lieux de diffusion municipaux montréalais* transmis par le Conseil des arts de Montréal. Les informations recueillies lors des entrevues individuelles et des groupes de discussions nous ont permis de compléter cet inventaire.

Pour les fins de cette étude et de la liste de la page suivante, nous avons considéré les lieux de diffusion qui présentent de la danse régulièrement **soit les lieux qui ont présenté un minimum de cinq représentations au cours des trois dernières années**, soit les exercices 2003-04, 2004-05, 2005-06. (L'Espace libre constitue la seule exception à cette règle. En effet, nous ne l'avons pas inclut dans la liste bien que 20 représentations aient été données, parce que notre entretien avec la personne responsable nous indique que ce n'est pas un lieu qui s'intéresse dans le présent ou le futur à la diffusion de la danse.)

La liste de ces lieux se divise en trois catégories :

- lieux de diffusion **spécialisés** en danse : lieux animés par une direction artistique et qui se spécialisent dans la diffusion de la danse.

- lieux de diffusion **pluridisciplinaires** : 10 lieux qui diffusent les arts de la scène, incluant la danse.

- **Réseau municipal de diffusion culturelle** : lieux de diffusion qui sont la propriété de la Ville de Montréal ou lieux ayant conclu un protocole d'entente avec la Ville de Montréal pour diffuser des spectacles dans un arrondissement donné.

Nous allons dans cette partie présenter les faits saillants de l'analyse de ces lieux. Nous présenterons également les problématiques associées aux lieux spécialisés et pluridisciplinaires. Le Réseau municipal de diffusion culturelle est traité dans la section 6 du présent document.

Lieux qui diffusent ou accueillent de la danse professionnelle à Montréal

Lieux de diffusion spécialisés en danse
Studio 303
Studio de l'Agora de la danse
Tangente

Lieux de diffusion pluridisciplinaires qui accueillent de la danse
Cinquième Salle (Place des Arts)
Gesù - Centre de créativité
MAI (Montréal, arts interculturels)
Studio Hydro-Québec (Monument-National)
Salle Ludger-Duvernay (Monument-National)
Salle Pierre-Mercure (Centre Pierre-Péladeau)
Théâtre Maisonneuve (Place des Arts)
Théâtre Wilfrid-Pelletier (Place des Arts)
Théâtre La Chapelle
Usine C

Lieux faisant partie du Réseau de diffusion municipal de Montréal ou étant affiliés à celui-ci/ salles pluridisciplinaires
Centre des arts Saydie Bronfman (affilié à la Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce)
Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord
Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville
Maison de la culture Côte-des-Neiges
Maison de la culture du Plateau Mont-Royal
Maison de la culture Frontenac
Maison de la culture Maisonneuve
Maison de la culture Marie-Uguay
Maison de la culture Mercier
Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce
Maison de la culture Pointe-aux-Trembles
Maison de la culture Rivière-des-Prairies
Maison de la culture Rosemont-La Petite-Patrie
Maison de la culture Villeray-St-Michel-Parc-Extension
Pavillon de l'Entrepôt du Complexe culturel Guy-Descary (arrondissement de Lachine)
Salle Émile-Legault (affilié à l'arrondissement St-Laurent)
Salle Jean-Grimaldi (affiliée à l'arrondissement de LaSalle)
Salle Pauline-Julien (affiliée à l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte- Geneviève)
Théâtre de Verdure (lieu métropolitain)
Théâtre Mirella et Lino Saputo (affilié à l'arrondissement St-Léonard)
Théâtre Outremont (arrondissement Outremont)
TOHU (affilié à l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension)

Salle Désilets de l'Espace 7000 (partenaire de la Maison de la culture Rivières-des-Prairies)
Salle Jean-Eudes (affilié à la Maison de la culture Rosemont)
Auditorium Le Prévost (affilié à Villeray-St-Michel-Parc-Extension)

6.3.1 Présentation des faits saillants des lieux de diffusion

La danse est présentée dans de multiples lieux à Montréal, de façon très dispersée et sporadique. Un petit nombre de lieux présentent de la danse de façon régulière. De façon générale, les salles sont peu ou pas dotées en équipements audiovisuels.

6.3.1.1 *Lieux de diffusion spécialisés*

- **Studio 303** est un « lieu de formation, création et diffusion en danse et arts indisciplinés à Montréal. » Situé au 372, rue Ste-Catherine Ouest, le studio est à la fois salle de spectacles et studio de répétitions. Il a une jauge de 80 places et a présenté en 2005-2006 une trentaine de spectacles de danse en une cinquantaine de représentations. (Notez qu'une soirée peut inclure plusieurs spectacles courts de multiples chorégraphes de l'émergence ou artistes multidisciplinaires.) Studio 303, à titre de diffuseur, diffuse parfois dans des lieux non traditionnels, tels que des bars ou des hangars.

- Situé au 840, rue Cherrier Est dans des locaux qui sont la propriété de l'UQAM, **Tangente** dispose d'une salle de 91 sièges, de bureaux incluant un centre de documentation et d'archives. Avec une programmation comptant plus d'une trentaine d'activités artistiques, une quarantaine de chorégraphes et de nombreux partenariats, dont un avec le Réseau municipal de diffusion culturelle, Tangente a fêté en 2006 vingt-cinq années de développement et de diffusion des nouvelles tendances de la chorégraphie d'ici et d'ailleurs.

- Situé au 840, rue Cherrier Est également, **l'Agora de la danse** présente entre 10-13 productions de danse contemporaine par an. L'Agora a présenté 78 représentations en 2005-2006. Dépendamment de la configuration, le Studio de l'Agora de la danse a une jauge de 260 à 345 places. La programmation est constituée à 80 % de créations québécoises. Une trentaine d'artistes cognent à la porte de l'Agora pour être diffusé à chaque année.

- Studio 303, Tangente et le Studio de l'Agora de la danse sont dotés de planchers résilients.

6.3.1.2 *Lieux de diffusion pluridisciplinaires*

- La **Place des Arts**:
  - Cinquième Salle : Salle de 300 à 413 places. 44 représentations en danse en 2005-2006.
  - Wilfrid Pelletier : Salle de 2 960 places. 29 représentations en danse en 2005-2006.
  - Théâtre Maisonneuve : Salle de 1 441 places. 35 représentations en danse en 2005-2006.

- **Gesu** : Jauge de 425 places. Nombre de représentations en danse en 2005-2006 inconnu.

- **MAI** : « Le MAI présente des créations originales en danse, musique, théâtre (en français et en anglais), arts multidisciplinaires, arts visuels et médiatiques. Dans le cadre de projets locaux, nationaux et internationaux, le MAI accueille des artistes émergents, à mi-carrière ou confirmés, et soutient tout particulièrement les artistes issus des communautés culturelles. » Jauge de 139 places. 7 représentations en danse en 2005-2006.

- **Monument National** :
  - **Studio Hydro**-Québec : Jauge de 196 places. 12 représentations en danse en 2005-2006.
  - **Salle Ludger Duvernay** : Jauge de 804 places. 5 représentations en danse en 2005-2006.

- La **salle Pierre-Mercure** : Jauge de 845 places. Nombre de représentations en danse en 2005-2006 est inconnu.

- **Théatre La Chapelle :** Jauge de 100 places. 8 représentations en danse en 2005-2006.

- **Usine C** : Jauge de 472 places. Nombre de représentations en danse en 2005-2006 inconnu. Salle considérée très intéressante à cause de la disponibilité d'équipements et du rapport scène-salle.

6.3.2 Problématiques associées aux lieux de diffusion

6.3.2.1 *Problématiques spécifiques*

- **Studio 303** : Le lieu a des forces : flexibilité, caractère informel, lumière naturelle, facilité d'accès, mais également certaines faiblesses. En effet, il n'a pas de tapis de danse, est situé au 3e étage, souffre de la présence de bruit externe, le plafond n'est pas haut, il est nécessaire de défaire les éclairages, la console, le système de son, les bancs à chaque soir parce qu'il y a d'autre utilisation dès 9 h le lendemain matin (classes, ateliers professionnels, répétitions.) De plus, le Studio 303 ne bénéficie d'aucune protection car le bail est renouvelable annuellement. Il n'a donc aucun contrôle par rapport au risque d'augmentation de loyer ou d'expulsion. Les interlocuteurs du Studio 303 nous informent qu'au moins 10 spectacles de danse ont été refusés dû à des considérations autres qu'artistiques au cours des trois dernières années, principalement à cause d'un manque de moyens financiers.

- **Tangente :** Tangente a annoncé que l'organisme partait à la fin de son bail en 2010. Tangente devra déménager car l'UQAM prévoit reprendre sa salle de spectacle. L'organisme effectue actuellement une étude de faisabilité pour cerner davantage ses besoins quant à son futur lieu de diffusion. Elle désire se doter d'une salle modulaire pouvant accueillir de 50 à 250 spectateurs, pourvue d'un plateau plus large et plus haut que son espace actuel. Idéalement, ce futur lieu aurait deux studios laboratoires ainsi que des salles de répétitions, sans oublier des loges équipées de douches (actuellement, la petite loge de Tangente est dépourvue de douches). Les studios laboratoires pourraient notamment accueillir les différents groupes d'élèves participant

aux ateliers offerts lors de la Semaine scolaire. Pour le moment, Tangente doit louer des salles à l'UQAM pour offrir ces activités. Mentionnons aussi que les locaux administratifs actuels de ce diffuseur sont trop exigus. Les membres de son équipe n'ont ni accès à une cuisine ni à une salle de réunions. Ainsi, Tangente utilise sa salle de spectacles à pleine capacité, mais faute de fonds, elle doit limiter ses activités. Éventuellement, elle aimerait pouvoir louer ses futures installations à la communauté de la danse à des tarifs préférentiels.

- **L'Agora de la danse**: Le bail entre l'UQAM et l'Agora de la danse tombe à échéance en 2010. Les deux parties ont exprimé le souhait de demeurer partenaires mais rien n'est conclu. La situation financière de l'UQAM est préoccupante. De plus, l'Agora de la danse doit renouveler son équipement technique et remplacer ses gradins. Du point de vue de la disponibilité des lieux, l'Agora doit réserver certaines plages de diffusion et de résidences pour le Département de danse de l'UQAM, ce qui réduit d'autant les plages de diffusion disponibles pour le milieu.

- **Monument national** : La salle Ludger-Duvernay, de 804 places, est souvent trop grande pour la présentation de spectacles de danse. Également la scène est dotée de trappes ce qui nécessite l'utilisation d'un tapis de danse ou la location d'un plancher de danse. Souvent, les chorégraphes indépendants et les petites compagnies savent s'ils ont ou non les moyens de louer le Studio Hydro-Québec que 5 mois avant la première de leur spectacle. Au moment, où ils font leur démarche de réservation, la salle est souvent déjà louée. Également, les tarifs de location sont considérés élevés, car les compagnies/artistes doivent habituellement louer des équipements supplémentaires pour s'y produire. Les tarifs de location du Monument National sont d'environ 1 000 $ par jour pour le Studio Hydro-Québec et 2 200 $ par jour pour la salle Ludger-Duvernay.

- **Salle Pierre-Mercure :** La salle est adaptée aux exigences de la danse, mais est considérée peu accessible en termes de coûts de location pour les compagnies du milieu montréalais.

6.3.2.2 *Problématiques générales*

Nous listons ci-dessous des problématiques reliées à la quantité, à l'accessibilité et à la qualité des lieux. Plusieurs remarques apparaissent entre guillemets et sont des citations provenant d'entrevues ou de groupes de discussion.

Remarques reliées à la <u>quantité</u> de lieux :

- L'Espace Go et le Musée d'art contemporain de Montréal n'accueillent plus de spectacles de danse. Le Musée consacre entièrement la salle Beverley Webster Rolph à sa programmation en art numérique.
- Pour certains intervenants, il n'y a pas assez de lieux de diffusion pour la danse à Montréal. « Ça prendrait une salle entre Tangente et l'Agora et une salle entre l'Agora et l'Usine C/PDA. De plus, la salle de Tangente doit être relocalisée. Essentiellement, il manque une salle de 150 et une salle de 450 places. »

- Pour d'autres intervenants, il y a suffisamment de lieux à Montréal, mais pas suffisamment de lieux adaptés à la danse ou de diffuseurs spécialisés en danse.
- « La salle Pierre-Mercure est trop grande pour les petites compagnies et les compagnies intermédiaires. »
- « Si on est présenté à l'Agora à chaque deux ans, après, on fait quoi?? »
- « En ce qui concerne les Maisons de la culture, c'est difficile d'avoir accès au réseau particulièrement pour les jeunes; une fois qu'on y est présenté, c'est pour deux, trois semaines au mieux. »

Remarques reliées à <u>l'accessibilité</u> des lieux :

- Si les compagnies ou les chorégraphes ne sont pas sélectionnés dans les programmations de l'Agora, de Tangente, de DanseDanse, du Festival TransAmériques ou encore du Festival Montréal en lumières, ils doivent s'autodiffuser, ce qui entraîne une location de salle, un investissement important de temps, d'argent et des risques élevés.
- Plusieurs salles de spectacles existent à Montréal bien sûr, mais l'accessibilité est difficile (très occupée par les autres disciplines ou trop cher à louer.)
- Si une salle choisit de se positionner sur le marché dans une niche spécifique via des choix artistiques particuliers, et c'est le cas de la plupart des salles, tous ceux qui ne se qualifient pas n'ont pas accès à la salle. C'est le cas de l'Usine C par exemple.
- « Les diffuseurs en danse sont pauvres ce qui fait qu'ils peuvent difficilement prendre des risques ou payer des cachets. »
- Certains diffuseurs exigent parfois l'exclusivité sur le marché montréalais pour une période donnée.
- La Cinquième salle de PDA et Tangente œuvrent dans le créneau de la danse contemporaine. Les compagnies de danse ethniques ne tentent même pas d'être diffusées dans ces lieux, ce qui raccourcit la liste d'options pour elles.

Remarques reliées à la <u>qualité</u> des lieux :

- Selon plusieurs intervenants, les lieux de diffusion existants pour la danse ne sont pas adéquats au niveau de la technique (ex : pas de grille d'accrochage pour l'éclairage qui se descend, ce qui signifie de nombreuses heures de montage requises, ce qui se traduit par des coûts importants pour les compagnies.)
- L'équipement audiovisuel disponible est déficient. Les compagnies doivent souvent aller en location privée pour avoir des équipements de qualité.
- Certaines Maisons de la culture n'ont pas de tapis de danse.
- En somme, seules les grandes salles, ainsi que celles du Studio de l'Agora de la danse et de Tangente sont relativement bien équipées.

6.3.3 Synthèse et constats – Lieux de diffusion

6.3.3.1 *Tableau synthèse des lieux de diffusion inventoriés*

À partir de l'inventaire réalisé, nous avons créé un tableau synthèse des lieux de diffusion, mettant en lumière les différentes caractéristiques des espaces, essentielles à la pratique de la danse (dimension du plateau, jauge, résilience des planchers, disponibilité de planchers de danse) Également, l'accessibilité des lieux est traitée dans ce tableau (emplacement et coûts de location). Ce tableau tient sur une page et la légende à utiliser est la même que pour le tableau synthèse précédent sur les lieux de création, recherche, répétition.

Nom du lieu	Dimension du plateau	Jauge	Emplacement *	Plancher résilient	Tapis de danse disponible	Location de la salle			Location de studio	Utilisation du lieu	
Spécialisés en danse	**(prof.'x larg.'x haut.' sous le gril)**		**C ou E**	**oui / non**	**oui / non**	**Tarif Jour de montage**	**Tarif Jour de repr.**	**Soutien technique inclus (oui / non)**	**Tarif**	**nb de repr. en danse en 05-06**	**nb de repr. dans toutes les disciplines en 05-06**
Studio 303	24' 6" x 25' 9" x 10' 4	70	C	oui	non	150 $ + frais équip. et gardien de sécurité (membership VIP obligatoire)	150 $ + frais équip. et gardien de sécurité (membership VIP obligatoire)	non	9 $ à 16 $ / h	approx. 35	n/a
Studio de l'Agora de la danse	92'6" x 47' x 38'	260 à 345	C	oui	oui	pas de locations	n/a	n/a	n/a	78	n/a
Tangente	46' 3" x 29' x 13' 5"	91	C	oui	oui	pas de locations	n/a	n/a	n/a	92	n/a
Pluridisciplinaires											
Cinquième salle (PDA)	20' à 40' x 62' x 17' 11'	300 à 413	C	non	oui	425 $	730 $	oui	65 $ à 120 $ / bloc de 4 heures	44	140
Gesù - Centre de créativité	27' x 37' x 16'	425	C	info. non comm.	info. non comm.	info. non comm.	info. non comm.	info. non comm.	info. non comm.	info. non comm.	info. non comm.
Montréal, arts interculturels (MAI)	31' x 20' x 12' 6"	139	C	un peu	oui	200 $ (8 h)	300 $ à 375 $ (5 h. par jour)	oui	10 $ à 15 $ / h	7	104
Studio Hydro-Québec (MN)	52' x 43' x 26'	196	C	info. non comm.	non	50 $ /h	500 $ représ. + h de montage	non	23 $ /h	12	107
Salle Ludger-Duvernay (MN)	44' x 74' x 65'	804	C	info. non comm.	non	1150 $	2200 $	non	n/a	5	97
Salle Pierre-Mercure (CPP)	53' 5" x 67'2" x 67' 4"	845	C	oui	oui	1150 $	1 950 $	non	20 $ / h	info. non comm.	info. non comm.
Salle Wilfrid-Pelletier (PDA)	58'7" x 195' 3" x 80'	2960	C	non	oui	3550 $	3980 $ + 8% sur les billets vendus	oui	65 $ à 120 $ / bloc de 4 heures	29	197
Théâtre La Chapelle	36' 3" x 33' 6" x 18'	114	C	oui	oui	2425 $ à 3100 $ / sem.		dir. tech.	n/a	approx. 8	30
Théatre Maisonneuve (PDA)	69' 6" x 153' 7" x 85'	1441	C	non	oui	1060 $	1590 $ + 8% sur les billets vendus	oui	65 $ à 120 $ / bloc de 4 heures	35	222
Usine C	92' 6" x 59' 6" x 37' 6"	472	C	plancher de danse amovible	oui	info. non comm.	info. non comm.	info. non comm.	info. non comm.	info. non comm.	info. non comm.

6.3.3.2 *Constats*

Nous avons tenté dans le cadre de nos recherches de répondre à la question de savoir s'il y a suffisamment de lieux de diffusion, si les lieux existants répondent aux besoins de la danse professionnelle et s'ils sont accessibles aux organismes de production ou aux chorégraphes. Par accessibilité, nous couvrons les questions de localisation, de coûts et de disponibilité.

Quantité

- Il y a plusieurs lieux où la danse professionnelle est diffusée, mais peu de diffuseurs.

- La danse n'a pas pignon sur rue. Les trois diffuseurs spécialisés avec lieu de diffusion ne sont pas propriétaires de leur lieu. L'Agora de la danse et Tangente ont un bail qui vient à échéance prochainement. S'il y a des forfaits à l'Agora de la danse, il n'y a pas d'abonnement à un lieu spécialisé en danse à Montréal (l'équivalent d'un abonnement au TNM par exemple).

Qualité

- Au niveau des jauges, nous avons :

    - quatre grandes salles (Salle Ludger Duvernay (804), Salle Pierre- Mercure (845), Salle Wilfrid-Pelletier (2 960), Théâtre Maisonneuve (1 441))

    - quatre moyennes (Cinquième Salle (300 à 413), Usine C (472), Studio de l'Agora de la danse (à l'italienne jusqu'à 260) et Gesù (425)) et

    - cinq petites (MAI (139), Studio Hydro Québec (196), Studio 303 (70), Tangente (91), Théâtre La Chapelle (114)).

- Dimension des plateaux : on note une corrélation entre la jauge et la dimension du plateau, donc ce qui vient d'être énoncé par rapport à la jauge des salles s'applique, à l'exception de l'Usine C, qui a une jauge moyenne assortie d'un grand plateau.

- Planchers résilients : les trois lieux spécialisés en danse sont dotés de planchers résilients. Selon les informations obtenues, seul le Théâtre La Chapelle dans les diffuseurs pluridisciplinaires en est doté.

- Tapis de danse : le Studio 303 n'a pas de tapis de danse, les autres diffuseurs en ont, à l'exception des deux salles du Monument National (Salle Ludger Duvernay et Studio Hydro-Québec.)

- Les personnes rencontrées nous révèlent que l'état du parc immobilier par rapport au développement à long terme de la discipline est inadéquat. En effet, il y a peu de disponibilités dans des salles modulables avec des équipements de pointe, espaces nécessaires pour la création contemporaine et pour maintenir la compétitivité au niveau international.

Accessibilité

- Les lieux de diffusion sont concentrés au centre-ville de Montréal.

- L'analyse de l'accessibilité des lieux de diffusion va au-delà de la question de savoir si des lieux de diffusion physiques existent. Elle touche la question de leur véritable accès par les « demandeurs de lieux ».

- Il y a plusieurs lieux où la danse professionnelle peut-être présentée, mais le nombre de diffuseurs spécialisés est limité. Cela signifie que si les compagnies ou les chorégraphes indépendants ne sont pas sélectionnés pour être diffusés, l'option restante est de louer une salle et s'autodiffuser. Étant donné les coûts impliqués, cette option peut être difficilement accessible pour les compagnies intermédiaires ou pour la relève.

- Étant donné le peu de disponibilités de studios laboratoires et de résidences de production dans des lieux de diffusion, les compagnies peuvent difficilement peaufiner leurs spectacles dans des conditions scéniques avant d'arriver en salle. Ils doivent donc défrayer des coûts techniques plus élevés pour ajuster leur spectacle immédiatement avant leur présentation en salle.

- Si une salle choisit de se positionner sur le marché dans une niche spécifique via des choix artistiques particuliers, et c'est le cas de la plupart des salles, tous ceux qui ne se qualifient pas n'ont pas accès à la salle.

Impacts

- Une certaine fragilité du secteur puisque l'absence de lieux identifiés très clairement à la danse dans l'espace culturel ne facilite pas le travail de développement et de fidélisation du public.

- Tel que mentionné, si les compagnies ou les chorégraphes indépendants ne sont pas sélectionnés pour être diffusés, l'option restante est de louer une salle et s'autodiffuser. Les coûts et risques associés à une telle aventure empêchent plusieurs de se lancer dans l'opération, particulièrement les chorégraphes de la relève.

- Il y a actuellement, pour les compagnies et chorégraphes, une grande difficulté de progression des plateaux moyens vers les grands plateaux.

7. ENVIRONNEMENT DE LA DANSE PROFESSIONNELLE MONTRÉALAISE

Dans cette étude sur l'**État de situation des lieux de formation, répétition, recherche, création, production et diffusion en danse professionnelle sur le territoire de l'île de Montréal**, il est fondamental d'étudier certains aspects de l'environnement de la danse professionnelle montréalaise.

Nous nous sommes intéressés à la PDA, au rôle qu'elle joue actuellement en matière de diffusion de la danse et au rôle qu'elle pourrait et « devrait » jouer, notamment à la suite de la construction de la nouvelle salle de concerts pour l'OSM. Le Réseau municipal de diffusion culturelle, avec son parc de lieux de diffusion est également un acteur de premier plan en matière de diffusion de la danse. Pour enrichir notre réflexion, nous avons analysé certains lieux situés à l'extérieur du Québec. Compte tenu de l'intérêt pressenti de formules d'équipements collectifs, nous avons étudié trois cas de lieux collectifs de diffusion en théâtre. Finalement, dans le contexte du financement de projets d'équipements culturels, nous avons posé un regard sur les difficultés des organismes en danse à recueillir du financement privé.

7.1 Société de la Place des Arts

> *« La Place des Arts (PDA) est un diffuseur important en danse. Trois salles accueillent régulièrement des spectacles de danse contemporaine et de ballet.*
>
> *La salle Wilfrid-Pelletier est l'hôte en décembre du spectacle de Noël des Grands Ballets Canadiens de Montréal (GBCM) et, au fil de l'année, de grandes troupes d'ici et d'ailleurs s'y produisent. La salle Maisonneuve se voit confirmer une forte mission de diffusion en danse. Le rapport salle-scène est apprécié des organismes en danse. La Cinquième salle a une programmation axée sur la création contemporaine dont la danse.*
>
> *La PDA est également un centre de création et de production important en arts de la scène. Parmi les résidents, on y retrouve les GBCM quoiqu'ils ne disposent pas de studio sur place. Parmi les locataires, (nous retrouvons) O Vertigo Danse (et) en résidence de création, Fortier Danse Création.*
>
> *Selon les besoins et les espaces disponibles, des organismes peuvent s'ajouter pour des périodes plus ou moins longues. Avec un éventuel départ de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), des studios pourraient-ils être disponibles pour des organismes en danse ? La PDA peut-elle jouer un autre rôle en danse ? »*
>
> *Termes de référence de l'étude, page 5*

Comme en témoigne le tableau suivant, la PDA est, avec une centaine de représentations par année, un joueur majeur de la danse professionnelle à Montréal. Compte tenu des caractéristiques des salles Wilfrid-Pelletier et de Maisonneuve, on y présente

principalement des « grandes formes ». Les Grands Ballets Canadiens de Montréal est un organisme résident de la PDA et y présente annuellement sa série de spectacles, les représentations de Casse-noisettes pendant la période de Noël et y diffuse des spectacles de compagnies invitées. Le statut d'organisme résident lui confère une priorité au niveau des dates de diffusion. Toutefois, contrairement aux autres organismes résidents de la PDA, les GBCM n'utilisent pas les salles de répétitions de la PDA ni les espaces administratifs.

Tableau 1 – Nombre de représentations en danse professionnelle à la PDA, par salle, 2003-2004 à 2005-2006

Salle	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Wilfrid-Pelletier	37	26	29
Maisonneuve	38	43	35
Cinquième salle	27	14	32
Autres		14	2
Total	**102**	**97**	**98**

Au cours des dernières années, la PDA a accru significativement sa participation en danse contemporaine, notamment en développant une programmation en création contemporaine (Cinquième salle) et en offrant une résidence de création[2] à une compagnie de danse. De plus, certaines compagnies ont accès à la salle (Cinquième salle ou Maisonneuve) pour du travail de création avant la diffusion de leur spectacle.

Elle a développé un projet de Centre de la danse sur l'Esplanade Est du quadrilatère qu'elle occupe. Le concept développé misait sur la cohabitation et le rassemblement de divers organismes au sein d'un même centre permettant le partage d'espaces de services, de studio ou d'équipements. Ce projet n'a pas été réalisé, mais l'intérêt pour la danse et son développement demeure.

À la fin du mois d'août 2007, nous avons visité les studios de répétition et interviewé M. Michel Gagnon, Directeur de la programmation à la PDA. La PDA dispose actuellement de six studios, dont deux très grands; l'un est actuellement dédié aux répétitions de l'OSM et l'autre, aux répétitions de l'Opéra de Montréal. De plus, la PDA a aménagé récemment un petit studio de création pourvu de certains équipements de son et d'éclairage.

Selon les informations disponibles à ce jour, la réalisation de la salle de l'OSM pourrait réduire légèrement l'utilisation du studio de répétition de l'OSM mais ne le libérerait suffisamment pour en faire un studio qui pourrait être consacré principalement à la danse. Par contre, selon M. Gagnon, la salle dédiée à l'Opéra de Montréal, qui est utilisée par cette dernière pour quatre à six périodes de trois semaines par année, pourrait être

[2] La compagnie Fortier Danse Création a été en résidence pendant 4 ans. La compagnie RubberbanDance est actuellement en résidence à la PDA.

transformée en véritable studio de création. À très court terme, des équipements de son et d'éclairage pourraient être installés et ce, à des coûts raisonnables; après l'ouverture de la salle de l'OSM (qui permettrait de libérer certains espaces de rangement), des douches et vestiaires pourraient également être aménagés.

Au cours des prochaines années, la construction de nouveaux locaux pour le Conservatoire d'art dramatique pourra libérer de 80 à 100 dates en saison régulière à la Cinquième salle. La PDA étudie actuellement différents scénarios de réaménagement de la Cinquième salle qui lui permettraient de mieux répondre aux besoins de la diffusion de la danse contemporaine.

Au sujet de la PDA, les participants aux groupes de discussion ont remarqué que :

- « Fortier Danse création a bénéficié d'une résidence de quatre ans à la PDA. Lors de cette création, l'organisme a eu accès aux studios de répétitions, aux équipements. Il a été mandaté pour faire des activités d'animation; ce fut une superbe expérience ».
- « De façon générale, on croit que la PDA pourrait jouer un plus grand rôle en danse. »
- « Pour l'utilisation des installations de la PDA, la danse est en « compétition » avec les autres disciplines. »

7.2 Réseau municipal de diffusion culturelle

Le Réseau municipal de diffusion culturelle est un joueur important dans la diffusion de la danse professionnelle sur le territoire de l'île de Montréal. Il regroupe une vingtaine de composantes sur l'ensemble du territoire. Certains, majoritairement les Maisons de la culture, privilégient la gratuité de l'accès aux spectacles, alors que les autres gèrent des politiques de tarification variées.

Le Réseau s'est déployé graduellement depuis la création de la première Maison de la culture en 1982, la Maison de la culture Maisonneuve. Les caractéristiques des lieux, en termes de plateau et d'équipements, sont donc très différentes, les infrastructures les plus récentes répondant généralement mieux aux besoins du secteur de la danse professionnelle.

Ces lieux de diffusion étant des équipements qui offrent des services de proximité, leur gestion relève des arrondissements. Les pratiques peuvent donc varier d'un arrondissement à l'autre selon les conditions et priorités locales. Une exception à cette règle, le Théâtre de Verdure qui, bien que situé dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, est un équipement d'agglomération.

Dans la plupart des arrondissements, l'administration municipale est propriétaire et gère directement le lieu de diffusion alors que dans d'autres cas, des ententes de service ont été négociées avec des propriétaires privés ou publics (ex. : le Théâtre Mirella et Lino Saputo – arrondissement St-Léonard, le Centre des arts Saïdye Bronfman – arrondissements Notre-

Dame-de-Grâce et Côte-des-Neiges ou encore le Cégep Marie Victorin - arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles).

Pour nous aider à évaluer l'importance du Réseau dans la dynamique de la diffusion de la danse professionnelle à Montréal, la division de l'Action culturelle et des partenariats nous a fourni une compilation des activités de diffusion de la danse tenues dans les composantes du Réseau entre le 8 février 2003 et le 13 juillet 2006. Le tableau 2 montre le nombre de représentations de spectacles de danse offertes pendant cette période par les composantes du Réseau.

Quelque 330 représentations ont été offertes sur cette période de trois ans et demi, soit environ une centaine de représentations par année en moyenne. Compte tenu des caractéristiques des lieux et des orientations des diffuseurs, il n'est pas surprenant de constater que cinq des 24 lieux répertoriés ont donné 52 % du total des représentations en danse; il s'agit de : la Maison de la culture Villeray-St-Michel-Parc-Extension/l'Auditorium Le Prévost, la Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal, la Maison de la culture Mercier, la Maison de la culture Frontenac et l'arrondissement St-Léonard (Théâtre Mirella et Lino Saputo.)

Notons qu'une grande part de ces programmations est dédiée au milieu scolaire.

Tableau 2 – Nombre de représentations de spectacles de danse professionnelle offertes par composante du Réseau municipal de diffusion culturelle 2003-2006

Composantes du Réseau municipal de diffusion culturelle	nombre de représentations
Maison de la culture Villeray-St-Michel-Parc-Extension/Auditorium Le Prévost	51
Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal	40
Maison de la culture Mercier	32
Maison de la culture Frontenac	29
Arrondissement St-Léonard/Théâtre Mirella et Lino Saputo	20
Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville	16
Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce/Centre des arts Saïdye Bronfman	16
Théâtre de Verdure	15
Maison de la culture Pointe-aux-Trembles	15
Arrondissement Outremont/Théâtre Outremont	15
Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles/Salle Désilets du Cégep Marie-Victorin	13
Maison de la culture Maisonneuve/Salle Sylvain-Lelièvre du Collège de Maisonneuve	11
Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce	10
Arrondissement Île-Bizard-Sainte-Geneviève/Salle Pauline Julien	9
Maison de la culture Rosemont-La Petite-Patrie/Collège Jean-Eudes	8
Maison de la culture Côte-des-Neiges	8
Arrondissement LaSalle/Cégep André-Laurendeau	5
Maison de la culture Maisonneuve	4
Arrondissement St-Laurent/Salle Émile Legault	4
Maison de la culture Villeray-St-Michel-Parc-Extension/Salle de diffusion Parc-Extension	3
Arrondissement LaSalle/Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux	2
Maison de la culture Marie-Uguay	2
Arrondissement Lachine/Pavillon de l'Entrepôt	1
Arrondissement St-Laurent/Arena Raymond-Bourque	1
Total	**330**

Pour ces représentations données dans le Réseau municipal de diffusion culturelle, le tableau 3 présente le nombre de représentations offertes par artiste ou compagnie. Nous constatons que 20 des 77 artistes ou compagnies répertoriés ont donné plus de 76 % des représentations offertes au sein du Réseau. Il s'agit de : Bouge de là, Tangente, Création Caféine, Créations ETC, Fortier Danse création, Cas public, Danse Cadence, les Sortilèges, les Ballets Jazz de Montréal, Sinha Danse, Coleman Lemieux & Compagnie, Montréal Danse, Rubberbandance Group, Echine Dô, Lucie Grégoire Danse, Danse Cité, les Grands Ballets Canadiens de Montréal, Transatlantique/ Danse Imedia, Fondation Margie Gillis et Louise Bédard Danse. Si certains projets visent à soutenir la relève, plusieurs spectacles proviennent de compagnies intermédiaires établies depuis plusieurs années.

Le rôle principal de ces services de proximité est de **présenter une offre culturelle variée aux résidents des arrondissements.** Les diffuseurs vont généralement privilégier une

diversité dans leur programmation; leurs choix sont souvent basés sur les besoins exprimés ou perçus des citoyens de leur arrondissement et ils vont faire des efforts pour développer leur public. Bien que plusieurs aient un intérêt et une sensibilité pour la danse, ils n'ont **pas d'objectif de développement disciplinaire.**

Les diffuseurs rencontrés ont souligné les grandes différences dans les équipements de diffusion disponibles en termes de grandeur des plateaux et d'équipements. Dans un monde idéal, des normes (grandeur de plateau et équipements de base) devraient être adoptées et le Réseau devrait être modernisé et complété en fonction de ces normes.

Ils affirment souhaiter travailler en complémentarité avec les diffuseurs privés qui présentent des spectacles de danse, mais plusieurs déplorent les clauses d'exclusivité exigées par ces derniers; selon eux, ces clauses limitent la durée de vie des spectacles et ont un impact négatif sur le développement des publics.

Certains diffuseurs affirment que, faute de ressources financières et techniques suffisantes, le Réseau municipal de diffusion culturelle est actuellement sous-utilisé. Toutefois, compte tenu de la faible visibilité de la danse et de la difficulté d'attirer le public, toute augmentation de l'offre de spectacles de danse devrait être précédée ou accompagnée d'activités de développement de public ou de médiation et être régulière (la régularité de l'offre de spectacles de danse apparaît comme un facteur de réussite).

En plus de la diffusion de spectacles de danse, certaines composantes du Réseau offrent des résidences de création de courte durée (généralement une semaine); la Maison de la culture de Montréal-Nord fait exception à cette règle en offrant à la compagnie Bouge de là une résidence de six semaines. Plusieurs diffuseurs affirment qu'ils pourraient augmenter le nombre de résidences de création. En effet, entre le 15 septembre et le 15 mai, il serait possible d'ajouter au calendrier des résidences d'une durée maximale d'une semaine. Pendant l'été, il serait possible d'ajouter des résidences plus longues. Toutefois, les ressources budgétaires limitées et surtout les limites en heures de technique sont un frein majeur à l'ajout de résidences de création.

Outre **certains investissements mineurs (tapis de danse, mise à niveau de certains équipements) la priorité absolue identifiée par les diffuseurs rencontrés est une augmentation des ressources financières** qui permettrait dans un premier temps, d'améliorer les cachets offerts aux artistes, d'enrichir la programmation en danse et d'intensifier les actions de développement de public et de médiation. Cette croissance des ressources financières devrait nécessairement être complétée par une **augmentation conséquente des ressources humaines.**

Tableau 3 – Nombre de représentations de spectacles de danse professionnelle offertes par artiste ou compagnie 2003-2006

Artiste ou compagnie	Nombre de représentations	Artiste ou compagnie	Nombre de représentations
Bouge de là	58	Marie-Josée Larrault	2
Tangente	23	Carpe Diem	2
Création Caféine	17	Jean Léger	2
Créations ETC	15	Compagnie Et Marianne et Simon	2
Fortier Danse création	14	Compagnie Flak	2
Cas public	14	Corpus Rhésus Danse	2
Danse Cadence	12	Dulcinée Langfelder et cie	2
Les Sortilèges	12	Jocelyne Montpetit	2
Les Ballets Jazz de Montréal	10	La Maisonnée	2
Sinha Danse	9	Le fils d'Adrien Danse	2
Coleman Lemieux & Compagnie	8	Mariko Tanabe Danse	2
Montréal Danse	8	Take 2	2
Rubberbandance Group	8	Zeugma	2
Echine Dô	7	10 Gates Dancing	1
Lucie Grégoire Danse	7	ART ET TRANSFORMATION	1
Danse Cité	6	Catherine Lalonde	1
Les Grands Ballets Canadiens	6	Daniel Léveillé nouvelle danse	1
Transatlantique/ Danse Imedia	6	Danse K par K	1
Fondation Margie Gillis	5	Danse Kalashas	1
Louise Bédard Danse	5	Danse Rasa	1
Cercle d'expression artistique Nyata Nyata	4	Empreinte bleue	1
kondition pluriel	4	Et Marianne et Simon	1
les Productions Fila 13	4	Festivalissimo	1
Sursaut	4	Finding Zero / Les Sacoches vertes	1
Ah ha Productions	3	Go-On Productions	1
Carole Grant	3	Hassan El Hadi	1
Danse Imédia / Transatlantic	3	Holly Body Tattoo	1
Héloïse Rémy	3	Jane Mappin/5 voix 5 visages/Scolaire	1
Isabel Mohn	3	Les traqueurs	1
Jonathan Voyer	3	Peggy Baker Dance Projects	1
La Parenthèse	3	SANS TEMPS Danse	1
O Vertigo	3	Veronica Melis	1
Système D / Dominique Porte	3	Voxtrot inc.	1
Van Grimde Corps Secrets	3		
		Total	**330**

Voici certaines remarques, au sujet du Réseau municipal de diffusion culturelle,[3] issues des groupes de discussion:

Quantité, qualité, accessibilité :

- « Sur 22 Maisons de la culture, seulement quelques-unes diffusent de la danse : Mercier, Frontenac, Pauline-Julien. »
- « Un travail est d'abord à faire au niveau des infrastructures dont la qualité est très inégale. »
- « Des structures de soutien comme *Vues sur la relève*, *Jouer dans l'île*, le *Printemps de la danse* permettent d'être vu, donne une vie aux spectacles et font une différence. »
- «Il peut être difficile d'établir les contacts pour être présenté dans le Réseau des Maisons de la culture.»
- « J'ai été reconnu par le milieu avant de pouvoir entrer dans le Réseau. »

Développement de la discipline :

- « Le Réseau pourrait être mis à la disposition du développement de la discipline. Il est vrai que la nature du mandat des Maisons de la culture est davantage au niveau de la diffusion que de la création, mais une adaptation est souhaitable. »
- « Si le Réseau des Maisons de la culture était ouvert aux résidences, cela ferait une grosse différence. »
- « Le Réseau des Maisons de la culture a un intérêt à développer des artistes via des résidences. Il est bien sûr nécessaire de faire de « bons matchs » entre les artistes résidents et la communauté de proximité desservie par la Maison de la culture. Chaque Maison pourrait « adopter » son chorégraphe ! »
- « Le Réseau est très important pour la danse. Chez nous, il n'y a pas une création qui n'ait pas passé par une ou des Maisons à un stade ou un autre du processus. »

Développement de publics :

- « Le Réseau est en première ligne pour le développement de publics. »
- « Un même spectacle peut passer d'une assistance de 160 personnes dans une Maison, à 20 dans une autre. Le travail de sensibilisation des publics est très important. »

[3] Pour une très grande majorité des personnes du milieu de la danse consultés dans le cadre de cette étude, il y a confusion en ce qui concerne la nomenclature des lieux de diffusion municipaux; les gens ont tendance à continuer à utiliser l'expression « Maison de la culture » pour l'ensemble des composantes du Réseau et la nouvelle appellation « Réseau municipal de diffusion culturelle » est peu utilisée.

7.3 Analyse de certains lieux spécialisés en danse situés à l'extérieur du Québec

Afin d'établir certaines comparaisons et d'alimenter notre réflexion sur les lieux en danse professionnelle, nous avons réalisé une analyse de cinq lieux spécialisés en danse situés à l'extérieur du Québec.

Ces lieux ont été choisis par un comité composé de Madame Marie Daveluy, Chargée de programme musique et danse au Conseil des arts et des lettres du Québec, de Madame Sylviane Martineau, Conseillère culturelle – danse au Conseil des arts de Montréal et de Madame Lorraine Hébert, Directrice générale au Regroupement québécois de la danse.

Les cinq lieux étudiés dans cette section sont :

- Dance Center (Canada)
- Baryshnikov Dance Foundation (États-Unis)
- Charleroi Danses Les écuries et la Rafffinerie (Belgique)
- P.A.R.T.S. (Belgique)
- DanseXchange - Hippodrome Theatre (Angleterre)

Les recherches pour cette étude ont été réalisées pendant la période estivale; il a été possible d'entrer en contact avec quelques personnes mais dès la seconde semaine du mois de juillet, il est devenu évident que la recherche sur les lieux devrait être concentrée à la documentation accessible par Internet ou encore par celle obtenue grâce aux contacts faits au début juillet. En effet, la période de vacances se situe en juillet et août dans la plupart des lieux du milieu culturel tant au Québec, en Amérique du Nord qu'en Europe.

Les entrevues réalisées ont eu lieu principalement entre la fin juin et le 12 juillet. Des entrevues et des échanges ont eu lieu avec Messieurs Guy Cools et Gilles Savary, et Mesdames Hélène Blackburn, Mirna Zagar, Marie Chouinard, Paule Beaudry et Isabelle Van Grimde. De plus, deux membres du comité ont également été consultés, Mesdames Lorraine Hébert et Sylviane Martineau.

Les résultats détaillés des recherches sont présentés à l'annexe 3. Cette annexe présente, pour chaque lieu, un bref historique, l'énoncé de la mission ou du mandat, les clientèles desservies, la nature des activités, l'importance des activités en relation avec le milieu, le financement, une brève présentation du lieu, le fonctionnement et le mode de gouvernance. Le tableau 4 présente une synthèse des lieux, des clientèles et des activités des cinq lieux retenus.

Tableau 4 – Présentation synthèse des lieux retenus

	Dance Center Vancouver (Canada)	Baryshnikov Dance Foundation New York (Etats-Unis)	Charleroi Danses Charleroi et Bruxelles (Belgique)	P.A.R.T.S. Bruxelles (Belgique)	DanseXchange Birmingham (Angleterre)
Lieux					
Insertion dans un complexe plus large		Oui			Oui
Studio	6	4	?	5	3
Salle de spectacle	1	1 *	?	1 **	1 *
Bureaux					
Organisme	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Autres locataires	Oui	Oui			
Clientèles					
Compagnies de création/production	Oui		Oui		Oui
Chorégraphes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Interprètes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Enseignants	Oui		Oui	Oui	Oui
Public	Oui		Oui		Oui
Activités					
Bourses		Oui			
Formation de base				Oui	
Entraînement	Oui		Oui	Oui	Oui
Perfectionnement	Oui		Oui		Oui
Collaborations interdisciplaires	Oui				
Insertion profesionnelle des artistes			Oui		
Résidences	Oui	Oui	Oui		Oui
Soutien à la création		Oui			
Création/production			Oui		Oui
Coproductions			Oui		
Diffusion					
Extraits de spectacles	Oui			Oui	
Saison		Oui	Oui	Oui	Oui
Festival	Oui		Oui		
Consultations	Oui				
Mentorat					
Développement de public	Oui		Oui		Oui
Promotion de la danse	Oui		Oui		
Location de studios	Oui	Oui			Oui

1 *: L'organisme a accès à une salle de spectacle située à l'intérieur du complexe
1 **: L'organisme peut transformer un studio en salle de spectacle

Faits saillants

- La création de chaque lieu est intimement liée à la réalité et aux besoins du milieu dont il est issu.
- Le besoin de rassembler, de permettre le réseautage et le partage entre les artistes ou entre les artistes et le milieu est un élément-clé qui se retrouve à la base de chacune des initiatives de création de ces lieux, et ce, peu importe leurs missions.
- Deux lieux font partie d'un complexe culturel plus vaste, ce qui leur permet notamment d'avoir accès à une salle de spectacle.
- Les cinq lieux disposent de plusieurs studios et d'une salle de spectacle (ou ont accès à une salle de spectacle).
- Deux lieux louent des bureaux à d'autres organismes pour développer des synergies entre organismes.
- Les organismes louent des studios ou les rendent disponibles à leurs étudiants.
- Sauf P.A.R.T.S. et Baryshnikov Dance Foundation, les clientèles sont très diversifiées.
- Chaque lieu offre de multiples activités et n'est pas spécialisé.
- Ces lieux ont une très forte connotation identitaire pour la danse.

Facteurs de succès

Dans l'établissement de ces lieux souvent admirés, voire enviés, il est intéressant de s'interroger sur les facteurs qui ont favorisé leur succès. Certains facteurs ressortent de notre lecture des cinq cas étudiés :

- au départ, chaque projet avait un « porteur de ballon » crédible;
- le concept du lieu a été développé en pensant au long terme;
- le projet était solidement inscrit dans son milieu;
- une masse critique de personnes s'est jointe au projet;
- la réalisation du lieu a été un moyen pour la réalisation d'une vision.

7.4 Équipements collectifs

Dans le cadre de cette étude sur les lieux en danse professionnelle à Montréal, une réflexion sur la gestion d'équipements culturels collectifs est importante. En effet, les termes de référence de l'étude stipulent que :

> *« Devant le nombre de besoins à combler, l'hypothèse d'équipements collectifs doit être analysée en fonction des avantages (moins de pressions financières, amélioration des conditions de pratique, synergie entre les organismes qui cohabitent ou travaillent dans un même lieu, etc.) et des inconvénients (contraintes de temps, de cycle de production, etc.) et surtout des conditions de faisabilité et de pérennité. Quelques modèles sont à explorer : Maison Théâtre,*

Espace Libre, Périscope, etc. Des adaptations pour la danse sont-elles envisageables ? » (Termes de référence de l'étude, page 5)

Cette réflexion est d'autant plus importante que ce type d'équipement est déjà présent dans le secteur de la danse (ex. : Circuit Est, Diagramme, etc.).

Nous avons interviewé quatre personnes associées très étroitement à la gestion des trois organismes identifiés dans les termes de référence, Madame Marie-Ginette Guay et Monsieur Jean-Pierre Bédard, respectivement directrice artistique et directeur administratif du Théâtre Périscope, Monsieur Alain Grégoire, directeur général de la Maison Théâtre et Madame Caroline Lussier, directrice administrative du Festival TransAmériques et ex-directrice administrative d'Espace Libre.

L'annexe 1 présente des informations de base sur les trois organismes collectifs de théâtre qui nous intéressent, notamment leur mission ou mandat actuel, la composition de leur conseil d'administration et la description de leurs membres. Ces trois organismes sont des diffuseurs spécialisés en théâtre qui ont vu le jour il y a plus d'une vingtaine d'années. Au fil des années, ils ont servi leur milieu, ils ont traversé des crises, ont évolué et se sont adaptés. Aujourd'hui, ils sont des « institutions » importantes dans leur milieu. La section suivante en présente une synthèse.

Théâtre Périscope

Lors de sa création, le Théâtre Périscope était avant tout un organisme de services pour ses quatre compagnies résidentes. Au fil du temps, notamment à cause de la fermeture de certaines compagnies résidentes (Théâtre le Repère et La Commune) et de l'évolution du milieu du théâtre de la région de Québec, le Périscope est devenu, en 2003, au terme d'une réflexion stratégique, « **une structure de diffusion et de services offerts en partenariat, à la disposition de l'ensemble de la communauté théâtrale »** et non plus une structure de diffusion avec des organismes résidents. (http://www.theatreperiscope.qc.ca**,** août 2007)**.**

Aujourd'hui, deux compagnies de théâtre, le Théâtre Blanc et le Théâtre Niveau Parking y louent des espaces de bureau, mais n'ont aucun privilège quant à la location des espaces de diffusion. Son Conseil d'administration est composé de neuf membres dont quatre artistes. Tous les membres du Conseil y siègent à titre personnel et ne représentent pas l'organisme pour lequel ils travaillent. Une co-direction générale (artistique et administrative) a la responsabilité de la gestion de l'organisme. Les deux directeurs ne siègent pas au Conseil.

Maison Théâtre

La Maison Théâtre **« est issue de la volonté du milieu (…et) a pour mission de favoriser le développement du théâtre pour l'enfance et la jeunesse et d'offrir à tous, par la diffusion d'œuvres théâtrales de qualité, une porte ouverte sur la culture**. **»** (http://www.maisontheatre.qc.ca, août 2007). Elle est une véritable institution au service d'un enjeu collectif, le développement du théâtre pour l'enfance et la jeunesse. L'organisme diffuse des spectacles produits par des « compagnies membres » et des spectacles produits par des « compagnies non-membres ». Son Conseil d'administration est composé

de 11 membres, dont sept sont élus parmi les 24 compagnies membres et quatre sont cooptés. L'assemblée générale des membres représente une très large part des compagnies professionnelles de théâtre pour l'enfance et la jeunesse du Québec. Le directeur général ne siège pas au conseil. Un comité artistique composé de quatre représentants de compagnies membre et du directeur général a la responsabilité de recommander la programmation annuelle et l'admission ou non de nouveaux membres de l'organisme.

Espace libre

L'Espace Libre appui son action sur les « trois piliers qui le composent :

- **NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL (NTE)**, théâtre de recherche et de création
- **OMNIBUS, LE CORPS DU THÉÂTRE (Omnibus)** compagnie de mime et de théâtre et
- **L'ACCUEIL** qui reçoit et diffuse les productions de compagnies et d'artistes affichant une parenté avec le projet artistique de la maison: audace, recherche et expérimentation. »

(http://www.espacelibre.qc.ca, août 2007)

Au départ, Espace libre était un organisme de services pour les trois compagnies qui l'animaient (NTE, Omnibus et Carbone 14). La gestion de l'organisme a toujours été assumée en collégialité. Le temps d'utilisation du lieu était partagé en trois et chaque organisme avait la responsabilité de la programmation de son créneau. Le départ de Carbone 14 a laissé place au développement de la fonction de diffusion (Accueil). Aujourd'hui, Espace Libre porte deux chapeaux, celui de gestionnaire de salles pour les trois piliers et celui de diffuseur spécialisé (Accueil). Chaque pilier a la responsabilité de la programmation de son créneau. Son équipe comprend une direction artistique et une direction administrative.

Analyse

Lors de leur création, le Théâtre Périscope et Espace Libre étaient des équipements collectifs voués au service de leurs membres. Au fil du temps, ils se sont adaptés; aujourd'hui, le Théâtre Périscope est un équipement collectif au service de l'ensemble de sa communauté alors qu'Espace Libre est un équipement collectif « hybride » en ce sens que les deux tiers de l'occupation du lieu sont réservés aux compagnies animées par ses membres fondateurs (NTE et Omnibus) et l'autre tiers, par une fonction d'accueil de productions théâtrales. La Maison Théâtre a toujours été un équipement collectif ouvert à l'ensemble de sa communauté et voué à son développement.

Pour les équipements collectifs réservés à l'usage exclusif ou principal des membres, l'avantage majeur est l'accès à un équipement et à des services, qui autrement, seraient prohibitifs pour les usagers. Un autre type d'avantage est, lorsqu'il y a cohabitation, la synergie qui peut en découler. Pour ce type d'équipement, l'inconvénient majeur pour les usagers est qu'ils doivent généralement faire certains compromis, soit sur les

caractéristiques de l'équipement ou encore sur les conditions d'utilisation (limites de temps, disponibilités des périodes, etc.).

Les trois organismes analysés ont connu des crises de gouvernance; ils ont trouvé leur équilibre. L'adhésion à la vision collective incarnée dans l'équipement et la bonne volonté ont généralement contribué à régler ces situations. À la base de plusieurs de ces crises, nous retrouvons souvent des situations de conflit d'intérêt où des membres des conseils d'administration des équipements collectifs ont fait passer l'intérêt des usagers qu'ils « représentaient » avant l'intérêt collectif.

Une façon de réduire ce risque est de s'assurer que la mission et la structure de gouvernance soient bien « alignées ». À titre d'exemple, pour un équipement collectif dont l'usage est exclusivement ou principalement réservé aux membres, il nous apparaît préférable que l'assemblée générale des membres et le conseil d'administration soient essentiellement composés de personnes représentant les utilisateurs. Il est alors relativement facile, pour les utilisateurs de déterminer le niveau de services qu'ils souhaitent se donner (et les coûts qui en découlent), comment l'utilisation de l'équipement sera partagée et les conditions de son utilisation, notamment les tarifs.

Compte tenu de la situation financière des organismes de danse, de leur cycle de création/production (± une création aux 18 mois) et par conséquent, de leurs besoins en studios et en lieux de diffusion, le développement d'équipements collectifs est des plus pertinents pour ce secteur

7.5 Financement privé

Dans le cadre de cette étude sur les lieux en danse professionnelle à Montréal, une réflexion sur le financement privé s'impose. En effet, dans les montages financiers pour la réalisation de projets d'immobilisations culturelle, le MCCCF limite généralement sa contribution à un projet développé par un OBNL à 90 % des coûts admissibles; les promoteurs des projets doivent donc compléter le financement. Pour réduire l'impact des projets d'immobilisations sur les coûts annuels d'opération de ces organismes, le MCCCF veut éviter que le promoteur doive recourir à un financement hypothécaire pour financer sa contribution et favorise plutôt le recours à une campagne de financement privé.

Dans le secteur de la danse, on reconnaît généralement que l'obtention de financement privé est très difficile et qu'il serait même plus difficile que pour d'autres formes d'art, notamment à cause d'une offre prédominante de spectacles de création en danse contemporaine, du nombre limité de représentations données à Montréal et au Québec, du peu de visibilité de la danse contemporaine dans les médias et le paysage culturel, et de la difficulté d'accès pour plusieurs organismes de danse à des ressources financières et humaines leur permettant de mettre en place l'organisation nécessaire à la recherche de financement privé.

Compte tenu des exigences du MCCCF en cette matière, cette difficulté d'obtenir du financement privé pourrait s'avérer un frein réel au développement de projets immobiliers porteurs pour le secteur de la danse.

Il importe de rappeler que la contribution du secteur privé au développement des arts peut prendre plusieurs formes : le bénévolat, les dons des personnes et des fondations, les dons et les commandites des entreprises. Une telle contribution peut être en argent ou en biens et services. Plusieurs facteurs influencent la capacité d'un organisme artistique à obtenir du financement privé : les habitudes de don et de mécénat de sa communauté, la notoriété de l'organisme, la diffusion de ses œuvres, sa taille et sa structure organisationnelle de même que le degré d'accessibilité des œuvres présentées (créations de pointe, œuvres du répertoire ou œuvres aux formes plus conventionnelles.)

Au sein d'une même communauté, on pourrait généralement s'attendre à ce que l'obtention de financement privé soit plus facile pour les organismes qui ont une grande notoriété, pour ceux qui ont une plus grande diffusion, pour les organismes de taille plus importante qui ont plus de ressources à consacrer à cette activité, ou encore pour les organismes dont les spectacles sont de facture plus conventionnelle.

Au Québec, peu de données publiques sur le financement privé des arts existent. Il est donc peu aisé de valider ou non cette assertion sur la difficulté des organismes de danse à obtenir du financement privé. Malgré cette contrainte, nous allons tout de même tenter de la vérifier.

Nous avons fait une demande d'information au CALQ. Après des échanges sur cette question, il a été convenu que le CALQ, à partir de ses banques de données, ferait une compilation spéciale et nous fournirait des informations sur les revenus et dépenses des organismes de production en danse de la région de Montréal soutenus au fonctionnement par le CALQ de 2001-2002 à 2005-2006. Ces compilations (pour les organismes de production en danse et pour les organismes de production en arts de la scène) sont présentées à l'annexe 2. À partir de ces compilations, nous avons calculé les revenus et dépenses pour les autres organismes de production en arts de la scène (danse exclue) de la région de Montréal soutenus au fonctionnement par le CALQ.

Les tableaux 5 à 9 présentent certains résultats de ces compilations pour l'exercice 2005-2006, à savoir, une comparaison de la taille des organismes, des revenus annuels moyens, de l'aide privée reçue, de l'aide privée reçue par représentation et de la part de l'aide privée dans les revenus autonomes des organismes.

Aux fins de ces compilations, le CALQ a déterminé trois catégories de taille, les organismes dont les revenus annuels sont inférieurs à 250 000 $, ceux dont les revenus annuels se situent entre 250 000 $ et 499 999 $ et enfin, ceux dont les revenus sont de 500 000 $ et plus. Pour simplifier la présentation de cette analyse, nous les qualifierons respectivement d'organismes « petits », « moyens » et « grands ».

Le tableau 5 révèle des différences majeures quant à la taille des organismes de danse et des autres organismes des arts de la scène. Essentiellement, le secteur de la danse compte proportionnellement moins de grands organismes que les autres secteurs des arts de la scène (39,1 % contre 54,8 %) et plus d'organismes moyens (47,8 % contre 29,0 %).

Tableau 5 – Tailles des organismes de production en danse et en arts de la scène (danse exclue) de la région de Montréal, 2005-2006

Catégories de revenus	Organismes de production de la région de Montréal soutenus au fonctionnement par le CALQ Exercice 2005-2006				
	Danse			Arts de la scène (danse exclue)	
	Nombre	%		Nombre	%
Tous les organismes	23	100,0%		62	100,0%
Revenus de moins de 250 000 $	3	13,0%		10	16,1%
Revenus entre 250 000 $ et 499 999 $	11	47,8%		18	29,0%
Revenus de 500 000 $ et plus	9	39,1%		34	54,8%

Pour les petits et grands organismes, les revenus par organisme en danse sont inférieurs aux revenus annuels moyens des organismes de taille comparable des autres secteurs des arts de la scène (tableau 6). Nous pouvons en déduire que la taille des organisations en danse est inférieure à celle des organismes des autres secteurs des arts de la scène. Non seulement, il y a proportionnellement moins de grands organismes en danse, mais les revenus annuels de ces grands organismes en danse sont inférieurs aux revenus annuels moyens des autres grands organismes des arts de la scène (1 941 526 $ contre 2 227 812 $).

Tableau 6 – Revenus annuels moyens par organisme des organismes de production en danse et en arts de la scène (danse exclue) de la région de Montréal, selon la taille, 2005-2006

Catégories de revenus	Organismes de production de la région de Montréal soutenus au fonctionnement par le CALQ Exercice 2005-2006		
	Danse $		Arts de la scène (danse exclue) $
Tous les organismes	938 612 $		1 348 366 $
Revenus de moins de 250 000 $	137 931 $		170 914 $
Revenus entre 250 000 $ et 499 999 $	336 413 $		341 331 $
Revenus de 500 000 $ et plus	1 941 526 $		2 227 812 $

Pour l'ensemble des organismes en danse, l'aide privée (tableau 7) est nettement inférieure à l'aide privée recueillie par les autres organismes en arts de la scène (114 234 $ contre 249 593 $). Toutefois, les petits organismes en danse recueillent plus d'aide privée que les petits organismes des autres secteurs (7 763 $ contre 5 893 $).

Tableau 7 – Aide privée reçue par les organismes de production en danse et en arts de la scène (danse exclue) de la région de Montréal, selon la taille, 2005-2006

Catégories de revenus	Organismes de production de la région de Montréal soutenus au fonctionnement par le CALQ Exercice 2005-2006				
	Danse			Arts de la scène (danse exclue)	
	$	%		$	%
Tous les organismes	114 234 $	12,2%		249 593 $	18,5%
Revenus de moins de 250 000 $	7 763 $	5,6%		5 892 $	3,4%
Revenus entre 250 000 $ et 499 999 $	16 142 $	4,8%		30 819 $	9,0%
Revenus de 500 000 $ et plus	269 613 $	13,9%		437 091 $	19,6%

Une partie de l'aide privée provient de la commandite. Or la commandite est directement liée à la diffusion d'un organisme. Plus un organisme diffuse localement ses productions, plus il offre des avantages pour les commanditaires potentiels et plus il a de la « facilité » à obtenir des commandites. Pour mesurer la diffusion locale, nous avons utilisé le nombre de représentations données au Québec (tableau 8). Sauf exception, les commanditaires veulent rejoindre le public local et la diffusion internationale ne les intéresse pas ou peu. Il est très étonnant de constater que l'aide privée par représentation au Québec est nettement plus élevée pour les organismes de danse que pour les organismes des autres secteurs des arts de la scène (8 448 $ contre 2 870 $). Il faut toutefois être prudent dans l'interprétation de ces résultats. En effet, plusieurs organismes obtiennent des commandites de services qui, conformément aux saines pratiques comptables et aux attentes du CALQ, sont intégrées aux revenus et dépenses des organismes.

Tableau 8 –Aide privée par représentation au Québec reçue par les organismes de production en danse et en arts de la scène (danse exclue) de la région de Montréal, selon la taille, 2005-2006

Catégories de revenus	Organismes de production de la région de Montréal soutenus au fonctionnement par le CALQ Exercice 2005-2006				
	Danse			Arts de la scène (danse exclue)	
	$	Représ.		$	Représ.
Tous les organismes	8 448 $	311		2 970 $	5 521
Revenus de moins de 250 000 $	1 013 $	23		190 $	333
Revenus entre 250 000 $ et 499 999 $	1 233 $	144		704 $	932
Revenus de 500 000 $ et plus	16 851 $	144		3 614 $	4 256

Enfin, le tableau 9 présente la part de l'aide privée dans les revenus autonomes des organismes. Nous constatons que pour le secteur de la danse, cette part est légèrement inférieure pour les grands organismes (27,3 % contre 32,8 %) et nettement inférieur pour les organismes moyens (14,5 % contre 27,6 %).

Tableau 9 – Part de l'aide privée dans les revenus autonomes pour les organismes de production en danse et en arts de la scène (danse exclue) de la région de Montréal, selon la taille, 2005-2006

Aide privée/revenus autonomes	Organismes de production de la région de Montréal soutenus au fonctionnement par le CALQ Exercice 2005-2006		
	Danse %		**Arts de la scène (danse exclue)** %
Tous les organismes	25,9%		32,3%
Revenus de moins de 250 000 $	35,5%		11,2%
Revenus entre 250 000 $ et 499 999 $	14,5%		27,6%
Revenus de 500 000 $ et plus	27,3%		32,8%

À partir des données disponibles, nous pouvons confirmer le lien entre la taille des organisations et les résultats obtenus en matière d'aide privée, que ce soit pour la danse ou pour les autres organismes des arts de la scène. N'ayant pas eu accès aux informations individuelles des organismes, nous n'avons pas pu analyser l'impact de la nature des productions (conventionnelles vs avant-garde) sur les résultats en matière d'aide privée.

Les résultats de cette analyse démontrent que les organismes en danse subventionnés au fonctionnement par le CALQ obtiennent moins de financement privé que les autres organismes des arts de la scène. Il semble que certains facteurs structurels qui caractérisent ce secteur expliquent ces résultats : les organismes de danse sont plus petits et ces organismes diffusent relativement peu au Québec.

Ces conclusions sont cohérentes avec les propos recueillis lors de groupes de discussion. En effet, lorsque venait le temps de discuter de la problématique du financement privé, les participants ont fait peu de commentaires sur le financement des infrastructures, mais ont manifesté plus de préoccupations sur Placement culture qu'ils jugeaient, dans sa forme actuelle, peu applicable à la danse.

Ainsi, quand vient le temps de considérer l'apport du financement privé dans les montages financiers des projets d'infrastructure pour les organismes en danse, la plus grande prudence s'impose. En effet, quelques grands organismes en danse ont cette capacité mais probablement pas les organismes de petite ou de moyenne taille. **Cette situation peut réellement limiter la capacité du milieu à répondre aux attentes des bailleurs de fonds en matière de contribution au financement de projets d'infrastructure et, par**

conséquent, la capacité de déposer et de réaliser des projets structurants pour le milieu.

7.6 Constats sur l'environnement

La **Société de la Place des Arts** est un joueur majeur pour le milieu de la danse professionnelle à Montréal. Elle accueille dans ses locaux les bureaux et le studio de la compagnie O Vertigo; elle offre une résidence à une compagnie de danse; elle présente une série de spectacles de danse à la Cinquième salle; elle présente près d'une centaine de représentations de danse par année dans ses salles, Wilfrid-Pelletier, Maisonneuve et Cinquième.

Le studio de répétition dédié à l'Opéra de Montréal est utilisé par cette dernière pour quatre à six périodes de trois semaines par année. Pour les 34 à 40 semaines résiduelles, il pourrait être transformé en véritable studio de création pour la danse. À très court terme, des équipements de son et d'éclairage pourraient être installés et ce, à des coûts raisonnables; après l'ouverture de la salle de l'OSM (qui permettrait de libérer certains espaces de rangement), des douches et vestiaires pourraient également être aménagés.

Au cours des prochaines années, la construction de nouveaux locaux pour le Conservatoire d'art dramatique pourra libérer de 80 à 100 dates en saison régulière à la Cinquième salle. La PDA étudie actuellement différents scénarios de réaménagement de cette salle qui lui permettraient de mieux répondre aux besoins de la diffusion de la danse contemporaine.

Le **Réseau municipal de diffusion culturelle** est également un acteur important pour le milieu de la danse professionnelle avec en moyenne une centaine représentations par année. Les caractéristiques des lieux, en termes de plateau et d'équipements, sont très différentes, les infrastructures les plus récentes répondant généralement mieux aux besoins du secteur de la danse professionnelle.

Le rôle principal de ces services de proximité est de présenter une offre culturelle variée aux résidents des arrondissements. Les agents culturels vont généralement privilégier une diversité dans leur programmation, leurs choix sont souvent basés sur les besoins exprimés ou perçus des citoyens de leur arrondissement et ils vont faire des efforts pour développer leur public. Bien que plusieurs aient un intérêt et une sensibilité pour la danse, ils n'ont pas d'objectif de développement disciplinaire.

Outre certains investissements mineurs (tapis de danse, mise à niveau de certains équipements) la priorité absolue identifiée par les agents culturels rencontrés est une augmentation des ressources financières qui permettrait d'améliorer les cachets offerts aux artistes, d'accroître le nombre de spectacles présentés et d'intensifier les actions de développement de public et de médiation. Cette croissance des ressources financières devrait nécessairement être complétée par une augmentation conséquente des ressources humaines consacrées à la technique.

L'analyse de certains **lieux consacrés à la danse contemporaine à l'étranger** nous a permis d'identifier certains facteurs de réussite. Il importe de les avoir à l'esprit lorsque l'on

réfléchit sur les questions de développement d'infrastructures pour la danse. Ces facteurs sont :

- au départ, chaque projet avait un « porteur de ballon » crédible;
- la réalisation du lieu a été un moyen pour la concrétisation d'une vision;
- le concept du lieu a été développé en pensant au long terme;
- le projet était solidement inscrit dans son milieu;
- une masse critique de personnes s'est jointe au projet.

Compte tenu de la situation financière des organismes de danse, de leur cycle de création/production (± une création aux 18 mois) et par conséquent, de leurs besoins en studios et en lieux de diffusion, le développement **d'équipements collectifs** est des plus pertinents pour ce secteur.

Quand vient le temps de considérer l'apport du **financement privé** dans les montages financiers des projets d'infrastructure pour les organismes en danse, la plus grande prudence s'impose. En effet, quelques grands organismes en danse ont cette capacité mais probablement pas les organismes de petite ou de moyenne taille. Cette situation peut réellement limiter la capacité du milieu à répondre aux attentes des bailleurs de fonds en matière de contribution au financement de projets d'infrastructure et, par conséquent, la capacité de déposer et de réaliser des projets structurants pour le milieu.

8. DIAGNOSTIC ET PISTES DE SOLUTION

Dans un premier temps, cette section présente le diagnostic que nous posons sur les lieux de formation, répétition, recherche, création, production et diffusion en danse professionnelle sur le territoire de l'île de Montréal et, dans un deuxième temps, identifie certaines pistes de solution.

Rappelons que les lieux de formation, répétition, recherche, création, production et diffusion en danse professionnelle sont avant tout des moyens, des moyens pour soutenir la pratique de la danse. Ce ne sont pas des fins en soi. Dans un tel contexte, il est difficile d'étudier les lieux de la danse sans porter un regard sur l'ensemble du milieu; il est difficile d'isoler les lieux de leur contexte plus large, notamment de leur contexte économique.

Rappelons également que la danse québécoise, principalement la danse montréalaise est une discipline de pointe reconnue au Québec et à l'étranger. Or depuis plusieurs années, la concurrence internationale s'est accrue de façon importante, ce qui peut avoir des conséquences sur le rayonnement de la danse montréalaise.

Bien que cette étude porte exclusivement sur les lieux de la danse; cependant, tout au long de la démarche, nous avons tenté de tenir compte du contexte général de la danse.

8.1 Diagnostic

8.1.1 Lieux de formation

- Les studios de LADMMI et de l'ESBCM, sont bien localisés mais ne répondent plus à leurs besoins.
- LADMMI a obtenu un engagement financier de 6 M$ du MCCCF pour la réalisation de son projet de nouveau lieu.
- Il y a quelques années, l'ESBCM a déposé un projet pour lequel un engagement financier a été obtenu du MCC; le projet qui jusqu'à récemment était « sur la glace », est présentement en cours de réactualisation.
- Ces studios sont avant tout utilisés par les écoles pour leurs activités d'enseignement; il y a très peu de plages résiduelles pour les compagnies et chorégraphes du milieu de la danse.

8.1.2 Lieux de recherche, création, répétition et production

Pour la *recherche, la création, les répétitions*, les chorégraphes et interprètes, pour des raisons de santé, de sécurité et de développement artistique, ont besoin de studios avec un plancher résilient et idéalement, avec un tapis de danse, d'une taille (superficie et hauteur)

cohérente avec l'œuvre et le(s) lieu(x) de diffusion. De plus, ces studios ne doivent pas avoir de colonne; par contre ils doivent être bien insonorisés, ventilés et climatisés adéquatement, avec douches et vestiaires, être bien localisés et financièrement accessibles.

Studios gérés par des compagnies de danse

- Plusieurs compagnies de danse professionnelle disposent de studios (à titre de propriétaires ou de locataires) et certains répondent très bien aux exigences de la discipline : O Vertigo, la Compagnie Marie Chouinard, La La La Human Steps, Circuit Est, Centre chorégraphique (Édifice Jean-Pierre-Perreault et Espace St-André).

- D'autres studios gérés par des compagnies de danse ne répondent pas complètement aux exigences, soit que le plancher n'est pas résilient, qu'ils sont trop petits, ou encore, qu'il n'y a pas de douches ou de vestiaires, ou les deux. Les studios des Grands Ballets Canadiens de Montréal ne répondent plus du tout à leurs besoins.

- Ces studios sont utilisés en priorité par les organismes pour leurs besoins en recherche, création et répétition. Pour certaines plages résiduelles, plusieurs de ces organismes offrent des programmes de résidences ou des programmes de perfectionnement. Pour les autres plages résiduelles, les studios peuvent être loués; cependant, comme la location de studios est souvent une source importante de revenus autonomes pour ces organismes, certains exigent ou considèrent qu'ils sont obligés d'exiger des prix élevés pour le milieu de la danse; ainsi, faute de moyens, les meilleurs studios de danse sont souvent utilisés à des fins autres que la danse professionnelle. Dans d'autres cas, les coûts liés à la location des studios (personnel de coordination et administratif, entretien ménager, etc.) sont souvent élevés et ne peuvent pas être récupérés à même les frais de location, ce qui amène certains organismes à limiter la location de leurs studios.

- Certains studios (ex. : La La La human Steps et Compagnie de danse Nyata Nyata) pourraient être menacés par des changements de propriétaire ou encore par un changement de vocation.

Studios voués prioritairement à l'enseignement

- L'université Concordia et l'UQAM disposent de studios adéquats qui sont avant tout utilisés pour leurs activités d'enseignement; il y a très peu de plages résiduelles pour les artistes et organismes du milieu de la danse, sauf en été et les fins de semaine pendant les sessions. Généralement, les plages résiduelles sont réservées en priorité à leurs étudiants, à leurs diplômés ou aux chorégraphes qui y enseignent.

- L'UQAM informe les organismes de danse des disponibilités de ses studios lorsqu'elle en a.

- Les autres studios gérés par des écoles de danse ne répondent pas entièrement aux exigences de la discipline, sauf les studios de l'école Louise Lapierre Danse; certains

des studios de cette école sont disponibles le jour mais ne sont pas offerts en location à cause du manque de ressources de l'école; à l'occasion, l'école prête ses studios à des artistes de la relève.

Studios gérés par des locateurs

- Parmi les studios gérés par des locateurs, deux ensembles de studios répondent en partie aux exigences de la discipline, ce sont les studios de la PDA et ceux du Conseil des arts de Montréal. Alors que les studios de la PDA sont relativement chers, ceux du CAM sont très accessibles. D'ailleurs, les studios du CAM, même s'ils sont mal ventilés et non climatisés, sont très prisés et le Conseil doit même refuser plusieurs demandes de location de studio. Il est important de noter que les studios de la PDA ne sont pas actuellement disponibles en soi pour le milieu de la danse, en ce sens qu'ils sont liés à un lieu de diffusion et que leur utilisation est avant tout liée à cette fonction de diffusion.

- Il y a quelque temps, la Ville de Montréal annonçait le déménagement du CAM dans des nouveaux locaux, rue Sherbrooke. Selon les informations disponibles sur ce projet, il y aurait moins de studio et la danse perdrait un studio. Ceci étant, il est vraisemblable de s'attendre à ce que la qualité des équipements disponibles soit supérieure. À notre connaissance, il n'y a actuellement aucune échéance précise pour ce déménagement.

- Les autres studios gérés par des locateurs ne répondent pas en totalité aux exigences de la discipline ou encore, lorsqu'ils répondent aux exigences, ne sont pas toujours considérés financièrement accessibles par les organismes « demandeurs de lieux ».

Studios laboratoires

- Il y a peu de studios laboratoires sur le territoire montréalais : il y a le studio d'O Vertigo, les futurs lieux de Circuit-Est au 2022 Sherbrooke et, lorsque les équipements seront achetés, il y aura celui de la Compagnie Marie Chouinard.

- Des résidences liées à la présentation d'un spectacle sont disponibles dans certains lieux de diffusion. Cependant, les résidences coûtent très cher parce que, même s'il y a accès aux équipements, il est nécessaire de louer les services de techniciens. Comme les créations actuelles sont de plus en plus complexes, les coûts peuvent être très élevés pour les compagnies et chorégraphes.

- Des résidences sont également possibles au sein du Réseau municipal de diffusion culturelle; même s'il est théoriquement concevable d'en accroître le nombre, jusqu'à présent, des contraintes budgétaires et des limites en heure de technique sont venus limiter cette possibilité.

À partir des inventaires des organismes de danse et des chorégraphes indépendants, nous avons estimé le nombre de studios et de studios laboratoire nécessaires au développement harmonieux de la discipline.

Les besoins en espace et en équipements variant selon l'ampleur des spectacles, nous avons divisé les productions selon leur envergure, petites, moyennes et grandes formes. Pour chacune de ces formes, nous avons estimé le nombre de nouvelles créations ou productions par année (en nous appuyant sur les cycles de production typique de chaque catégorie d'organismes ou artistes). Le tableau 10 présente les résultats de notre analyse.

Comme l'illustre le tableau 10, pour les compagnies qui créent et produisent généralement des grandes formes et sous réserve du projet des Grands Ballets Canadiens de Montréal, il n'y a pas actuellement de besoins criants en studios ou studios laboratoire.

Sachant que, généralement, les moyennes formes exigent autour de 20 semaines de répétition (plages de 4 heures, 5 jours par semaine), nous faisons l'hypothèse qu'un studio, dans de bonnes conditions qui laissent certaines plages libres pour de l'entraînement, du perfectionnement et certains projets artistiques, peut accueillir en moyenne deux nouvelles créations par année. Compte tenu que, pour les moyennes formes, il y a en moyenne 12 nouvelles créations par année, nous estimons que le milieu de la danse a besoin de six grands studios afin de combler adéquatement les besoins de ses artistes. Pour répondre à ces besoins, le milieu dispose des trois studios de Circuit-Est (qui ouvriront dans un avenir rapproché) et des deux studios du CAM (qui pourraient devenir un studio si le projet de déménagement du CAM se concrétise). **Dans une vision d'avenir, nous estimons qu'il faudrait ajouter de deux à trois grands studios au parc actuel de studios pour répondre aux besoins de ces organismes intermédiaires.**

Sachant que pour les petites formes, il y a plus de 60 nouvelles créations par année et que les processus de création sont généralement moins longs que pour les grandes et moyennes formes, nous estimons que le milieu a besoin de 10 studios de taille moyenne pour répondre adéquatement aux besoins de ses artistes. Compte tenu du nombre actuel de studios (gérés par des compagnies de danse, des locateurs privés et des écoles), que certaines mesures pourraient être mises en œuvre pour favoriser une meilleure utilisation des studios existants, que des investissements mineurs pourraient améliorer la qualité de certains espaces, **nous estimons qu'il faudrait ajouter de deux à trois studios de taille moyenne au parc actuel de studios pour répondre aux besoins de ces organismes et artistes qui créent et produisent des petites formes.**

Quant aux studios laboratoires, si nous souhaitons que les organismes de danse puissent explorer davantage et peaufiner leurs projets, nous estimons, toujours dans une perspective d'avenir, qu'il faudrait ajouter deux studios laboratoires au parc existant.

Tableau 10 – Estimation des besoins en studios et studios laboratoires

Types de production	Nouvelles créations ou productions par année	Espaces de répétition, recherche, création et production	
		Studios	Studios laboratoires
Grandes formes	**7**	**Grands**	**Grands**
GBCM	4	Dépôt prochain d'un projet	
Compagnie Marie Chouinard O Vertigo La La La Human Steps	3	Dossiers réglés	
		Dossier lié à la vente de l'immeuble	
Ballets Jazz de Montréal		Dossier lié au déménagement du CAM	
		Besoins	
Moyennes formes	**12**	**6 Grands**	**2 Grands**
18 compagnies intermédiaires	12	Circuit Est (3 studios) CAM (2 studios →1 studio) **Manque 2 à 3 studios**	Circuit Est (1 studio) **Manque 1 studio laboratoire**
		Besoins	
Petites formes	**63**	**10 Moyens**	**1 Moyen**
26 petites compagnies 24 compagnies émergentes 100 chorégraphes indépendants	18 12 33	**Manque 2 à 3 studios**	**Manque 1 studio laboratoire**

8.1.3 Lieux de diffusion

Dans le secteur de la danse professionnelle montréalaise, il est nécessaire de faire une distinction entre les lieux de diffusion, les diffuseurs et les occasions d'être diffusé. Plusieurs des enjeux identifiés par les personnes interviewées lors de notre consultation concernent le sous-financement des diffuseurs ou le manque d'occasions de diffusion de leurs œuvres. Cette nuance étant apportée, il est possible de présenter un diagnostic des lieux de diffusion.

- La danse est présentée dans de multiples lieux à Montréal, de façon très dispersée et sporadique.
- Un petit nombre de lieux présentent de la danse de façon régulière (la PDA (salles Wilfrid-Pelletier, Maisonneuve et Cinquième salle), Le Studio de l'Agora de la danse, Tangente, Studio 303, Usine C, Théâtre La Chapelle et quelques salles du Réseau municipal de diffusion culturelle).
- Il n'y a pas de véritable lieu identitaire en danse.
- Dans le parc immobilier montréalais, il n'y a pas de lieux de diffusion qui ait été spécifiquement conçu dès le départ en fonction des exigences spécifiques de diffusion de la danse professionnelle (largeur de plateau, dégagement, rapport scène-salle approprié, plancher résilients, équipements appropriés, etc.)

- L'Agora de la danse, Tangente et Studio 303 sont des diffuseurs spécialisés en danse. Tous trois sont des locataires, ce qui les rend vulnérables à des changements de vocation ou d'orientation de leur propriétaire. Tangente et Studio 303 disposent de petites jauges, alors que le Studio de l'Agora est doté d'une jauge moyenne.

- Si les compagnies ou les chorégraphes ne sont pas sélectionnés dans les programmations des diffuseurs spécialisés, ils doivent s'autodiffuser, ce qui implique la location d'une salle, un investissement important de temps, d'argent et des risques élevés.

- Plusieurs salles de spectacles existent à Montréal, mais l'accessibilité réelle est limitée; elles sont très occupées par les autres disciplines ou encore trop chères à louer.

- Certains diffuseurs exigent parfois l'exclusivité, ce qui dans certains cas, peut limiter la durée de vie d'un spectacle.

- Selon plusieurs intervenants, plusieurs lieux de diffusion existants pour la danse ne sont pas adéquats au niveau de la technique (ex : pas de grille d'accrochage pour l'éclairage qui descend, ce qui signifie de nombreuses heures de montage requises et se traduit par des coûts importants pour les compagnies).

- L'équipement audiovisuel disponible ne répond pas toujours aux besoins. Les compagnies doivent souvent louer ces équipements auprès de locateurs privés pour combler leurs besoins.

- Certaines composantes du Réseau municipal de diffusion culturelle n'ont pas de tapis de danse et n'ont pas les équipements nécessaires pour diffuser efficacement de la danse.

- Plusieurs intervenants ont souligné le manque de ressources financières des diffuseurs spécialisés, ce qui leur permettrait de mieux jouer leur rôle dans le développement de la discipline et des publics.

- De la même façon, l'enjeu le plus important identifié pour les composantes du Réseau municipal de diffusion culturelle est le manque de ressources financières et de ressources humaines qui permettrait dans un premier temps, d'améliorer les cachets offerts aux artistes, d'enrichir la programmation en danse et d'intensifier les actions de développement de public et de médiation.

- Au cours des prochaines années, la construction de nouveaux locaux pour le Conservatoire d'art dramatique pourra libérer de 80 à 100 dates en saison régulière à la Cinquième salle. La PDA étudie actuellement différents scénarios de réaménagement de cette salle qui lui permettraient de mieux répondre aux besoins de la diffusion de la danse contemporaine.

À partir des besoins des organismes de danse et des chorégraphes indépendants, des besoins des organismes de diffusion qui ne gèrent pas de salles (Festival TransAmériques, LOMA – *DanseDans*e, Danse-Cité, Festival Montréal en lumières, etc.) et de l'accueil de

spectacles étrangers, nous avons réfléchi sur les besoins en espaces de diffusion nécessaires au développement harmonieux de la discipline.

Les besoins en superficie de plateau et en équipements variant selon l'ampleur des spectacles, nous avons divisé les productions selon leur envergure, petites, moyennes et grandes formes. Pour chacune de ces formes, nous avons estimé le nombre de nouvelles créations ou production par année (en nous appuyant sur les cycles de production typique de chaque catégorie d'organismes ou artistes). Le tableau 11 présente les résultats de notre analyse.

Les avis sont partagés sur la nécessité ou non de nouveaux lieux de diffusion pour la danse professionnelle. Plusieurs organismes de création/production estiment que de nouveaux lieux de diffusion seraient nécessaires alors que, de façon générale, les organismes de diffusion estiment au contraire qu'il y en a assez, mais pas suffisamment de lieux adaptés à la danse ou de diffuseurs spécialisés en danse ou encore de ressources financières pour les diffuseurs spécialisés en danse.

Tableau 11 – Estimation des besoins en lieux de diffusion, compagnies et organismes de création et production

Types de production	Nouvelles créations ou productions par année	Lieux de diffusion
Grandes formes	**7**	**Grands plateaux**
GBCM	4	Wilfrid-Pelletier (PDA) - 2 960 places
Compagnie Marie Chouinard		Maisonneuve (PDA) - 1 441 places
O Vertigo	3	Salle Pierre-Mercure (CPP) - 845 places
La La La Human Steps		Salle Ludger-Duvernay - 804 places
Ballets Jazz de Montréal		
Moyennes formes	**12**	**Moyens plateaux**
		Studio de l'Agora de la danse - ± 241 places
		Usine C - 472 places
18 compagnies intermédiaires	12	Cinquième salle (PDA) - ± 300 places
		Salles du RDM
Petites formes	**63**	**Petits plateaux**
		Tangente - 91 places
26 petites compagnies	18	Studio 303 - 70 places
24 compagnies émergentes	12	La Chapelle - 114 places
100 chorégraphes indépendants	33	Salles du RDM
		MAI et autres

Si nous analysons ce tableau de « façon horizontale », i.e. sur le strict plan des besoins actuels du milieu de la danse professionnelle en matière de lieux de diffusion, il est difficile de conclure de façon définitive sur la nécessité ou non de nouveaux lieux. Par contre, il faut constater que les lieux de diffusion actuels, même les mieux équipés, n'ont pas été conçus spécifiquement pour la danse et qu'il n'existe pas de lieu identitaire pour cette discipline, ce qui peut avoir un impact négatif sur le développement du public.

Nous pouvons également analyser ce tableau de « façon verticale » et nous intéresser à la possibilité de progression des organismes et des artistes des petits plateaux vers les grands plateaux.

Nous remarquons que, compte tenu des lieux disponibles, la « migration » des petits plateaux vers des plateaux moyens peut se faire assez bien (surtout dans l'hypothèse où Tangente était relocalisée et pouvait disposer d'un lieu de diffusion plus grand).

Par contre, nous croyons qu'il est très difficile actuellement pour une compagnie intermédiaire de « progresser » d'un plateau moyen à un grand plateau.

En effet, à titre d'exemple, une compagnie qui connaît actuellement un très grand succès au Studio de l'Agora de la danse ne pourra présenter son spectacle que devant un maximum de 1 000 spectateurs (quatre représentations à 241 places) ; si cette compagnie souhaitait évoluer vers des plateaux plus grands, donc avec une jauge beaucoup plus importante et des coûts également beaucoup plus élevés, elle ou un diffuseur devrait prendre des risques énormes, notamment des risques financiers. En effet, la plus grande des salles moyennes, l'Usine C, a une jauge maximale de 472 places avec un dispositif à l'italienne. Elle est relativement peu utilisée pour des spectacles de danse à cause de ses coûts de location et de ses orientations artistiques. Quant à la Cinquième salle de la PDA, elle a une jauge de l'ordre de 300 à 350 places selon le dispositif retenu. Du côté des grands plateaux, les plus petites des grandes salles, la salle Ludger-Duvernay du Monument-National et la salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau ont des jauges de plus de 800 places. Le saut est donc très important.

Il nous semble essentiel, pour le développement de la discipline, que les artistes et les organismes de danse qui le souhaitent et qui en ont l'étoffe puissent espérer une progression continue, d'un niveau de plateau à l'autre. Il y aurait un chaînon manquant entre les moyens et grands plateaux.

8.2 Pistes de solution

8.2.1 Lieux de formation

À court terme :

1. En ce qui concerne le projet de LADMMI qui devrait être inauguré en 2009 ou 2010, les démarches entreprises devraient être poursuivies en vue de la réalisation du projet, selon les besoins de l'organisme et les échéanciers prévus.

2. Poursuivre l'actualisation du projet de l'ESBCM.

8.2.2 Lieux de recherche, création, répétition et production

À court terme, il faudrait favoriser une meilleure utilisation des infrastructures actuelles :

Studios gérés par des compagnies de danse

3. Pour les studios gérés par des compagnies de danse, incluant Circuit-Est, il faudrait s'assurer que les organismes gestionnaires des studios aient les ressources financières pour favoriser l'utilisation de leurs studios en priorité par les organismes et chorégraphes de la danse professionnelle. Dans certains cas, des améliorations mineures aux équipements, pourraient augmenter la qualité des lieux.

4. En ce qui concerne les Grands Ballets Canadiens de Montréal, suite au dépôt de leur dossier, un suivi devrait être réalisé.

5. Compte tenu des coûts liés à la gestion et à la location des studios, principalement au niveau du personnel de coordination et d'administration, une étude pourrait être entreprise afin d'évaluer la faisabilité d'un système de gestion et de location centralisé (numéro de téléphone unique, base de données sur les plages disponibles, possibilité de réserver sur le WEB, facturation et perception des comptes, etc.). En plus de réduire certains coûts, un tel système de location centralisé simplifierait le travail de planification des compagnies de danse. L'étude devrait examiner les coûts de mise sur pied d'un tel système, de même que les coûts de gestion qui en découleraient pour les compagnies qui souhaiteraient en profiter pour mettre leurs lieux à la disponibilité de locateurs éventuels (frais de sécurité, d'entretien reliés à la location, etc.) Il faudrait également étudier l'impact d'une location plus soutenue des équipements (usure, etc.)

Studios voués prioritairement à l'enseignement

6. Il serait opportun que les écoles et lieux de formation informent le milieu de la danse professionnelle lorsqu'ils ont des disponibilités de studios.

Studios gérés par des locateurs

7. Dans certains cas, des améliorations mineures aux équipements, (ex. : tapis de danse) pourraient augmenter la qualité des lieux.

Studios laboratoires

8. Une analyse de faisabilité d'un projet de transformation de la salle de répétition de l'Opéra de Montréal en studio laboratoire pourrait être réalisée et, selon les résultats, procéder à la réalisation du projet.

9. Des programmes de résidence (création et production) pourraient être développés et bonifiés afin de permettre aux diffuseurs pluridisciplinaires, spécialisés et aux composantes du Réseau municipal de diffusion culturelle de mieux soutenir la création et d'optimiser l'utilisation des infrastructures actuelles. En plus des projets spécifiques, des ententes sur deux à trois ans entre une compagnie et un lieu de diffusion pourraient être soutenus par

ces programmes afin de mieux ancrer des compagnies dans un milieu et de favoriser le développement de projets structurants de développement de public.

10. Pour l'ensemble du milieu, une étude de faisabilité d'un lieu identitaire dédié à la danse professionnelle et comprenant quatre à cinq studios, un studio laboratoire et des espaces de services (bureaux, café/restaurant, espaces de rencontre, etc.) pourrait être menée. Un tel lieu aurait pignon sur rue, comme il en existe en théâtre, et permettrait une amélioration majeure des conditions de la pratique et un premier positionnement dans l' « espace public » de la Métropole. Pour le volet « studio » de l'étude, une attention particulière devrait être portée à l'évolution du dossier de déménagement éventuel du CAM et à la vulnérabilité du statut de locataire de certaines compagnies qui gèrent présentement un studio. Cette étude devrait aussi s'intéresser aux questions de gouvernance d'un équipement collectif. (piste de solution complémentaire à la piste 12)

À moyen et long terme :

11. Selon les résultats de l'étude de faisabilité, un lieu identitaire pourrait être aménagé.

8.2.3 Lieux de diffusion

À court terme :

12. L'étude de faisabilité d'un lieu identitaire dédié à la danse professionnelle envisagée à la piste 10 pourrait inclure un volet diffusion et étudier l'inclusion d'un espace de diffusion spécialisé pour la danse de +/- 500 places. Ce volet devrait notamment analyser les taux d'occupation des salles existantes et évaluer l'impact de l'ouverture d'une telle salle sur l'ensemble des acteurs de la diffusion de la danse professionnelle à Montréal et sur les acteurs de la création et de la diffusion en arts de la scène.

13. Il faudrait être attentif à la question du renouvellement du bail de l'Agora de la danse et à la relocalisation de Tangente.

14. Compte tenu des difficultés évoquées par plusieurs compagnies, chorégraphes et diffuseurs, un financement accru des diffuseurs spécialisés pourrait être considéré en priorité afin qu'ils puissent mieux jouer leur rôle dans le développement de la discipline et des publics.

15. Dans certains cas, des améliorations mineures aux équipements, (ex. : tapis de danse, mise à niveau des équipements, etc.) pourraient augmenter la qualité de certains lieux de diffusion spécialisés, pluridisciplinaires ou du Réseau municipal de diffusion culturelle.

16. Pour la réalisation de nouveaux lieux de diffusion de son Réseau, la Ville de Montréal pourrait se doter de normes techniques qui tiendraient compte des exigences particulières de la diffusion de la danse professionnelle.

17. Compte tenu des intérêts des arrondissements et des caractéristiques des lieux de diffusion municipale, certains lieux du Réseau, tout en conservant leur vocation première de service de proximité, pourraient développer un axe prépondérant en danse; certains investissements pourraient être nécessaires pour améliorer ces infrastructures et des ressources financières et humaines pourraient être ajoutées pour offrir des résidences de création, développer le public et enrichir la programmation.

18. Dans le contexte où le Conservatoire d'art dramatique déménagera ses activités dans leur nouvel édifice, libérant ainsi quelque 80 à 100 dates pour la diffusion en saison régulière à la Cinquième salle de la PDA, une étude de faisabilité de la transformation de cette salle en salle spécialisée en danse pourrait être réalisée.

À moyen et long terme :

19. Selon les résultats de l'étude de faisabilité, un lieu identitaire pourrait être aménagé et/ou la Cinquième Salle pourrait être transformée.

8.2.4 Autres

20. L'analyse de certains lieux consacrés à la danse à l'étranger nous a permis d'identifier certains facteurs de réussite. Ces facteurs sont :

- au départ, chaque projet avait un « porteur de ballon » crédible;
- la réalisation du lieu a été un moyen pour la concrétisation d'une vision;
- le concept du lieu a été développé en pensant au long terme;
- le projet était solidement inscrit dans son milieu;
- une masse critique de personnes s'est jointe au projet.

Dans l'analyse de futurs projets de lieux, il serait opportun de s'assurer que les facteurs de succès identifiés soient considérés.

21. Compte tenu de la situation financière des organismes de danse, de leur cycle de création/production et par conséquent, de leurs besoins en studios et en lieux de diffusion, le développement d'équipements collectifs est des plus pertinents pour ce secteur. Le développement d'équipements collectifs devrait être privilégié.

22. Quelques grands organismes en danse ont cette capacité d'obtenir du financement privé, mais probablement pas les organismes de petite ou de moyenne taille. Cette situation peut réellement limiter la capacité du milieu à répondre aux attentes des bailleurs de fonds en matière de contribution au financement de projets d'infrastructure et, par conséquent, la

capacité de déposer et de réaliser des projets structurants pour le milieu. Quand vient le temps de considérer l'apport du financement privé dans les montages financiers des projets d'infrastructure pour les organismes en danse, la plus grande prudence et ouverture s'imposent.

9. ANNEXE 1 – INFORMATIONS DE BASE SUR LE THÉÂTRE PÉRISCOPE, LA MAISON THÉÂTRE ET ESPACE LIBRE

Théâtre Périscope

Mission

Le Théâtre Périscope est une structure de diffusion et de services offert en partenariat, à la disposition de **l'ensemble de la communauté théâtrale**.

- Favoriser le développement du théâtre dans la région de Québec en mettant à la disposition des compagnies professionnelles de théâtre, un centre de diffusion.
- Offrir principalement des services d'aide à la diffusion, de soutien à l'artistique et à la production et prioritairement à des compagnies professionnelles de théâtre de la région de Québec.
- Développer une clientèle de théâtre propre à la salle de la corporation par un positionnement artistique propre.
- Devenir un intervenant majeur dans toute discussion concernant le développement théâtral au Québec.

Vision

- Vivre ensemble une expérience de qualité en étant partenaire dans la réussite.
- Que le public, que les compagnies de théâtres et que toute l'équipe du Théâtre Périscope considèrent que chaque instant partagé est un moment d'enrichissement de son vécu.
- Que cette expérience ou ce moment partagé sera toujours réalisé aux meilleurs des compétences de chacun.
- Que c'est dans cet esprit de partenariat que nous cheminerons tous vers le succès et la réussite de l'accomplissement.

Membres du conseil d'administration
du Théâtre Périscope 2006-2007

Président
Guy BISSONNETTE
Président
BCI Communications Impact

Vice-présidente
Ansie ST-MARTIN
Comédienne

Secrétaire
Simon CLÉMENT
Avocat
Langlois Kronström Desjardins

Trésorier
Martin JACQUES
Comptable
PriceWaterhouseCoopers

Administrateurs
Serge BONIN
Comédien et metteur en scène

Philippe CANNON
Directeur - spectacles et événements
Société du 400e anniversaire de Québec

Louise PELLETIER
Conseillère

Patrick Ouellet
Comédien et musicien

Patric SAUCIER
Auteur, metteur en scène et comédien

	Deux compagnies théâtrales ont élu domicile dans les locaux du Théâtre Périscope. Une cohabitation qui contribue activement à la vitalité artistique du lieu et permet de stimuler la recherche théâtrale. **Théâtre Blanc** Direction artistique : Jean HAZEL Fondation : 1979 www.theatreblanc.qc.ca **Théâtre Niveau Parking** Direction artistique : Michel NADEAU Fondation : 1986 www.theatreniveauparking.qc.ca

Maison Théâtre	
	Formée de l'association de 24 compagnies de théâtre et issue de la volonté du milieu, la Maison Théâtre a pour mission de favoriser le développement du théâtre pour l'enfance et la jeunesse et d'offrir à tous, par la diffusion d'œuvres théâtrales de qualité, une porte ouverte sur la culture. Véritable carrefour artistique, la Maison Théâtre participe à l'essor et au rayonnement du théâtre jeune public en offrant un lieu de rencontre unique aux spectateurs et aux artistes professionnels.

Membres du conseil d'administration
de la Maison Théâtre 2006-2007

Président
Monsieur Pierre MacDuff
Directeur général
Les Deux Mondes

Vice-présidente
Madame Odette Lavoie
Directrice générale
Le Carrousel

Vice-président
Monsieur André Dubuc
Administrateur de sociétés

Secrétaire-trésorier
Maître François Côté
Avocat
Ogilvy-Renault

Administrateur
Monsieur Pierre Bélanger
Président
Bel-Go Conseil inc.

Administratrice
Maître Lyne Duhaime
Avocate associée
Fasken Martineau

Administrateur
Monsieur Carol Cassistat
Directeur artistique
Théâtre du Gros Mécano

Administrateur
Monsieur Michel Fréchette
Directeur artistique
Théâtre de l'Avant-Pays

Administrateur
Monsieur Robert Drouin
Directeur artistique
Théâtre En L'Air

Administrateur
Monsieur Serge Marois
Directeur artistique
L'Arrière Scène

Administrateur
Monsieur Benoît Vermeulen
Codirecteur artistique
Théâtre Le Clou

Compagnies membres

La Maison Théâtre est d'abord et avant tout un regroupement de 24 compagnies de théâtre pour l'enfance et la jeunesse. Réunies annuellement en assemblée générale, elles définissent et entérinent les grandes orientations artistiques et politiques de la Maison Théâtre.

Compagnies membres 2006-2007

Les Amis de Chiffon	**Théâtre de l'Aubergine**
L'Arrière Scène	**Théâtre de l'Avant-Pays**
Le Carrousel	**Théâtre de l'Œil**
Dynamo Théâtre	**Théâtre de Quartier**
Les Deux Mondes	**Théâtre de Sable**
Geordie Productions	**Théâtre des Confettis**
Le Moulin à musique	**Théâtre du Gros Mécano**
Les Nuages en pantalon	**Théâtre En l'Air**
Le Petit Théâtre de Sherbrooke	**Théâtre Le Clou**
L'Illusion, Théâtre de marionnettes	**Théâtre Magasin**
Théâtre Bluff	**Théâtre Motus**
Théâtre Bouches Décousues	**Théâtre Sans Fil**

S'ajoutent à ces membres corporatifs, les membres associés ou individuels qui, sans être rattachés à une compagnie, s'intéressent au rayonnement du théâtre jeune public.

Espace libre	
	Rôle Espace Libre est un **lieu de création et de diffusion** ouvert à toute forme d'art qui interroge et provoque la pratique du théâtre par une nouvelle interprétation du texte, du corps, de la voix, du son et de l'espace. Y sont privilégiées les œuvres naissantes à caractère novateur, les expérimentations hors normes et les recherches qui se risquent dans des chemins non balisés. Depuis sa fondation en 1981, Espace Libre a vu naître un nombre impressionnant de créations dont témoigne sa riche théâtrographie. Son projet constant est de partager avec le public, dans un climat de chaleur et de convivialité, des aventures scéniques fortes, diversifiées, parfois provocantes et qui se veulent toujours signifiantes et essentielles.
	Espace Libre fonde sa couleur, sa force et son originalité sur les trois piliers qui le composent: **NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL** http://www.nte.qc.ca/ théâtre de recherche et de création **OMNIBUS, LE CORPS DU THÉÂTRE** http://www.mimeomnibus.qc.ca/ compagnie de mime et de théâtre **L'ACCUEIL** qui reçoit et diffuse les productions de compagnies et d'artistes affichant une parenté avec le projet artistique de la maison : audace, recherche et expérimentation. Des règles de cohabitation animent Espace Libre et en assurent la pérennité. La gestion est assumée en collégialité, l'unanimité est requise dans les prises de décisions communes et les trois entités se partagent l'utilisation de la salle de spectacle à part égale dans le temps. Jamais Espace Libre n'intervient dans les choix artistiques de ses résidants.

10. ANNEXE 2 – REVENUS ET DÉPENSES DES ORGANISMES DE PRODUCTION DE LA RÉGION DE MONTRÉAL SOUTENUS AU FONCTIONNEMENT PAR LE CALQ DE 2001-2002 À 2005-2006

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Revenus et dépenses des organismes de production en danse de la région de Montréal soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 2001-2002 à 2005-2006 (en milliers de $)

Profil économique	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
Nombre d'organismes	20		20		20		20		23	
Revenus										
Revenus d'exploitation	**6 280,6**	**30,9**	**8 599,8**	**38,5**	**9 507,4**	**39,1**	**6 849,7**	**34,1**	**7 536,5**	**34,9**
Revenus: activité principale	4 869,0	23,9	5 960,7	26,7	7 241,3	29,7	4 795,0	23,9	5 010,9	23,2
Autres revenus	1 411,6	6,9	2 639,1	11,8	2 266,0	9,3	2 054,6	10,2	2 525,6	11,7
Aide privée	**2 541,0**	**12,5**	**2 101,2**	**9,4**	**2 450,0**	**10,1**	**2 477,4**	**12,3**	**2 627,4**	**12,2**
Aide publique	**11 520,1**	**56,6**	**11 654,9**	**52,1**	**12 385,0**	**50,9**	**10 734,9**	**53,5**	**11 424,2**	**52,9**
Gouvernement du Québec	**7 038,7**	**34,6**	**6 146,5**	**27,5**	**6 479,3**	**26,6**	**5 643,1**	**28,1**	**5 822,7**	**27,0**
Conseil des arts et des lettres du Québec	5 324,6	26,2	5 432,2	24,3	5 735,4	23,6	5 302,6	26,4	5 521,8	25,6
Ministères et organismes	1 714,1	8,4	714,3	3,2	743,9	3,1	340,5	1,7	300,9	1,4
Gouvernement du Canada	**3 678,5**	**18,1**	**4 643,2**	**20,8**	**4 918,0**	**20,2**	**4 184,6**	**20,9**	**4 673,1**	**21,6**
Conseil des arts du Canada	3 253,6	16,0	3 594,1	16,1	3 700,5	15,2	3 404,4	17,0	3 613,3	16,7
Ministères et organismes	424,9	2,1	1 049,1	4,7	1 217,5	5,0	780,2	3,9	1 059,8	4,9
Administrations municipales	**802,8**	**3,9**	**857,2**	**3,8**	**880,5**	**3,6**	**907,1**	**4,5**	**915,1**	**4,2**
Autres partenaires gouvernementaux	**-**	**-**	**8,0**	**0,0**	**107,3**	**0,4**	**-**	**-**	**13,3**	**0,1**
Revenus totaux	**20 341,7**	**100,0**	**22 355,9**	**100,0**	**24 342,4**	**100,0**	**20 061,9**	**100,0**	**21 588,1**	**100,0**
Dépenses		-		-		-		-		-
Frais de production	**13 945,5**	**72,0**	**16 492,1**	**71,5**	**17 730,0**	**70,0**	**13 351,2**	**66,9**	**14 643,7**	**67,5**
Salaires, cachets et honoraires	7 109,5	36,7	7 883,2	34,2	8 622,3	34,0	7 360,2	36,9	7 471,0	34,5
Autres frais de production	6 836,0	35,3	8 608,9	37,3	9 107,7	36,0	5 991,0	30,0	7 172,7	33,1
Administration et recherche de financemen	**3 790,0**	**19,6**	**4 694,0**	**20,3**	**5 507,8**	**21,7**	**4 848,8**	**24,3**	**5 145,2**	**23,7**
Salaires, cachets et honoraires	1 932,3	10,0	2 203,9	9,5	2 423,3	9,6	2 136,2	10,7	2 260,4	10,4
Autres dépenses administration et recherche	1 857,7	9,6	2 490,1	10,8	3 084,4	12,2	2 712,6	13,6	2 884,8	13,3
Frais de mise en marché	**1 642,4**	**8,5**	**1 893,0**	**8,2**	**2 089,6**	**8,3**	**1 748,0**	**8,8**	**1 896,2**	**8,7**
Salaires, cachets et honoraires	796,4	4,1	971,6	4,2	923,5	3,6	757,0	3,8	973,5	4,5
Autres dépenses de mise en marché	845,9	4,4	921,4	4,0	1 166,1	4,6	991,0	5,0	922,7	4,3
Dépenses totales	**19 377,9**	**100,0**	**23 079,2**	**100,0**	**25 327,3**	**100,0**	**19 948,0**	**100,0**	**21 685,1**	**100,0**
Salaires, cachets et honoraires	9 838,2	50,8	11 058,7	47,9	11 969,2	47,3	10 253,4	51,4	10 704,9	49,4
Autres frais	9 539,7	49,2	12 020,5	52,1	13 358,2	52,7	9 694,7	48,6	10 980,2	50,6
Activités										
Nombre de représentations	574		568		602		433		596	
Nombre de représentations au Québec	350		311		304		236		311	
Nombre de représentations hors Québec	224		257		298		197		285	

Conseil des arts et des lettres du Québec/août 2007

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Revenus et dépenses des organismes de production en danse de la région de Montréal ayant des revenus de moins de 250,0 $ soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 2001-2002 à 2005-2006 (en milliers de $)

Profil économique	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
Nombre d'organismes	3		4		3		5		3	
Revenus										
Revenus d'exploitation	**91,6**	**17,8**	**91,1**	**11,5**	**68,3**	**11,6**	**192,0**	**20,0**	**42,3**	**10,2**
Revenus: activité principale	44,2	8,6	59,9	7,5	68,3	11,6	129,5	13,5	30,3	7,3
Autres revenus	47,4	9,2	31,3	3,9	0,1	0,0	62,5	6,5	12,0	2,9
Aide privée	**2,0**	**0,4**	**11,6**	**1,5**	**15,7**	**2,7**	**25,8**	**2,7**	**23,3**	**5,6**
Aide publique	**420,2**	**81,8**	**692,2**	**87,1**	**504,0**	**85,7**	**744,2**	**77,4**	**348,2**	**84,1**
Gouvernement du Québec	**254,8**	**49,6**	**402,4**	**50,6**	**290,0**	**49,3**	**392,7**	**40,8**	**200,0**	**48,3**
Conseil des arts et des lettres du Québec	163,5	31,8	309,7	39,0	246,2	41,9	358,4	37,3	185,2	44,8
Ministères et organismes	91,3	17,8	92,8	11,7	43,8	7,4	34,2	3,6	14,8	3,6
Gouvernement du Canada	**148,4**	**28,9**	**243,8**	**30,7**	**171,6**	**29,2**	**270,4**	**28,1**	**128,2**	**31,0**
Conseil des arts du Canada	148,4	28,9	238,8	30,0	168,8	28,7	270,4	28,1	128,2	31,0
Ministères et organismes	-	-	5,0	0,6	2,8	0,5	-	-	-	-
Administrations municipales	**17,0**	**3,3**	**46,0**	**5,8**	**39,1**	**6,6**	**81,2**	**8,4**	**20,0**	**4,8**
Autres partenaires gouvernementaux	**-**	**-**	**-**	**-**	**3,4**	**0,6**	**-**	**-**	**-**	**-**
Revenus totaux	**513,8**	**100,0**	**795,0**	**100,0**	**588,1**	**100,0**	**962,1**	**100,0**	**413,8**	**100,0**
Dépenses		-		-		-		-		-
Frais de production	**334,3**	**67,3**	**480,3**	**60,4**	**394,4**	**65,5**	**638,2**	**63,6**	**235,2**	**58,2**
Salaires, cachets et honoraires	175,3	35,3	327,6	41,2	261,4	43,4	448,9	44,7	121,8	30,1
Autres frais de production	159,1	32,0	152,7	19,2	133,0	22,1	189,3	18,9	113,4	28,1
Administration et recherche de financement	**113,2**	**22,8**	**210,1**	**26,4**	**127,0**	**21,1**	**248,8**	**24,8**	**125,0**	**30,9**
Salaires, cachets et honoraires	77,0	15,5	142,9	18,0	81,4	13,5	154,5	15,4	73,0	18,1
Autres dépenses administration et recherche	36,2	7,3	67,2	8,5	45,6	7,6	94,3	9,4	52,0	12,9
Frais de mise en marché	**48,9**	**9,9**	**104,3**	**13,1**	**80,3**	**13,4**	**116,9**	**11,6**	**44,0**	**10,9**
Salaires, cachets et honoraires	18,7	3,8	51,1	6,4	50,6	8,4	87,2	8,7	27,3	6,8
Autres dépenses de mise en marché	30,2	6,1	53,2	6,7	29,8	4,9	29,7	3,0	16,7	4,1
Dépenses totales	**496,4**	**100,0**	**794,6**	**100,0**	**601,7**	**100,0**	**1 003,8**	**100,0**	**404,1**	**100,0**
Salaires, cachets et honoraires	271,0	54,6	521,6	65,6	393,3	65,4	690,6	68,8	222,1	55,0
Autres frais	225,5	45,4	273,0	34,4	208,4	34,6	313,2	31,2	182,1	45,0
Activités										
Nombre de représentations	28		31		43		67		23	
Nombre de représentations au Québec	26		24		36		61		23	
Nombre de représentations hors Québec	2		7		7		6		-	

Conseil des arts et des lettres du Québec/août 2007

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Revenus et dépenses des organismes de production en danse de la région de Montréal ayant des revenus de 250,0 $ à 499,9 $ soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 2001-2002 à 2005-2006 (en milliers de $)

Profil économique	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
Nombre d'organismes	9		9		8		8		11	
Revenus										
Revenus d'exploitation	**880,0**	**26,4**	**924,8**	**26,8**	**696,1**	**24,1**	**722,6**	**25,3**	**1 043,5**	**28,2**
Revenus: activité principale	549,0	16,4	521,0	15,1	338,5	11,7	378,4	13,2	666,1	18,0
Autres revenus	331,0	9,9	403,8	11,7	357,6	12,4	344,2	12,0	377,4	10,2
Aide privée	**197,2**	**5,9**	**140,9**	**4,1**	**155,3**	**5,4**	**169,1**	**5,9**	**177,6**	**4,8**
Aide publique	**2 260,5**	**67,7**	**2 387,7**	**69,1**	**2 032,2**	**70,5**	**1 966,7**	**68,8**	**2 479,5**	**67,0**
Gouvernement du Québec	**1 343,3**	**40,2**	**1 260,0**	**36,5**	**1 043,1**	**36,2**	**922,8**	**32,3**	**1 102,4**	**29,8**
Conseil des arts et des lettres du Québec	1 056,3	31,6	946,6	27,4	819,1	28,4	816,6	28,6	989,8	26,7
Ministères et organismes	287,0	8,6	313,3	9,1	224,1	7,8	106,3	3,7	112,6	3,0
Gouvernement du Canada	**745,3**	**22,3**	**943,5**	**27,3**	**806,5**	**28,0**	**869,7**	**30,4**	**1 157,3**	**31,3**
Conseil des arts du Canada	722,3	21,6	833,8	24,1	718,5	24,9	741,2	25,9	1 026,7	27,7
Ministères et organismes	23,0	0,7	109,7	3,2	88,0	3,1	128,5	4,5	130,6	3,5
Administrations municipales	**172,0**	**5,2**	**176,2**	**5,1**	**176,4**	**6,1**	**174,1**	**6,1**	**219,8**	**5,9**
Autres partenaires gouvernementaux	**-**	**-**	**8,0**	**0,2**	**6,2**	**0,2**	**-**	**-**	**-**	**-**
Revenus totaux	**3 337,7**	**100,0**	**3 453,3**	**100,0**	**2 883,6**	**100,0**	**2 858,3**	**100,0**	**3 700,5**	**100,0**
Dépenses		**-**		**-**		**-**		**-**		**-**
Frais de production	**2 104,4**	**66,2**	**2 162,9**	**62,1**	**1 579,7**	**53,8**	**1 591,8**	**55,5**	**2 095,7**	**55,3**
Salaires, cachets et honoraires	1 253,5	39,5	1 165,7	33,5	960,1	32,7	931,8	32,5	1 296,2	34,2
Autres frais de production	850,9	26,8	997,2	28,7	619,7	21,1	660,0	23,0	799,5	21,1
Administration et recherche de financement	**760,6**	**23,9**	**891,5**	**25,6**	**969,9**	**33,1**	**982,5**	**34,3**	**1 137,4**	**30,0**
Salaires, cachets et honoraires	451,2	14,2	525,3	15,1	540,0	18,4	539,0	18,8	535,5	14,1
Autres dépenses administration et recherche	309,4	9,7	366,2	10,5	429,8	14,6	443,5	15,5	601,9	15,9
Frais de mise en marché	**311,7**	**9,8**	**426,1**	**12,2**	**384,8**	**13,1**	**293,4**	**10,2**	**559,6**	**14,8**
Salaires, cachets et honoraires	190,5	6,0	248,9	7,2	194,2	6,6	158,4	5,5	332,5	8,8
Autres dépenses de mise en marché	121,3	3,8	177,2	5,1	190,6	6,5	135,0	4,7	227,1	6,0
Dépenses totales	**3 176,8**	**100,0**	**3 480,6**	**100,0**	**2 934,4**	**100,0**	**2 867,7**	**100,0**	**3 792,7**	**100,0**
Salaires, cachets et honoraires	1 895,2	59,7	1 939,9	55,7	1 694,3	57,7	1 629,2	56,8	2 164,2	57,1
Autres frais	1 281,6	40,3	1 540,7	44,3	1 240,1	42,3	1 238,5	43,2	1 628,5	42,9
Activités										
Nombre de représentations	221		175		162		127		230	
Nombre de représentations au Québec	164		128		135		64		144	
Nombre de représentations hors Québec	57		47		27		63		86	

Conseil des arts et des lettres du Québec/août 2007

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Revenus et dépenses des organismes de production en danse de la région de Montréal ayant des revenus de 500,0 $ et plus soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 2001-2002 à 2005-2006 (en milliers de $)

Profil économique	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
Nombre d'organismes	8		7		9		7		9	
Revenus										
Revenus d'exploitation	**5 309,0**	**32,2**	**7 583,9**	**41,9**	**8 742,9**	**41,9**	**5 935,1**	**36,5**	**6 450,7**	**36,9**
Revenus: activité principale	4 275,8	25,9	5 379,8	29,7	6 834,6	32,7	4 287,1	26,4	4 314,5	24,7
Autres revenus	1 033,2	6,3	2 204,1	12,2	1 908,4	9,1	1 648,0	10,1	2 136,2	12,2
Aide privée	**2 341,9**	**14,2**	**1 948,7**	**10,8**	**2 279,0**	**10,9**	**2 282,5**	**14,1**	**2 426,5**	**13,9**
Aide publique	**8 839,4**	**53,6**	**8 575,0**	**47,4**	**9 848,8**	**47,2**	**8 024,0**	**49,4**	**8 596,5**	**49,2**
Gouvernement du Québec	**5 440,7**	**33,0**	**4 484,1**	**24,8**	**5 146,2**	**24,7**	**4 327,7**	**26,6**	**4 520,3**	**25,9**
Conseil des arts et des lettres du Québec	4 104,8	24,9	4 175,9	23,1	4 670,1	22,4	4 127,7	25,4	4 346,8	24,9
Ministères et organismes	1 335,9	8,1	308,2	1,7	476,0	2,3	200,0	1,2	173,5	1,0
Gouvernement du Canada	**2 784,9**	**16,9**	**3 455,9**	**19,1**	**3 939,9**	**18,9**	**3 044,5**	**18,7**	**3 387,6**	**19,4**
Conseil des arts du Canada	2 383,0	14,5	2 521,5	13,9	2 813,2	13,5	2 392,8	14,7	2 458,4	14,1
Ministères et organismes	401,9	2,4	934,4	5,2	1 126,7	5,4	651,7	4,0	929,2	5,3
Administrations municipales	**613,8**	**3,7**	**635,0**	**3,5**	**665,1**	**3,2**	**651,8**	**4,0**	**675,3**	**3,9**
Autres partenaires gouvernementaux	**-**	**-**	**-**	**-**	**97,7**	**0,5**	**-**	**-**	**13,3**	**0,1**
Revenus totaux	**16 490,2**	**100,0**	**18 107,6**	**100,0**	**20 870,7**	**100,0**	**16 241,5**	**100,0**	**17 473,7**	**100,0**
Dépenses		**-**		**-**		**-**		**-**		**-**
Frais de production	**11 506,7**	**73,3**	**13 848,9**	**73,6**	**15 755,9**	**72,3**	**11 121,2**	**69,2**	**12 312,8**	**70,4**
Salaires, cachets et honoraires	5 680,7	36,2	6 389,9	34,0	7 400,9	34,0	5 979,5	37,2	6 053,0	34,6
Autres frais de production	5 826,0	37,1	7 459,0	39,7	8 355,0	38,3	5 141,8	32,0	6 259,9	35,8
Administration et recherche de financement	**2 916,2**	**18,6**	**3 592,4**	**19,1**	**4 410,9**	**20,2**	**3 617,5**	**22,5**	**3 882,8**	**22,2**
Salaires, cachets et honoraires	1 404,1	8,9	1 535,6	8,2	1 802,0	8,3	1 442,7	9,0	1 651,9	9,4
Autres dépenses administration et recherche	1 512,1	9,6	2 056,8	10,9	2 609,0	12,0	2 174,8	13,5	2 230,9	12,8
Frais de mise en marché	**1 281,7**	**8,2**	**1 362,6**	**7,2**	**1 624,5**	**7,5**	**1 337,7**	**8,3**	**1 292,6**	**7,4**
Salaires, cachets et honoraires	587,2	3,7	671,6	3,6	678,7	3,1	511,4	3,2	613,7	3,5
Autres dépenses de mise en marché	694,5	4,4	691,0	3,7	945,8	4,3	826,4	5,1	678,9	3,9
Dépenses totales	**15 704,7**	**100,0**	**18 803,9**	**100,0**	**21 791,3**	**100,0**	**16 076,5**	**100,0**	**17 488,2**	**100,0**
Salaires, cachets et honoraires	7 672,0	48,9	8 597,1	45,7	9 881,6	45,3	7 933,5	49,3	8 318,6	47,6
Autres frais	8 032,6	51,1	10 206,8	54,3	11 909,7	54,7	8 142,9	50,7	9 169,7	52,4
Activités										
Nombre de représentations	325		362		397		239		343	
Nombre de représentations au Québec	160		159		133		111		144	
Nombre de représentations hors Québec	165		203		264		128		199	

Conseil des arts et des lettres du Québec/août 2007

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Revenus et dépenses des organismes de production en arts de la scène de la région de Montréal soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 2001-2002 à 2005-2006 (en milliers de $)

Profil économique	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
Nombre d'organismes	84		86		86		83		85	
Revenus										
Revenus d'exploitation	**41 940,7**	**40,8**	**46 204,2**	**40,9**	**48 312,2**	**42,5**	**41 476,2**	**39,9**	**39 923,0**	**38,0**
Revenus: activité principale	34 297,2	33,4	36 643,6	32,4	39 438,0	34,7	33 860,3	32,6	31 697,2	30,1
Autres revenus	7 643,5	7,4	9 560,6	8,5	8 874,1	7,8	7 615,9	7,3	8 225,8	7,8
Aide privée	**12 661,1**	**12,3**	**17 211,9**	**15,2**	**15 321,0**	**13,5**	**16 322,4**	**15,7**	**18 102,1**	**17,2**
Aide publique	**48 082,3**	**46,8**	**49 618,9**	**43,9**	**49 928,5**	**44,0**	**46 106,5**	**44,4**	**47 161,6**	**44,8**
Gouvernement du Québec	**30 999,4**	**30,2**	**30 670,0**	**27,1**	**30 256,7**	**26,6**	**27 916,8**	**26,9**	**28 499,8**	**27,1**
Conseil des arts et des lettres du Québec	26 961,1	26,3	27 105,7	24,0	27 771,3	24,5	26 371,7	25,4	27 336,7	26,0
Ministères et organismes	4 038,3	3,9	3 564,3	3,2	2 485,4	2,2	1 545,1	1,5	1 163,1	1,1
Gouvernement du Canada	**12 786,2**	**12,5**	**14 522,7**	**12,8**	**14 521,4**	**12,8**	**13 347,6**	**12,8**	**13 862,6**	**13,2**
Conseil des arts du Canada	11 403,8	11,1	12 076,6	10,7	11 871,9	10,5	11 281,9	10,9	11 530,5	11,0
Ministères et organismes	1 382,4	1,3	2 446,1	2,2	2 649,4	2,3	2 065,7	2,0	2 332,1	2,2
Administrations municipales	**4 281,1**	**4,2**	**4 332,2**	**3,8**	**4 718,5**	**4,2**	**4 751,6**	**4,6**	**4 767,5**	**4,5**
Autres partenaires gouvernementaux	**15,5**	**0,0**	**94,0**	**0,1**	**432,0**	**0,4**	**90,5**	**0,1**	**31,7**	**0,0**
Revenus totaux	**102 684,1**	**100,0**	**113 035,0**	**100,0**	**113 561,7**	**100,0**	**103 905,1**	**100,0**	**105 186,8**	**100,0**
Dépenses		-		-		-		-		-
Frais de production	**70 530,8**	**68,9**	**75 087,6**	**68,2**	**74 630,9**	**65,3**	**65 116,0**	**62,0**	**65 910,0**	**62,9**
Salaires, cachets et honoraires	44 772,7	43,7	45 744,7	41,6	45 874,0	40,1	42 787,6	40,7	43 741,8	41,7
Autres frais de production	25 758,2	25,1	29 342,9	26,7	28 756,8	25,1	22 328,5	21,3	22 168,2	21,1
Administration et recherche de financement	**20 274,2**	**19,8**	**23 368,5**	**21,2**	**25 552,6**	**22,3**	**26 482,1**	**25,2**	**25 848,1**	**24,6**
Salaires, cachets et honoraires	10 095,9	9,9	11 122,0	10,1	12 243,5	10,7	12 422,1	11,8	12 100,5	11,5
Autres dépenses administration et recherche	10 178,3	9,9	12 246,5	11,1	13 309,1	11,6	14 060,0	13,4	13 747,6	13,1
Frais de mise en marché	**11 618,6**	**11,3**	**11 598,7**	**10,5**	**14 192,1**	**12,4**	**13 463,7**	**12,8**	**13 102,6**	**12,5**
Salaires, cachets et honoraires	4 406,9	4,3	4 864,0	4,4	4 972,9	4,3	4 739,2	4,5	4 774,0	4,6
Autres dépenses de mise en marché	7 211,7	7,0	6 734,7	6,1	9 219,2	8,1	8 724,5	8,3	8 328,5	7,9
Dépenses totales	**102 423,6**	**100,0**	**110 054,8**	**100,0**	**114 375,6**	**100,0**	**105 061,8**	**100,0**	**104 860,7**	**100,0**
Salaires, cachets et honoraires	59 275,5	57,9	61 730,7	56,1	63 090,5	55,2	59 948,8	57,1	60 616,3	57,8
Autres frais	43 148,1	42,1	48 324,1	43,9	51 285,1	44,8	45 112,9	42,9	44 244,4	42,2
Activités										
Nombre de représentations	6 625		6 724		7 254		6 347		6 451	
Nombre de représentations au Québec	5 246		5 373		5 514		5 403		5 521	
Nombre de représentations hors Québec	1 379		1 351		1 740		944		930	

Conseil des arts et des lettres du Québec/août 2007

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Revenus et dépenses des organismes de production en arts de la scène de la région de Montréal ayant des revenus de moins de 250,0 $ soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 2001-2002 à 2005-2006 (en milliers de $)

Profil économique	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
Nombre d'organismes	11		17		13		13		13	
Revenus										
Revenus d'exploitation	**370,4**	**23,0**	**689,0**	**22,2**	**473,8**	**21,9**	**613,7**	**26,8**	**508,4**	**23,9**
Revenus: activité principale	285,2	17,7	553,9	17,8	354,6	16,4	502,7	22,0	399,7	18,8
Autres revenus	85,2	5,3	135,1	4,3	119,2	5,5	111,0	4,9	108,7	5,1
Aide privée	**77,3**	**4,8**	**86,1**	**2,8**	**83,5**	**3,9**	**58,8**	**2,6**	**82,2**	**3,9**
Aide publique	**1 159,6**	**72,1**	**2 329,9**	**75,0**	**1 607,0**	**74,3**	**1 614,7**	**70,6**	**1 532,3**	**72,2**
Gouvernement du Québec	**768,7**	**47,8**	**1 569,8**	**50,6**	**1 059,6**	**49,0**	**1 026,4**	**44,9**	**1 081,2**	**50,9**
Conseil des arts et des lettres du Québec	621,1	38,6	1 216,7	39,2	870,3	40,2	880,0	38,5	1 028,4	48,4
Ministères et organismes	147,6	9,2	353,1	11,4	189,3	8,7	146,4	6,4	52,8	2,5
Gouvernement du Canada	**321,7**	**20,0**	**554,1**	**17,8**	**389,7**	**18,0**	**419,4**	**18,3**	**305,3**	**14,4**
Conseil des arts du Canada	308,7	19,2	533,0	17,2	381,2	17,6	404,6	17,7	289,7	13,6
Ministères et organismes	13,0	0,8	21,1	0,7	8,5	0,4	14,8	0,6	15,6	0,7
Administrations municipales	**69,2**	**4,3**	**194,2**	**6,3**	**139,4**	**6,4**	**168,9**	**7,4**	**145,8**	**6,9**
Autres partenaires gouvernementaux	**-**	**-**	**11,8**	**0,4**	**18,3**	**0,8**	**-**	**-**	**-**	**-**
Revenus totaux	**1 607,3**	**100,0**	**3 105,0**	**100,0**	**2 164,3**	**100,0**	**2 287,1**	**100,0**	**2 122,9**	**100,0**
Dépenses		**-**		**-**		**-**		**-**		**-**
Frais de production	**1 056,9**	**66,3**	**1 926,7**	**64,0**	**1 380,1**	**63,2**	**1 402,9**	**60,2**	**1 301,8**	**62,0**
Salaires, cachets et honoraires	646,9	40,6	1 218,4	40,5	891,5	40,8	999,4	42,9	731,3	34,8
Autres frais de production	410,0	25,7	708,2	23,5	488,6	22,4	403,5	17,3	570,5	27,2
Administration et recherche de financement	**339,5**	**21,3**	**675,6**	**22,4**	**509,0**	**23,3**	**599,1**	**25,7**	**518,2**	**24,7**
Salaires, cachets et honoraires	191,6	12,0	400,9	13,3	281,4	12,9	352,8	15,1	261,5	12,4
Autres dépenses administration et recherche	147,9	9,3	274,7	9,1	227,6	10,4	246,3	10,6	256,7	12,2
Frais de mise en marché	**197,2**	**12,4**	**409,7**	**13,6**	**293,6**	**13,5**	**329,0**	**14,1**	**280,3**	**13,3**
Salaires, cachets et honoraires	95,8	6,0	222,2	7,4	199,3	9,1	217,5	9,3	153,3	7,3
Autres dépenses de mise en marché	101,4	6,4	187,5	6,2	94,2	4,3	111,5	4,8	127,0	6,0
Dépenses totales	**1 593,6**	**100,0**	**3 012,0**	**100,0**	**2 182,7**	**100,0**	**2 331,0**	**100,0**	**2 100,3**	**100,0**
Salaires, cachets et honoraires	934,2	58,6	1 841,6	61,1	1 372,3	62,9	1 569,6	67,3	1 146,0	54,6
Autres frais	659,4	41,4	1 170,4	38,9	810,4	37,1	761,4	32,7	954,2	45,4
Activités										
Nombre de représentations	354		497		515		459		383	
Nombre de représentations au Québec	322		401		442		408		333	
Nombre de représentations hors Québec	32		96		73		51		50	

Conseil des arts et des lettres du Québec/août 2007

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Revenus et dépenses des organismes de production en arts de la scène de la région de Montréal ayant des revenus de 250,0 $ à 499,9 $ soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 2001-2002 à 2005-2006 (en milliers de $)

Profil économique	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
Nombre d'organismes	35		32		32		33		29	
Revenus										
Revenus d'exploitation	**3 329,0**	**26,4**	**3 255,5**	**25,9**	**3 078,5**	**25,7**	**3 226,4**	**26,9**	**2 497,0**	**25,4**
Revenus: activité principale	2 346,7	18,6	2 086,8	16,6	2 076,6	17,3	2 368,5	19,8	1 744,6	17,7
Autres revenus	982,3	7,8	1 168,6	9,3	1 001,9	8,4	858,0	7,2	752,4	7,6
Aide privée	**1 125,7**	**8,9**	**1 330,2**	**10,6**	**1 379,7**	**11,5**	**1 402,8**	**11,7**	**732,3**	**7,4**
Aide publique	**8 163,1**	**64,7**	**7 989,5**	**63,5**	**7 533,2**	**62,8**	**7 354,7**	**61,4**	**6 615,2**	**67,2**
Gouvernement du Québec	**5 009,5**	**39,7**	**4 657,2**	**37,0**	**4 267,5**	**35,6**	**4 012,7**	**33,5**	**3 419,2**	**34,7**
Conseil des arts et des lettres du Québec	3 962,9	31,4	3 595,8	28,6	3 404,7	28,4	3 549,1	29,6	3 139,1	31,9
Ministères et organismes	1 046,6	8,3	1 061,4	8,4	862,8	7,2	463,6	3,9	280,1	2,8
Gouvernement du Canada	**2 266,0**	**18,0**	**2 406,4**	**19,1**	**2 312,6**	**19,3**	**2 465,7**	**20,6**	**2 417,6**	**24,6**
Conseil des arts du Canada	2 015,7	16,0	2 177,4	17,3	1 983,8	16,5	2 027,0	16,9	2 142,8	21,8
Ministères et organismes	250,3	2,0	229,1	1,8	328,8	2,7	438,6	3,7	274,8	2,8
Administrations municipales	**887,5**	**7,0**	**896,5**	**7,1**	**943,9**	**7,9**	**874,2**	**7,3**	**774,5**	**7,9**
Autres partenaires gouvernementaux	**-**	**-**	**29,3**	**0,2**	**9,2**	**0,1**	**2,2**	**0,0**	**3,9**	**0,0**
Revenus totaux	**12 617,7**	**100,0**	**12 575,2**	**100,0**	**11 991,4**	**100,0**	**11 984,0**	**100,0**	**9 844,5**	**100,0**
Dépenses		-		-		-		-		-
Frais de production	**7 783,9**	**63,8**	**7 732,4**	**61,0**	**6 827,7**	**56,8**	**6 767,9**	**56,9**	**5 635,3**	**56,9**
Salaires, cachets et honoraires	4 882,1	40,0	4 562,6	36,0	4 344,6	36,1	4 135,6	34,8	3 645,5	36,8
Autres frais de production	2 901,9	23,8	3 169,8	25,0	2 483,1	20,6	2 632,3	22,1	1 989,9	20,1
Administration et recherche de financement	**2 697,7**	**22,1**	**3 196,8**	**25,2**	**3 188,5**	**26,5**	**3 304,0**	**27,8**	**2 860,2**	**28,9**
Salaires, cachets et honoraires	1 552,2	12,7	1 668,9	13,2	1 713,8	14,2	1 704,0	14,3	1 415,0	14,3
Autres dépenses administration et recherche	1 145,5	9,4	1 528,0	12,0	1 474,7	12,3	1 600,0	13,5	1 445,2	14,6
Frais de mise en marché	**1 710,7**	**14,0**	**1 756,9**	**13,8**	**2 015,0**	**16,7**	**1 816,8**	**15,3**	**1 403,9**	**14,2**
Salaires, cachets et honoraires	743,1	6,1	805,2	6,3	884,6	7,4	951,0	8,0	781,8	7,9
Autres dépenses de mise en marché	967,7	7,9	951,7	7,5	1 130,4	9,4	865,7	7,3	622,1	6,3
Dépenses totales	**12 192,4**	**100,0**	**12 686,1**	**100,0**	**12 031,2**	**100,0**	**11 888,7**	**100,0**	**9 899,4**	**100,0**
Salaires, cachets et honoraires	7 177,3	58,9	7 036,7	55,5	6 943,0	57,7	6 790,7	57,1	5 842,2	59,0
Autres frais	5 015,1	41,1	5 649,4	44,5	5 088,2	42,3	5 098,0	42,9	4 057,2	41,0
Activités										
Nombre de représentations	1 403		1 270		1 249		1 456		1 174	
Nombre de représentations au Québec	1 074		1 014		985		1 194		932	
Nombre de représentations hors Québec	329		256		264		262		242	

Conseil des arts et des lettres du Québec/août 2007

GAGNÉ LECLERC
GROUPE CONSEIL

Revenus et dépenses des organismes de production en arts de la scène de la région de Montréal ayant des revenus de 500,0 $ et plus soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 2001-2002 à 2005-2006 (en milliers de $)

Profil économique	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
Nombre d'organismes	38		37		41		37		43	
Revenus										
Revenus d'exploitation	**38 241,3**	**43,2**	**42 259,7**	**43,4**	**44 759,9**	**45,0**	**37 636,1**	**42,0**	**36 917,7**	**39,6**
Revenus: activité principale	31 665,3	35,8	34 002,9	34,9	37 006,8	37,2	30 989,1	34,6	29 552,9	31,7
Autres revenus	6 576,0	7,4	8 256,9	8,5	7 753,0	7,8	6 646,9	7,4	7 364,8	7,9
Aide privée	**11 458,0**	**13,0**	**15 795,6**	**16,2**	**13 857,8**	**13,9**	**14 860,8**	**16,6**	**17 287,6**	**18,5**
Aide publique	**38 759,7**	**43,8**	**39 299,5**	**40,4**	**40 788,3**	**41,0**	**37 137,1**	**41,4**	**39 014,1**	**41,9**
Gouvernement du Québec	**25 221,2**	**28,5**	**24 443,0**	**25,1**	**24 929,6**	**25,1**	**22 877,8**	**25,5**	**23 999,4**	**25,7**
Conseil des arts et des lettres du Québec	22 377,1	25,3	22 293,2	22,9	23 496,3	23,6	21 942,5	24,5	23 169,2	24,9
Ministères et organismes	2 844,1	3,2	2 149,8	2,2	1 433,3	1,4	935,2	1,0	830,2	0,9
Gouvernement du Canada	**10 198,5**	**11,5**	**11 562,2**	**11,9**	**11 819,1**	**11,9**	**10 462,6**	**11,7**	**11 139,6**	**11,9**
Conseil des arts du Canada	9 079,4	10,3	9 366,3	9,6	9 507,0	9,6	8 850,2	9,9	9 097,9	9,8
Ministères et organismes	1 119,1	1,3	2 195,9	2,3	2 312,2	2,3	1 612,3	1,8	2 041,7	2,2
Administrations municipales	**3 324,4**	**3,8**	**3 241,5**	**3,3**	**3 635,2**	**3,7**	**3 708,5**	**4,1**	**3 847,2**	**4,1**
Autres partenaires gouvernementaux	**15,5**	**0,0**	**52,9**	**0,1**	**404,5**	**0,4**	**88,3**	**0,1**	**27,8**	**0,0**
Revenus totaux	**88 459,1**	**100,0**	**97 354,9**	**100,0**	**99 406,0**	**100,0**	**89 634,0**	**100,0**	**93 219,3**	**100,0**
Dépenses		-		-		-		-		-
Frais de production	**61 690,0**	**69,6**	**65 428,5**	**69,3**	**66 423,0**	**66,3**	**56 945,2**	**62,7**	**58 972,9**	**63,5**
Salaires, cachets et honoraires	39 243,7	44,3	39 963,7	42,4	40 637,9	40,6	37 652,6	41,4	39 365,0	42,4
Autres frais de production	22 446,3	25,3	25 464,9	27,0	25 785,1	25,7	19 292,6	21,2	19 607,8	21,1
Administration et recherche de financement	**17 237,0**	**19,4**	**19 496,1**	**20,7**	**21 855,1**	**21,8**	**22 579,0**	**24,9**	**22 469,8**	**24,2**
Salaires, cachets et honoraires	8 352,2	9,4	9 052,3	9,6	10 248,3	10,2	10 365,3	11,4	10 424,1	11,2
Autres dépenses administration et recherche	8 884,8	10,0	10 443,8	11,1	11 606,8	11,6	12 213,7	13,4	12 045,7	13,0
Frais de mise en marché	**9 710,7**	**11,0**	**9 432,1**	**10,0**	**11 883,6**	**11,9**	**11 317,9**	**12,5**	**11 418,3**	**12,3**
Salaires, cachets et honoraires	3 568,1	4,0	3 836,6	4,1	3 889,0	3,9	3 570,7	3,9	3 839,0	4,1
Autres dépenses de mise en marché	6 142,6	6,9	5 595,5	5,9	7 994,6	8,0	7 747,2	8,5	7 579,3	8,2
Dépenses totales	**88 637,6**	**100,0**	**94 356,7**	**100,0**	**100 161,7**	**100,0**	**90 842,1**	**100,0**	**92 861,0**	**100,0**
Salaires, cachets et honoraires	51 163,9	57,7	52 852,5	56,0	54 775,2	54,7	51 588,5	56,8	53 628,1	57,8
Autres frais	37 473,7	42,3	41 504,2	44,0	45 386,5	45,3	39 253,6	43,2	39 232,9	42,2
Activités										
Nombre de représentations	4 868		4 957		5 490		4 432		4 894	
Nombre de représentations au Québec	3 850		3 958		4 087		3 801		4 256	
Nombre de représentations hors Québec	1 018		999		1 403		631		638	

Conseil des arts et des lettres du Québec/août 2007

11. ANNEXE 3 – PRÉSENTATION DE CERTAINS LIEUX SITUÉS À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

11.1 Baryshnikov Arts Center (BAC)

450 W. 37th Street, Suite 501
New York, NY 10018
Tel: 646-731-3200
Fax: 646-731-3207
http://www.baryshnikovdancefoundation.org/

Le « **Baryshnikov Arts Center** »[4] (BAC) a ouvert ses portes en novembre 2005. Il a élu domicile dans le nouveau complexe des arts du spectacle **37 ARTS,** situé sur la 37e

[4] Les informations relatives à ce lieu proviennent principalement des sources suivantes :

Roslyn Sulcas, « Reflections on Baryshnikov's Latest (Not Last) Legs », New York Times, 22 juin 2007

Cara Joy David, « Off Broadway's frontier Outpost Runs on Dreams », New York Times, 2 octobre 2006

John Rockwell, « Danse; The Master of Reinvention Finds a New Role : Patron », New York Times, 4 décembre 2005

John Rockwell, « A Leap into Posterity », South China Morning Post, décembre 2005

Joan Acocella, « Cross Pollination », The New Yorker, 21 novembre 2005

rue, au 450 ouest dans la ville de New York. Créé par Mikhail Baryshnikov, qui s'est totalement investi dans cette aventure, le BAC est un laboratoire de création, un lieu de rencontre et de spectacle ouvert aux artistes de la planète, de quelque horizon qu'ils proviennent. Il offre des programmes de bourses d'étudiants, de résidences d'artistes et de soutien à la création.

Le BAC occupe une partie du 37 ARTS où il a ses studios, ses bureaux et un accès à une salle de 300 places. 37 ARTS agit comme un catalyseur du milieu culturel. Il est situé dans un quartier new-yorkais en devenir et il offre aux organismes artistiques des salles de spectacles à la fine pointe de la technologie et des espaces de bureau.

Se consacrant à tous les arts – danse, théâtre, musique, cinéma, design, arts visuels, BAC, ce lieu d'avant-garde, a su attirer les plus grands noms de chacune des disciplines comme Pina Baush, Pedro Almodovar, Merce Cunningham, Milos Forman, Trisha Brown, Jessica Lange et Peter Sellars, pour ne citer qu'eux.

11.1.1 Historique

Mikhail Nikolaevitch Baryshnikov est né en 1948 à Riga, en Lettonie, dans une famille russe. Il débute la danse classique à 9 ans. En 1963, il part pour Leningrad où il intègre l'école Voganova avant de rejoindre le Ballet Kirov où il deviendra célèbre. En 1974, désabusé par la stagnation artistique et le peu de défis qui s'offrent à lui dans le milieu de la danse classique soviétique, il demande l'asile politique au Canada à l'occasion d'une tournée du Ballet Kirov, puis s'installe à New York. Il a 26 ans.

De 74 à 78, il est l'étoile de l'American Ballet Theater qu'il dirigera ensuite de 80 à 89. Très vite, il fait ses premiers pas dans le contemporain et se fascine pour le théâtre moderne.

De 1990 à 2002, il monte en Floride la compagnie, le « White Oak Dance Project » et passe des commandes d'œuvres nouvelles aux jeunes chorégraphes de talent. Il codirige le White Oak Dance Project, mettant ses remarquables talents à contribution pour enrichir le répertoire de la danse moderne américaine tout en se produisant avec la compagnie. C'est alors un changement de cap réussi qui le conduit à imaginer le BAC, ce lieu qu'il souhaite interdisciplinaire et expérimental. Commence une longue visite des salles et studios construits à New York dans les 60 dernières années afin d'évaluer les expériences positives et celles à ne pas reproduire. Il scrute à la loupe les exigences techniques, les espaces, les hauteurs de plafond, cherchant à déterminer quelles sont les exigences techniques qui permettront à toutes les formes d'art d'être créés et présentées.

En 2003-2004, il part en tournée avec un programme de solos chorégraphiés par de célèbres artistes américains et européens. Son objectif est de financier le BAC qui ouvre ses portes en novembre 2005.

Roslyn Sulcas, « Baryshnikov Takes His Building for a Test Run », New York Times, 25 septembre 2005

Roslyn Sulcas, « ITP Work in Baryshnikov Arts Center », New York Times, 25 septembre 2005

The New York Times Compagny, « DANCE; A Place for Artists to Shoot the Breeze », New York Times, 19 janvier 2003

Scott Timberg, « Baryshnikov leaps toward new venture », The Los Angeles Times, 20 décembre 2002

Jennifer Dunning, « Baryshnikov Hatches Grand Plan for a New Arts Center », New York Times, 19 décembre 2002

http://www.baryshnikovdancefoundation.org

Construit dans un quartier où, pour l'instant, « seuls les terrains de stationnement sont ouverts après 19 h »[5], 37 ARTS ouvrait ses portes au printemps 2005, trois ans plus tard et 8 millions de plus que prévus. 37 ARTS abrite, aux trois derniers étages du bâtiment de six étages, le BAC, propriété de la Fondation de la danse Baryshnikov (**Baryshnikov Dance Foundation).** Les trois étages du bas sont la propriété du West 37th Group, un consortium de producteurs « Off Broadway » et « Broadway ». Le bâtiment comprend trois salles de spectacles respectivement de 290, 399 et 499 sièges.

11.1.2 Mission

Le BAC est un centre international d'expérimentation et de collaboration artistique qui a pour mission de procurer des occasions uniques de développement professionnel aux artistes en mi-carrière et aux artistes de la relève, toutes disciplines et tous horizons confondus. Le centre a une vocation de lieu de rassemblement des artistes.

Plus précisément, il a pour mission de susciter l'intérêt pour les arts, d'encourager le développement des interprètes, chorégraphes, metteurs en scène, écrivains, compositeurs et créateurs et d'établir des liens de collaboration entre eux.

11.1.3 Clientèles desservies

Les artistes et créateurs de toutes les formes d'arts et, notamment, la danse, le théâtre, la musique, le cinéma, le design, les arts visuels.

11.1.4 Nature des activités

11.1.4.1 *Les bourses d'artistes*

Le programme de bourses a pour objectif de soutenir les artistes émergents au moment où ils sont en transition entre l'université et la vie professionnelle. Lancé en été 2005, le programme a offert des bourses à cinq étudiants récemment diplômés de la Tisch School of the Arts (TSOA) de l'Université de New York. Ces jeunes artistes ont eu accès à un espace de création pour travailler leurs projets personnels avec le soutien d'un artiste agissant à titre de mentor. À la fin de l'été, les boursiers avaient créé une pièce de théâtre musical et une chorégraphie avec technologie interactive.

Durant l'été 2006, 25 étudiants et récents diplômés de TSOA ont travaillé par petits groupes interdisciplinaires sous la direction de la metteure en scène de grande renommée JoAnne Akalaitis. L'expérience portait plus sur le processus créateur que sur le résultat même de la création. Le but était de développer leurs propres habiletés artistiques dans le cadre d'un projet de création collective.

11.1.4.2 *Les résidences*

Les résidences du BAC ont pour but de répondre aux besoins des artistes dont les recherches et le développement sont centrés sur les croisements entre disciplines. Ce programme offre aux artistes des périodes de temps, un espace et des ressources pour poursuivre l'exploration de nouvelles idées ou pour retravailler une création.

La durée de ces résidences est de deux à six semaines selon les besoins de chacun. La plupart des résidences donnent lieu à une présentation, à l'issue de laquelle les artistes et le public peuvent échanger sur la nouvelle création.

[5] Ibid

11.1.4.3 *Les artistes en résidence*

Le BAC reçoit chaque année deux artistes en résidence. Elles s'adressent à de jeunes artistes talentueux qui ont besoin de soutien pour lancer leurs carrières. Ils ont à leur disposition un studio, un soutien artistique et l'occasion de rencontrer d'importants artistes et gestionnaires du milieu.

11.1.4.4 *Le Fonds de création*

Dans la tradition de soutien de la création qui est propre à Baryshnikov, ce programme a pour objet :

- de permettre à des artistes nationaux et internationaux de faire de nouvelles créations
- de produire ces créations et d'en soutenir la diffusion

11.1.4.5 *La saison du BAC*

« The Movado Hour », la première saison du BAC a été présentée au cours de la saison 2006-2007. Il s'agissait de concerts de musique de chambre donnés dans un cadre intime recréant l'atmosphère d'un salon.

11.1.4.6 *La location des studios du BAC*

Les studios sont loués sur des bases horaires, quotidiennes, hebdomadaires ou pour de plus longues périodes. La préférence est donnée à ces dernières. Ils sont ouverts à :

- Des répétitions et des auditions du lundi au vendredi de 10 h à 20 h et les samedis de 10 h à 16 h.
- Des événements et des présentations

11.1.5 <u>Importance des activités en relation avec le milieu</u>

Mikhail Baryshnikov a souhaité faire du BAC un centre de rencontres multidisciplinaires informelles qui réunirait toutes sortes d'artistes. Nous n'avons pas eu accès à des informations relatives à l'impact des activités dans le milieu mais nous pouvons citer un extrait d'un article du « New Yorker »[6] qui faisait part de l'intention qui a prévalu à la création du lieu pour atteindre cet objectif de rencontre du milieu des arts :

> *« Baryshnikov hasn't forgotten his youth, in Russia. All he longed for then was to be a ballet dancer, but he found the dance world confining: "It's a ghetto. People talk about how they are tired, and their injuries, and it's not fair that this one is dancing this and that one is dancing that." He sought out people in other fields: "I lived in dormitory with couple of musicians who were ten years older than me. One was a clarinet player, and one a French-horn player. They are dead now. One committed suicide, and the other died a few years ago. But they were the ones who taught me everything about music. I discovered Kirov Opera with them. That was my university. Also, they taught me ethics of the theatre: how to deal with bad people, how to go around them, and when you can*

[6] Ibid

confront them. That's very important. Musicians are very sweet, but also smart, too. Street-smart. »

11.1.6 Financement

11.1.6.1 *Le lieu*

Le 4 décembre 2005, dans un article du New York Times qui titrait « Dance; The Master of Reinvention Finds a New Role : Patron »[7], on pouvait lire que l'objectif de la campagne de financement correspondant à la partie du complexe 37 ARTS pour le BAC était de 7 millions de dollars et qu'il faudrait en trouver plus que cela pour la suite des opérations. À cette époque, la campagne atteignait 6 millions de dollars dont le premier million provenait directement de Baryshnikov.

Nous savons que la particularité de toute cette opération provient du fait qu'elle a été financée par des fonds privés, tant ceux du Groupe 37 ARTS que les fonds privés de Baryshnikov ou encore ceux provenant des campagnes de financement de la Fondation.

11.1.6.2 *Le fonctionnement*

Le fonctionnement du BAC est financé par la « Baryshnikov Dance Foundation » qui est la personne morale responsable de ce projet. La Fondation est financée par les dons qu'elle recueille dans le cadre de ses campagnes de financement et par les revenus de location. Ces derniers sont entièrement consacrés aux dépenses de fonctionnement, incluant les salaires du personnel. Les sources des revenus de location sont les suivantes :

- Les revenus provenant de deux organismes artistiques qui louent des bureaux à long terme.
- Les revenus provenant de bureaux loués à des organisations à court terme.
- La location des studios par des groupes artistiques, incluant des OBNL et des organismes à but lucratif. Les OBNL ont des tarifs préférentiels.
- La location spéciale des studios au prix du marché privé pour la publicité, la mode, le film, la photographie, la vidéo, les événements spéciaux, les soirées d'affaires et les industries culturelles en général.

Nos informations sont très partielles quant au budget de l'organisation mais nous savons que son fonctionnement annuel, financé par ces locations, est évalué à 300 000 dollars.[8]

Pour sa part, le budget de la programmation est évalué à un peu plus de 1 million de dollars par an et il est financé par :

- Les activités de financement de la fondation
- Les revenus de spectacles et de tournée personnels de Baryshnikov

11.1.7 Composantes du bâtiment

[7] Ibid
[8] Ibid

Le **complexe 37 ARTS**[9] qui comprend 6 étages est composé aux **trois premiers étages** de :

- Une salle de spectacle de 499 sièges
- Une salle de spectacle de 399 sièges
- Une salle de spectacle de 290 sièges
- Des vestiaires et des loges
- Un hall d'entrée et de réception
- Une billetterie

Le **BAC** occupe pour sa part les **trois derniers étages** sur une superficie de 14 000 pi^2 qui comprennent :

- Au 4e étage :
  - ✓ Le studio 4A, maximum de 74 personnes

[9] http://www.whiteoakdanceproject.com/info_facilities.html

Address	450 West 37th Street Between 9th and 10th Avenues
Building	Architect: John W. Averitt Architect P.C. 6 Floors / 150' High with Roof Garden
BAC Rehearsal Studios	Column-free, high ceilings, large windows with southern and western views of Manhattan & New Jersey, sprung wood floors, some theatrical lighting and sound equipment. The fourth floor has dressing rooms with lockers and showers as well as a kitchen. **Studio 4A** – 43' x 43' with 18' ceiling height Maximum occupancy of 74 people **Studio 4B** – 29' x 43' with 18' ceiling height Maximum occupancy of 49 people **Howard Gilman Performance Space** (combined space - Studios 4A & 4B are separated by a retractable wall) 72' x 43' with 17' ceiling height Maximum occupancy of 80-192, depending on the type of event. **Studio 6A** – 43' x 44' with 20' ceiling height Maximum occupancy of 74 people **Studio 6B** – 27' x 30' with 20' ceiling height Maximum occupancy of 30 people
BAC Office Space	Divided for use by Baryshnikov Dance Foundation and other arts groups, this floor includes a temporary production office. Shared facilities include a reception area, kitchen, and a conference room.
Theaters at 37 ARTS	State-of-the-art, open-end stages (no proscenia or fly spaces). False proscenia / fly spaces possible for all theaters. Handicap accessible with lobby, box office, and dressing rooms. *These three theaters are owned and managed by W. 37th Street Group.* Theater A-499 Seats 75' Wall-to-Wall, 25' Stage Depth, 40' Stage Height Orchestra Pit (Forestage may be built over pit, to increase stage depth to 31'.) Theater B-399 Seats 43' Wall-to-Wall, 25' Stage Depth, 25' Stage Height Theater C-290 Seats 43' Wall-to-Wall, 28' 7" Stage Depth, 32' Stage H

- ✓ Le studio 4B, maximum de 49 personnes
- ✓ Ces deux studios peuvent se transformer en un grand espace de présentation, le « Howard Gilman Performance Space » pour 192 personnes maximum.

- Au 5e étage, les bureaux regroupent :
  - ✓ La « Baryshnikov Dance Foundation »
  - ✓ Les bureaux d'autres groupes artistiques qui peuvent être loués pour différentes périodes
  - ✓ Un bureau de production
  - ✓ Des espaces partagés que sont une réception, une cuisine et une salle de conférence
- Au 6e étage :
  - ✓ Le studio 6A, maximum de 74 personnes
  - ✓ Le studio 6B, maximum de 30 personnes.

Les (4) studios sans colonnes et avec de grandes fenêtres donnent sur Manhattan et le New Jersey et ont des équipements à la fine pointe[10].

11.1.8 Mode de gouvernance

11.1.8.1 *Forme juridique*

Le BAC est la propriété de la « Baryshnikov Dance Foundation », une OBNL fondée en 1979 dans le but de susciter un intérêt pour les arts, d'encourager le développement d'interprètes, de chorégraphes, de metteurs en scène, d'écrivains, de compositeurs et de concepteurs et de favoriser leur collaboration. La Fondation émet des reçus de charité.

11.1.8.2 *Mode de gestion*

- CA : La « Baryshnikov Dance Foundation » a un conseil d'administration qui est composé de neuf personnes dont Mikhail Baryshnikov. Cinq de ces administrateurs composent le Comité exécutif auquel ne participe pas Mikhail Baryshnikov.
- Direction : La direction générale est assumée par une collaboratrice de longue date de Baryshnikov, Christina Sterner.

La « Baryshnikov Dance Foundation » gère les programmes, les campagnes de financement et le fonctionnement du BAC. C'est dans le cadre de la Fondation que la planification du BAC a débuté en 2001. La Fondation est en effet un organisme créé de longue date par Baryshnikov. Elle s'est consacrée depuis 1979 à soutenir le développement de créations expérimentales. Elle s'est transformée par la suite pour accompagner la vision artistique de son créateur, une vision basée sur la curiosité, la

[10] http://www.whiteoakdanceproject.com/info_studiospecs.html

diversité et l'ouverture. À l'époque de la compagnie « White Oak Dance Project » – aujourd'hui fermée –, elle a soutenu 50 créations chorégraphiques et elle a organisé près de 50 tournées internationales.

11.1.8.3 *Membership*

Il n'y a pas de membership**.**

11.2 Charleroi Danses

Centre chorégraphique de la communauté française de Belgique
Tel : +32(0)71 20 56 40

Les Ecuries

Boulevard Pierre Mayence 65c
6000 Charleroi

La Raffinerie

Rue de Manchester 21
1080 Bruxelles
http://www.charleroi-danses.be

Charleroi/Danses est l'unique centre chorégraphique de la Communauté française Wallonie-Bruxelles. Il est issu de l'ancien Ballet royal de Wallonie et s'est orienté de manière radicale vers la création contemporaine. Créé en 1991, il est devenu une institution de référence, non seulement en Communauté française Wallonie-Bruxelles, mais également sur le plan international.

Créé sans lieu à l'origine, les activités de Charleroi/Danses se déroulent aujourd'hui dans deux bâtiments distincts. Le Centre chorégraphique est né à Charleroi – ville située à 60 km au sud de Bruxelles – où il occupe un lieu nommé **Les Écuries.** Le second lieu se trouve dans la ville même de Bruxelles où Charleroi/Danses anime **La Raffinerie.**

11.2.1 Historique[11]

Charleroi/Danses est donc créé en **1991** dans un contexte de changement radical. En effet, il remplace le Ballet Royal de Wallonie, première compagnie de danse en Belgique francophone, fleuron de la danse classique avec ses 25 danseurs par une compagnie permanente de danse contemporaine de 14 danseurs et un centre chorégraphique. Situé en dehors de la capitale belge, Charleroi/Danses est créé avec, à sa tête, le metteur en scène Frédéric Flamand, dont le travail sur le corps associé à un théâtre d'objets en mouvement et le décloisonnement des genres sont caractéristiques.

La première compagnie de la Communauté française allait changer radicalement de visage tout en se donnant des missions très précises : conserver un corps de ballet, créer un festival, élargir en Wallonie la programmation de la danse, accueillir les jeunes chorégraphes et mettre en place une formation qui répondrait aux besoins des danseurs. Aux côtés de ses productions propres, la nouvelle compagnie a des obligations en matière de coproductions et de commandes à des chorégraphes extérieurs. La première saison de Charleroi/Danses illustre parfaitement ce tournant. À l´affiche, on trouve les grands noms de la danse post-moderne. La danse contemporaine fait donc acte de réelle présence pour la première fois en Wallonie.

[11] Une partie des informations de cette section provient de Béatrice Menet, ***20 ans de danse en Communauté française de Belgique, 1975-1995***, Bruxelles, Contredanse, 1998, introduction 15p; entrevue réalisée avec Guy COOLS, ex-responsable de la danse au Vooruit, dramaturge et consultant international, juin 2007; « Pourquoi un centre chorégraphique ? », *NDD, périodique trimestriel* n° 27 de CONTREDANSE, printemps 2004, 28 p.
www.contredanse.org/index2.php?path=content/actualite/publications.htm

Charleroi/Danses a eu comme mission première la création et la diffusion d'un répertoire. Après un premier moment de formation de la compagnie, avec des pièces signées par différents créateurs, Frédéric Flamand s'est orienté vers des productions personnelles, ce qui a donné une personnalité et une renommée incontestables à la compagnie.

Pour permettre de soutenir de jeunes compagnies, le ministère de la culture a exigé que Charleroi/Danses, le seul centre chorégraphique en Belgique francophone, augmente son enveloppe de coproduction aux compagnies.

Créé sans lieu, Charleroi/Danses présente tout d'abord ses spectacles sur la scène du Palais des Beaux Arts de Charleroi. La nécessité d'avoir ses propres bâtiments – pour lui permettre de réaliser ses missions de création, d'accueil de jeunes chorégraphes et d'offrir des programmes de formation – la met en charge de deux longs chantiers pour la rénovation des Écuries à Charleroi et de la Raffinerie à Bruxelles.

En **1999**, le nouveau « Contrat-programme » (aide au fonctionnement du ministère de la Culture) du Centre chorégraphique de la Communauté française précise et renforce une politique de « partage de moyens » qui comprend résidences, coproductions, achats et préachats, programmation de spectacles, formation de danseurs et sensibilisation du public.

Dix ans après sa création, des tensions se font sentir et les chorégraphes du milieu s'élèvent contre le fait que Charleroi/Danses reçoive une grande partie des subsides de la danse.

Les années **2000** amènent un questionnement sur les rôles du centre chorégraphique. En **2003**, le Rapport de la Commission consultative de l'Art de la Danse en Communauté française de Belgique fait état de ses réflexions autour de l'avenir de Charleroi/Danses, de la notion de centre chorégraphique et « des implications budgétaires que comporte une refonte vivement souhaitée ».

Il fait une distinction très nette entre les missions de Charleroi/Danses, l'organisme vu dans son ensemble :

- Il distingue la part de ses activités de compagnie de danse et donc de ses **missions de compagnie**, comprenant notamment :
  - ✓ les productions propres,
  - ✓ la programmation à l'année,
  - ✓ l'organisation de festivals et les coproductions avec des compagnies de la Communauté française, dans le cadre de la programmation annuelle et des festivals ».
- Il distingue également la **mission de Charleroi/Danses en tant que Centre chorégraphique**. La mission du centre chorégraphique tant aux Écuries à Charleroi qu'à la Raffinerie à Bruxelles – qui sont des lieux mis à la disposition des danseurs, des chorégraphes et des compagnies – doit s'articuler autour de plusieurs axes dont les aides/services et la programmation :
  - ✓ l'aide administrative

- ✓ l'aide logistique et technique
- ✓ les résidences des chorégraphes :
  - l'encadrement complet de créations (depuis la phase de recherche jusqu'à la présentation publique)
  - l'encadrement partiel de créations (modulable selon les besoins des chorégraphes)
- ✓ la formation permanente (cours quotidiens)
- ✓ la mise à disposition de studios
- ✓ les synergies avec d'autres lieux :
  - pour établir un réseau de programmation
  - pour coordonner l'occupation de studios
  - pour le travail de sensibilisation du public à la danse contemporaine

La Commission enfin plaide pour une redistribution plus équitable des fonds, en séparant complètement l'enveloppe budgétaire de Charleroi/Danses en tant que compagnie de danse, de celle de Charleroi/Danses en tant que centre chorégraphique, et en autonomisant tout à fait la Raffinerie en centre chorégraphique ».[12]

Pour sa part, la RAC (Réunion des Auteurs Chorégraphes) confirmait[13] la nécessité :

- de l'existence d'un Centre chorégraphique
- d'une dissociation claire entre centre chorégraphique et compagnie ainsi que l'importance d'un soutien aux jeunes chorégraphes et à leurs travaux
- de voir apparaître d'autres coproducteurs pour les compagnies de la Communauté française. Ces coproducteurs pourraient être les théâtres et les centres culturels.

En **2004**, Charleroi/Danses fait l'objet d'un important dossier[i] [14]dans NDD, le périodique trimestriel belge de l'organisme Contredanse sur l'actualité de la danse. Dans l'éditorial, on peut lire que « beaucoup se posent la question de l'existence et des missions d'une telle structure en Belgique francophone…Maison de création, domicile, lieu, pôles-ressources pour la danse, ces concepts revêtent à la fois des réalités différentes et donc des missions différentes, mais aussi une tendance : celle du partage des outils, surtout lorsque ces institutions sont en situation de crise et que se pose la question des générations futures de chorégraphes. »… « la question chorégraphique ne peut être envisagée que dans sa cohabitation sur un même territoire avec d'autres structures et sa réalité artistique. Ainsi, à l'image de son histoire et du contexte qui l'a vu naître, unique en Europe – au regard surtout de ce qui s'est passé en France – Charleroi/Danses, seule institution dévolue à la danse en Belgique francophone, est devenue l'unique remède au manque de moyens directement attribués aux compagnies reconnues et aux jeunes chorégraphes. Entre les rêves que nourrissaient Frédéric Flamand à sa nomination en 1991 et la réalité d'aujourd'hui… la réalisation de certaines missions du Centre chorégraphique apparaît complètement utopique. »

---

[12] Ministère de la Communauté française de Belgique, « Rapport 2004-2006 », Commission Consultative de l'Art de la Danse, Décembre 2006.

[13] « La RAC et le centre chorégraphique », *NDD, périodique trimestriel* n° 27 de CONTREDANSE, printemps 2004, 28 p. http://www.contredanse.org/pdf/nddinfo/ndd_27.pdf

[14] Ibid n° 27

De plus en plus de voix s'élevaient contre l'absence d'évolution de la réflexion politique pour l'ensemble du secteur concernant tant la diffusion de la danse, que le manque de perspective concernant l'augmentation des moyens des compagnies et de l'enveloppe « aide aux projets chorégraphiques ». Le milieu considérait que le manque d'une politique suivie de moyens à la hauteur de son potentiel, était en train de le menacer sérieusement.

En **2005**, répondant aux remarques de la Commission consultative de l'Art de la Danse en Communauté française et à celle du milieu, la ministre de la culture nommait un « quatuor » formé de Vincent Thirion, Michèle Anne De Mey, Thierry De Mey et Pierre Droulers, à la direction de Charleroi/Danses.

Fin janvier **2006**, la signature de quatre contrats-programmes dans le secteur de la danse officialisait l'effort financier promis par la ministre de la Culture suite à la nomination du quatuor à la tête de Charleroi/Danses.

Une augmentation du budget de la danse qui passait entre 2003 et 2006 de 5 039 000 euros à 5 269 000 euros, donc un accroissement de 230 000, dont 124 000 euros pour Charleroi/Danses[15], permettait d'améliorer le financement des compagnies. Dans sa volonté d'ouvrir les théâtres aux créations chorégraphiques, la ministre de la Culture inscrivait cette mission dans les contrats-programmes renouvelés de lieux tels que les Centres dramatiques. Par ailleurs, ces derniers recevaient le mandat de soutenir la diffusion des spectacles qu'ils coproduiraient.

11.2.2 Mission

11.2.2.1 *Les missions dévolues aux **Écuries** centrées sur la création contemporaine*

Coordinateur général : Vincent Thirion
Directrice artistique : Michèle Anne De Mey

- Création et production de spectacles (créations propres et/ou chorégraphes invités)
- Vocation de diffusion internationale des spectacles
- Résidences de chorégraphes (court et moyen terme)
- Programmation de saisons à Charleroi (spectacles belges et étrangers)
- Programmation d'un festival international biennal : *La Biennale de la danse*
- Mise sur pied d'un réseau de diffusion de spectacles de danse en Communauté française (notamment Namur, Liège, Mons, Bruxelles)
- Sensibilisation du public à la danse (dont le jeune public) et implication dans la ville.

11.2.2.2 *Les missions dévolues à **la Raffinerie** axées sur la recherche et les résidences de compagnies*

Directeurs : Pierre Droulers et Thierry De Mey

- Recherche chorégraphique, lieu d'expérimentation, laboratoire
- Programmation de « travaux en cours »
- Résidences de chorégraphes (court et moyen termes)
- Programmation et coproduction de spectacles
- Participation aux réseaux chorégraphiques en Région bruxelloise et en Wallonie
- Accueil et programmation d'une plate-forme biennale de promotion des chorégraphes de la Communauté française : *Objectif danse*

[15] Ibid

- Formation de danseurs professionnels (y compris le projet européen *Dance*, sous réserve de financement européen)
- Aide administrative aux jeunes chorégraphes
- Sensibilisation du public à la danse (dont le jeune public) et travail sur le quartier
- Ouverture possible au multimédia et à d'autres disciplines artistiques.

11.2.3 Clientèles desservies

- Danseurs professionnels
- Enseignants
- Jeunes d'établissements scolaires
- Chorégraphes
- Compagnies locales et internationales

11.2.4 Nature des activités

Les activités dont il est question sont données tant aux Écuries qu'à la Raffinerie.

11.2.4.1 *Productions et coproductions*

- Production et diffusion du travail des artistes directeurs et des résidents. Des productions et des coproductions sur place et en tournée avec des artistes belges et des artistes de la communauté internationale, dont respectivement six et sept en 2007[16].

11.2.4.2 *Des résidences sur mesure*

- Des résidences longues ouvertes à des compagnies internationales ou de la communauté française, définies suivant les besoins spécifiques des artistes.
- Des résidences de plus courte durée proposées à d'autres chorégraphes de la communauté française.

11.2.4.3 *Programmation d'événements*

- La Biennale de la danse
- Compil d'Avril – centré sur des aspects multidisciplinaires –
- Un festival hip-hop
- Objectif Danse – plateforme de promotion des chorégraphes de la Communauté française –
- Et enfin des manifestations croisées avec différents opérateurs de Wallonie et de Bruxelles, notamment avec le Palais des Beaux-Arts-Eden de Charleroi, le BPS 22 – un centre d'arts visuels de Charleroi – et également avec plusieurs organismes de Bruxelles.

11.2.4.4 *Programme d'entraînement pour les professionnels de la danse*

Répondant aux besoins spécifiques de la profession, Charleroi/Danses organise à la Raffinerie à Bruxelles un entraînement régulier pour les danseurs professionnels

[16] (voir http://www.charleroi-danses.be).

extérieurs à la compagnie durant neuf mois par an. Le Programme d'entraînement invite, de septembre à juin des professeurs représentatifs des grandes tendances de la danse contemporaine et de la danse classique ainsi que des danseurs/chorégraphes de la Communauté à donner des cours et des stages permettant ainsi la formation continue des danseurs.

11.2.4.5 *Insertion professionnelle du danseur*

Charleroi/Danses est un partenaire actif de D.a.n.c.e, un programme européen interdisciplinaire d'insertion professionnelle du danseur. Durant toute l'année, il propose un programme d'entraînement destiné aux danseurs professionnels sous forme de cours et ateliers et organise des classes de maître et des Espaces Laboratoires conduits par les différents créateurs du Centre.

11.2.4.6 *Ateliers créatifs pour la population*

En collaboration avec des écoles et des associations de quartier de Molenbeek à Bruxelles afin de créer des liens culturels avec les habitants, Charleroi/Danses a également mis sur pied un programme d'ateliers artistiques dans le cadre du D.A.S (Dispositif d'Accrochage Scolaire) ainsi qu'une série d'actions de sensibilisation à la danse avec les écoles de la région du Hainaut dont fait partie Charleroi :

- Ateliers de danse contemporaine
- Ateliers de danse contemporaine et africaine
- Ateliers de Hip Hop
- Ateliers théâtre, de cirque, de chant, de musique, d'écriture
- Ateliers arts plastiques, de photographie
- Ateliers de création à l'école

L'objectif de ce projet à Molenbeek est de mettre à la disposition des établissements scolaires (tous réseaux confondus) des 19 communes de Bruxelles des moyens leur permettant d'éviter vigoureusement le décrochage. Dans ce cadre, les ateliers sont menés par des artistes professionnels. L'équipe des artistes intervenants travaille sur deux axes pédagogiques. D'une part, initier les enfants à différentes formes d'art, de façon à développer leur créativité et à les ouvrir à d'autres territoires, enrichissant et élargissant leur cadre de vie. D'autre part, partager le processus de création, donnant ainsi lieu à un échange artistique et humain avec les enfants, pour offrir aux participants un espace d'expression, espace nécessaire à leur développement personnel et social.

11.2.4.7 *Biennale de danse*

La Biennale du printemps 2007 a présenté 28 productions – des créations pour l'essentiel – à Charleroi, Liège, Mons et Bruxelles au rythme de quelque 60 représentations.

Au centre de cette Biennale, les créations de Michèle Anne De Mey, Thierry De Mey, Pierre Droulers et des deux résidentes du Centre chorégraphique, Olga de Soto et Johanne Saunier mais aussi de nouvelles pièces de chorégraphes des communautés de danse de Belgique, notamment dans le cadre de la programmation de la plate-forme biennale de promotion des chorégraphes de la Communauté française : *Objectif danse.*

Cette première biennale du « nouveau » Charleroi/Danses souhaitait mettre en évidence la vitalité de la création chorégraphique et sa capacité à polariser les autres disciplines. Chorégraphes, danseurs, musiciens, plasticiens, cinéastes, vidéastes, ont

proposé une série d'événements résultant pour la plupart d'un travail partagé, de regards croisés, d'un échange de pratiques et d'expériences.

La Biennale est présentée dans différents lieux, dans plusieurs villes auxquelles l'accès est facilité par les bus cocktails, bus gratuits qui font la navette entre Bruxelles et les villes de Wallonie qui accueillent la Biennale.

11.2.5 Importance des activités en relation avec le milieu

Bruxelles et Montréal ont connu le même genre de développement en danse depuis les années 1980 et également le même genre de difficultés :

- Un décalage entre l'offre et la demande en danse.
- Plusieurs générations de créateurs toujours très actifs : les premières et secondes et maintenant les 3e e 4e.
- Un milieu de la danse qui continue à se questionner sur ce dont il a besoin pour son développement tant en infrastructures qu'en budgets de fonctionnement.

Ainsi, dans la lignée de ce que l'on pouvait lire dans l'éditorial du périodique du printemps 2004 de Contredance, la question d'un centre chorégraphique ne peut être envisagée que dans sa cohabitation sur un même territoire avec d'autres structures. Charleroi/Danses reste la seule institution dévolue à la danse en Belgique francophone. Elle est encore, malgré une légère progression du financement de la danse, l'un des principaux soutiens aux compagnies reconnues et aux jeunes chorégraphes.

11.2.6 Financement

Le financement de Charleroi/Danses est régi par un contrat-programme avec le ministère de la Culture de la communauté française de Belgique qui est renégocié périodiquement.

Subvention 2007 : 3 100 000 €

En 2006, le budget initial global de la Culture est de 181 682 000 €, celui des Arts de la Scène de 70 419 000 € et celui de la Danse de 5 269 000 €. Le budget de la Danse représente donc 0,03 % du budget culturel et 13 % du budget des Arts de la Scène.

Budget du ministère de la Culture de la Communauté française de Belgique dévolu à la danse entre 2003 et 2006

Catégorie	2003	2004	2005	2006	% du budget 2006
Charleroi/Danses	2.975.000	3.099.000	3.099.000	3.100.000	58,83 %
Contrats-programmes	1.690.000	1.595.000	1.595.000	1.535.000	29,13 %
Conventions	160.000	260.000	260.000	423.000	8,03 %
Aides aux projets	202.000	202.000	202.000	196.000	3,72 %
dont conventionnés	*117.460*	*89.000*	*49.750*	*105.900*	
Éditions, promotion	12.000	12.000	15.000	15.000	0,28 %
Total	**5.039.000**	**5.168.000**	**5.171.000**	**5.269.000**	100,00 %

Ministère de la Communauté française de Belgique, « Rapport 2004-2006 », Commission Consultative de l'Art de la Danse, **Décembre 2006**

Nous ne savons pas si Charleroi/Danses reçoit un financement d'autres paliers de gouvernement et nous n'avons pas non plus d'informations sur son budget global et sur le pourcentage qui provient de ses revenus publics et de ses revenus autonomes.

Le projet d'ateliers créatifs en lien avec la commune de Molenbeek est subventionné par la Région de Bruxelles-Capitale.

11.2.7 Les lieux

11.2.7.1 *Les Écuries à Charleroi*

Lors de sa création, Charleroi/Danses présentait habituellement ses spectacles sur la scène du Palais des Beaux Arts de Charleroi, tout en multipliant, au fil des événements, les occupations de lieux originaux comme l'ex-Musée de l'Industrie, d'anciennes piscines et des sites à l'abandon.

Après de longues années de recherche et quelques vaines tentatives, une opportunité réelle se présente enfin, en 1998, avec les bâtiments de la gendarmerie du boulevard Mayence, partiellement inoccupés. Au terme d'une négociation avec l'échevinat de la culture de la Ville de Charleroi et un responsable de la gendarmerie volontariste et sensibilisé à ses problèmes, Charleroi/Danses obtient d'occuper une partie des locaux. Des travaux d'aménagement sur fonds propres sont entrepris avec le soutien de la Ville. L'ancien manège devient une des plus belles scènes de danse de la Communauté française, avec :

- un plateau de 400 m^2 tout équipé
- un studio de danse de 100 m^2
- deux petites annexes aménagées par la suite abritant :

- ✓ les bureaux du Centre
- ✓ un bar pour le public
- ✓ un deuxième petit studio de danse
- ✓ des ateliers techniques

11.2.7.2 *La Raffinerie à Bruxelles*

Construite au milieu du XIXe siècle, l'ancienne raffinerie de sucre Gräffe demeure, avec ses murs de brique et son ossature de fer et de fonte, un témoin important de l'architecture industrielle du quartier de la place de la Duchesse de Brabant. En 1979, l'ensemble des bâtiments fut reconverti en un lieu à vocation culturelle, siège du renommé Plan K dirigé à l'époque par Frédéric Flamand, qui y présentera de nombreux spectacles de théâtre et de danse, des concerts, des films, des expositions. Rénovée, la Raffinerie abrite actuellement l'antenne bruxelloise de Charleroi/Danses, Centre chorégraphique de la Communauté française.

11.2.8 <u>Mode de gouvernance</u>

11.2.8.1 *Forme juridique*

- OBNL

11.2.8.2 *Composition et mode de gestion*

Nous n'avons aucune indication quant à l'existence et la composition d'un conseil ou de plusieurs conseils d'administration.

Charleroi/Danses est dirigée comme suit :

- **Charleroi/Danses – Les Écuries**
  - ✓ Coordinateur général : Vincent Thirion
  - ✓ Directrice artistique : Michèle Anne De Mey

- **Charleroi/Danses – La Raffinerie**
  - ✓ Directeur : Pierre Droulers
  - ✓ Directeur : Thierry De Mey

Des informations partielles ne nous permettent pas d'avoir une connaissance exacte de la répartition des fonctions entre les membres du Quatuor. Ce que nous sommes en mesure de comprendre est que les quatre dirigeants sont des créateurs mais que Vincent Thirion assume en plus les fonctions de la coordination générale, que Michèle Anne De Mey est la directrice artistique du centre chorégraphique et que Pierre Droulers et Thierry De Mey dirigent les activités de l'antenne de Bruxelles.

11.2.8.3 *Membership*

Il n'y a pas de membership.

11.3 DanceXchange

Hippodrome Theatre,
Thorpe Street,
Birmingham
B5 4TB
ANGLETERRE
Tél. : +44 (0)121 689 3170
Téléc. : +44 (0)121 689 3179

www.dancexchange.org.uk

DanceXchange (ci-après « dx »)[17] est une « National Dance Agency » située à Birmingham en Angleterre. Elle se consacre à la production et à la diffusion de la danse de haut niveau. C'est un organisme national de danse de même qu'une organisation de perfectionnement qui fait la promotion de la danse. Il fait partie du Complexe du Birmingham Hippodrome, salle et complexe des arts de grande envergure qui est également l'hôte du Birmingham Royal Ballet et base des Midlands pour le Welsh National Opera.

DanceXchange est une des dix «National Dance Agencies » dont le rayonnement est national et régional. Elle offre un soutien artistique, de la formation, présente des spectacles, contribue au développement régional et fait de la représentation pour la danse à tous les niveaux. Elle crée de multiples occasions « d'entrer dans la danse », que ce soit en tant que participant, interprète ou public pour des gens de tous horizons.

Depuis 2001, elle a sa compagnie de création, Bare Bones[18] et en 2008 la première édition de son Festival international de danse verra le jour.

[17] Massigham, David, et Owen, Judy « BareBones, **Comment un milieu arrive à s'organiser pour favoriser l'essor de la danse** » *Présentation dans le cadre de La danse sur els routes du Québec, DanceXchange, 2005*, 33 p.

[18] http://www.dancexchange.org.uk/barebones/

DanceXchange (dx) crée des initiatives pour :

• Favoriser la recherche chorégraphique

• Développer des projets pédagogiques innovateurs

• Promouvoir des chorégraphes et des artistes britanniques

• Faire découvrir au public de Birmingham et de la région, les artistes internationaux les plus intéressants

• Être un soutien pour les équipes artistiques en création

11.3.1 Historique[19]

[19] Extrait de « Submission to the Culture media and Sport Committee, Inquiry into Dance », Arts Council England, May 2004, Annexe 1, 17 p.
The Development of dance as an artform

Dance is one of the oldest means of human expression. Since the 1960s new styles and purposes have made dance artistically vibrant, and more culturally relevant than at any time since we were dubbed 'the dancing English' in the 16th Century.

Ballet became established in England from the 1920s and became increasingly popular through the 1940s. The Arts Council of Great Britain supported Sadler's Wells Ballet (now The Royal Ballet and Birmingham Royal Ballet), Ballet Rambert (now Rambert Dance) and Ballets Jooss when it was first established in 1946.

During the 1960s an increasing number of contemporary dance forms took root, notably through London Contemporary Dance Trust (The Place) embracing training, education and production within a single organisation. Ballet Rambert re-invented itself as a contemporary dance ensemble, and an increasing number of dance artists developed new forms of expression and distribution.

From the 1970s a new breed of arts practitioner developed, the dance animateur. Based in a specific locality they provided and promoted classes, workshops, youth dance groups, training and performances, and provided the foundation for the establishment of National Dance Agencies in the 1990s.

Choreographer-led dance companies grew in number and the first Dance Umbrella Festival took place in 1988. A wider range of companies and organisations became established, including those working in classical, traditional and contemporary South Asian and African Peoples' Dance forms and involving dancers with disabilities. Regionally based companies developed, some presenting a repertoire of works by different choreographers and some, for example Ludus in Lancaster, focused on dance in education.

As the sector grew and diversified, the need for professional organisations to provide information, networking, professional development and advocacy also grew, leading to the establishment of artist and practitioner led organisations such as Dance UK and the Foundation for Community Dance in the 1980s.

The first degrees in dance were established in the 1980s, at London Contemporary Dance School and Laban. More recently, several universities have developed dance courses, notably Middlesex, Surrey and Bretton Hall in Wakefield. Now dance can be taken at GCSE, A level, BA, MA and PhD levels.

In its contemporary diversity, dance is adventurous and innovative, and standards of physical performance have risen dramatically in recent years. UK companies perform styles that range through ballet, South Asian dance, African dance, contemporary and hip-hop, reflecting the growing diversity and dynamism of contemporary society. Almost all subsidised companies provide dance education and participatory activity alongside their performance work, the continuum between artistic excellence and access is embodied in the same organisation, and often in the same individual.

Dancing is one of the most popular recreational activities; people dance for fun, inspiration, learning and recreation, and dance is increasingly recognised as valuable in social justice, inclusion and regeneration contexts. Dance can be seen in theatres, art galleries, musicals, film, opera and between the programmes on BBC1. It sells healthcare products, building societies and clothing, opened the Commonwealth Games and animates public spaces as diverse as the Natural History Museum, Tate, the British Museum and Canary Wharf Station.

London enjoys a rare choice of dance every night of the year. Alongside the permanent presence of The Royal Ballet, there is the more experimental work of ROH_2. Sadler's Wells is London's major dance theatre, presenting the best of UK and international dance companies. The Peacock Theatre presents popular work while the Barbican presents the more esoteric, and The Place Theatre and the Queen Elizabeth Hall on the South Bank present cutting edge work. The National Theatre presents musicals and the hugely successful Play Without Words. Each Autumn the Dance Umbrella Festival creates a special excitement, and last year included commissioning Merce Cunningham to create a new work for Tate Modern. London's musicals are a significant factor in attracting tourists.

L'infrastructure organisationnelle venant en soutien à la danse dans chacune des quatre nations qui composent le Royaume-Uni est plus développée en Angleterre où dix organisations nationales de danse séparent l'Angleterre en régions. Chaque « National Dance Agency » a ses propres priorités régionales en matière de développement de la danse et a pour mission supplémentaire de collaborer pour promouvoir la danse à l'échelle nationale – en partie par le biais de l'Association of National Dance Agencies (ANDA).

Créées en tant que projet pilote en 1990, les trois premières « National Dance Agencies », dont faisait partie celle de Birmingham, avaient pour but d'être un nouveau genre d'organisme pour les arts, ouvert, dynamique, entrepreneurial et procurant des expériences en danse de qualité tant pour la communauté que pour les professionnels de la danse.

Déjà en 2002, le réseau des Agencies était très actif. Elles soutenaient 68 nouvelles créations en danse, présentaient 450 spectacles professionnels dans 183 lieux devant plus de 85 000 spectateurs. Leurs programmes communautaires et leurs programmes de formation se composaient d'environ 300 000 personnes dans 600 lieux. Les publics et les participants payaient en moyenne un montant de 4,78 £ par activité. La part de financement du Conseil des arts d'Angleterre était d'environ 1,7 million de £ sur un budget de plus de 6 millions. Bare Bones de Birmingham faisait partie des initiatives parmi les plus intéressantes des « National Dance Agencies ».

Le Birmingham Royal Ballet a été créé en 1990, lorsque le Royal Ballet – qui existait depuis environ 40 ans – a déménagé à Birmingham. Fondé pour relever des défis de créations en parallèle du répertoire, il devenait, dix ans plus tard, l'un des occupants du nouveau Complexe du Birmingham Hippodrome[20].

Le **Patrick Centre** pour les arts d'interprétation a été créé plus récemment au sein du complexe pour recevoir les créations du **DanseXchange**.

11.3.2 Mission

11.3.2.1 *Artistique*

dx est une importante maison de la danse qui se consacre à la production et à la diffusion de la danse professionnelle et a à cœur l'innovation et l'éducation. Elle se consacre aux diverses sphères d'activité suivantes :

- la production
- la diffusion
- le soutien à la création
- la recherche et le développement
- les services au milieu de la danse
- le développement professionnel des artistes

[20] www.birminghamhippodrome.com

- la mise en marché et l'information
- la représentation

11.3.2.2 *Éducation et développement de public*

L'insertion sociale est au cœur de la mission d'éducation de dx qui a pour mandat :

- d'offrir la possibilité à des personnes de tous âges de participer à des projets innovateurs auxquels ils n'auraient pas normalement accès
- d'offrir des possibilités de développement et d'employabilité professionnels aux artistes professionnels de la danse, particulièrement ceux du West Midlands
- de travailler avec des artistes et partenaires pour soutenir une relève qui puisse contribuer au maintien de l'écologie de la danse le West Midlands.

11.3.2.3 *Formation continue*

Pour tous les âges, compétences, origines culturelles, dans le cadre :

- des loisirs
- de l'éducation
- de la santé

11.3.3 <u>Clientèles desservies</u>

- Artistes de la danse professionnelle nationaux et internationaux
- Amateurs de tous âges
- Jeunes
- Enseignants
- Professionnels de la danse
- Communauté du West Midlands

11.3.4 <u>Nature des activités</u>

En plus des activités de la compagnie Bare Bones déjà évoquée, dx présente :

- tout un éventail de spectacles de danse
- un large programme de formation
- de nombreuses activités de développement de public
- des initiatives de développement professionnel

dx gère Bare Bones, une compagnie de tournée.

dx ouvrira la première édition de son Festival international de la Danse en 2008.

11.3.5 Formation

- 51 classes par semaine ouvertes au public de septembre à décembre et de janvier à juillet
- une grande variété de styles, de la danse classique au break dance, en passant par la salsa et le jazz de la rue
- Tarification : le paiement se fait à l'unité par classe donnée.

11.3.5.1 *Les projets pédagogiques*

- Des ateliers
- Des stages
- Des résidences
- Le dossier pédagogique

destinés aux :

- Danseurs professionnels
- Écoles secondaires et pré universitaire
- Étudiants en danse
- Autres groupes de la communauté

11.3.6 Activités de développement de public

Programme ***DAiR To...*** (Dance Artists in Residence) est un projet de développement en danse qui se déroule jusqu'en décembre 2007 dans le but d'entraîner des jeunes dans des expériences en danse qui ne leur sont pas accessibles normalement. Il comprend cinq artistes de la région en résidence qui créent chacun des activités dans leurs lieux respectifs en impliquant des jeunes de la région.

En 2005 ***DAiR To…*** a rejoint 707 participants, 1 181 spectateurs et créé 13 spectacles.

En 2006 ***DAiR To…*** a rejoint 1 144 participants et créé 4 827 expériences.

11.3.7 Diffusion et développement professionnel

- Location de studios aux artistes de la région
- La saison du Patrick Centre performance programme (Il y a deux saisons de danse dans l'année au printemps et à l'automne dont les dates varient)
- Autres utilisations. Le studio est offert pour :
  - ✓ La production
  - ✓ La recherche et le développement
  - ✓ La présentation de spectacles, d'ateliers et de démonstrations.

- Plateforme de la danse pour les artistes de la danse du West Midlands

  New Vibes est une plateforme annuelle qui se déroule aux mois de juin et juillet et qui a pour objectif principal de permettre aux artistes du West Midlands de présenter leur travail. Ils peuvent avoir accès aux ressources de production de DanceXchange, à des occasions de diffuser leurs œuvres et à un soutien artistique.

- Commandes et opportunités d'enseignement.

  dx offre un grand nombre de projets et d'activités de développement de public aux artistes professionnels de la danse qui incluent souvent des commandes et des opportunités d'enseignement.

- Développement professionnel

  dx offre la possibilité aux artistes de faire des projets, de soutenir des initiatives et des programmes tels que :

  - ✓ Des cours de Pilates, de danse classique avancée et de danse contemporaine
  - ✓ Des ateliers liés aux projets majeurs que sont la saison du Patrick Centre, Bare Bones et *DAiR To...*
  - ✓ Du travail de terrain pour les enseignants, lié à *DAiR To...* et les autres projets de dx
  - ✓ Des rencontres avec le public avant ou après les spectacles des saisons du Patrick Centre
  - ✓ Une liste de réseautage pour le milieu.

11.3.8 Gestion de la compagnie de tournée du DanceXchange, Bare Bones

Dirigée par le directeur artistique David Massingham, Bare Bones est la compagnie de tournée de dx qui produit et gère ses spectacles. Créée en 2001, elle est devenue un

incontournable sur la scène de la danse anglaise. Elle a soutenu 17 créations et donné plus de 150 représentations. Bare Bones crée également des spectacles pour enfants.

Les caractéristiques d'une production-type de Bare Bones :

- 5 chorégraphes internationaux
- 5 nouvelles pièces
- 5 danseurs professionnels (d'un excellent niveau technique et dotés d'une certaine théâtralité)
- 1 espace 9m x 9m avec un plancher de danse
- le public placé sur les quatre côtés autour de l'espace
- des costumes, la lumière très simple, de la musique ou du bruitage enregistré
- pas de décor et pas d'objet

Le concept :

- Créer une nouvelle expérience extraordinaire de la danse, intime, physique et pleine de sensualité
- Permettre aux chorégraphes d'aller à la rencontre de nouveaux publics
- Permettre au public de découvrir la danse contemporaine

David Massingham organise régulièrement des auditions ouvertes pour sélectionner les interprètes et les chorégraphes qui travaillent avec la compagnie *Bare Bones*.

11.3.9 Importance des activités en relation avec le milieu

L'impact de cet organisme phare de la danse anglaise est inestimable dans son environnement tant auprès du milieu de la danse régionale, nationale, internationale qu'auprès des citoyens de West Midlands.

11.3.10 Financement[21]

dx est soutenu par le Conseil des arts de l'Angleterre[22] et par la ville de Birmingham.

[21] Ibid, p 17 et *L'industrie de la danse au Royaume-Uni : un guide pour les canadiens* par Caroline Deby – Ministère du Patrimoine canadien, mars 2005, mise à jour 10 avril 2006.

[22] Ibid. "Arts Council England is the only agency charged with responsibility for policy and public investment for the development of dance as an artform. The dance department was established in 1979. Since then, and within the financial resources available, the approach to developing dance has been to balance:

- **Artistic development** – responding to the vision and energy of dance artists, nurturing their creativity, experiment and professional development

Nous ne disposons pas d'informations relatives au budget global de dx mais nous savons qu'en 2003-04, le budget du Conseil des arts d'Angleterre pour les huit « National Dance Agencies » qui existaient à ce moment là, correspondait à 6 % du financement global de la danse pour un montant de 1 567 115 Livres.

Le Patrick Centre a été financé grâce à une généreuse donation du Patrick Trust.

Pour sa part, l'activité DaiR To… a reçu un soutien :

- Du Conseil des arts de l'Angleterre au travers de la loterie nationale qui finance les bourses pour les artistes
- De la fondation Paul Hamlyn
- De la fondation The Mercers
- Du Grantham Yorke Trust

11.3.11 Composantes du bâtiment

Le complexe comprend une grande salle, le Jerwood Centre for the Prevention and Treatment of Dance Injuries, et le Patrick Centre, un studio pour les créations contemporaines.

Le Birmingham Royal Ballet et le Welsh National Opera présentent leurs spectacles dans la grande salle de l'Hippodrome.

Le Patrick Centre reçoit les créations du DanceXchange.

Les locaux de dx comprennent :

- trois beaux **studios** (12m x 12m) au 5e étage du complexe du Birmingham Hippodrome qui sont conçus pour des classes, des ateliers, des répétitions et des conférences ou séminaires à petite échelle. Les studios 1 et 2 peuvent se transformer pour n'en former qu'un grand (12m x 24m).

- La salle de spectacle Le Patrick Centre est située au 3e étage. Elle contient 200 sièges qui sont amovibles, laissant la possibilité de faire des présentations à l'italienne ou dans le style des installations, ce qui permet le développement de créations ou encore la tenue de réceptions /conférences. Elle est en effet offerte pour des réunions d'affaires, des banquets et autres activités.

- **Audience provision** – choice of high quality, adventurous dance product and opportunities to engage with dance as audiences and participants
- **Environmental factors – appropriate working conditions, education and training, geographic and demographic spread, partnerships, public perception of dance**

Ces locaux sont accessibles par ascenseur ou par escalier.

11.3.12 Mode de gouvernance

11.3.12.1 *Forme juridique*

- OBNL enregistrée en Angleterre et en Pays de Galles
- Organisme de bienfaisance

11.3.12.2 *Mode de gestion*

- dx a pour directeur artistique David Massingham et pour directrice générale Clare Lewis.
- Bare Bones fait partie des activités de DanceExchange et n'a donc pas de structure indépendante. Elle est dirigée par Judy Owen.

11.3.12.3 *Conseil d'administration*

Nous ne disposons pas d'information en ce sens mais nous supposons qu'elle a un conseil d'administration constitué.

11.3.12.4 *Membership :*

À notre connaissance il n'y a aucun membership.

11.4 Le « DANCE CENTRE »

677 Davie Street
Vancouver
Colombie-Britannique
V6B 2G6
Tel : 604-606-6400
Fax : 604-606-6401
http://www.thedancecentre.ca/

Créé en 1986 en Colombie-Britannique, le Dance Centre[23] est un centre de ressources pour la danse professionnelle et pour le public :

- Une organisation aux multiples facettes offrant des services et des activités sans pareil en danse canadienne, des programmes et des projets adaptés à la danse.
- Une ressource communautaire et le gestionnaire du Centre de la danse Banque Scotia.

[23] L'essentiel des informations de cette section provient de :
Mirna, Zagar, « The Dance Centre », *Dance Centre*, juillet 2007, 2 p. Traduction libre

- La force d'entraînement et une ambitieuse vision pour promouvoir la danse canadienne en Colombie-Britannique et à l'extérieur de la province et du pays, pour développer les publics et une infrastructure forte qui permette d'augmenter le soutien à la discipline et aux traditions de la danse de Colombie-Britannique.

- Un groupe d'encadrement qui rassemble la danse de différentes cultures et les citoyens de diverses communautés.

Le « Dance Centre », dont la mission est d'offrir des services harmonisés qui englobent tous les différents niveaux d'activités, est composé de deux entités qui sont le Dance Centre et la Fondation de la danse.

- **Le Dance Centre** (The VDC Dance Centre Society) – a été la première ressource de la communauté de la danse et de ses publics en Colombie-Britannique depuis 20 ans déjà. Il a été la concrétisation du rêve visionnaire de cette communauté qui souhaitait avoir une maison de la danse. Durant toutes ces années, le Dance Centre a eu un rôle fondamental en procurant des services adaptés, en gérant une variété de ressources et en offrant des ateliers et des spectacles. De plus, engagé par la Fondation de la Danse, le « Dance Centre » est aujourd'hui responsable de la gestion des locations du studio et des opérations du Centre de la danse Banque Scotia.

- **La Fondation de la danse (**The Dance Foundation**)** a été créée en 1995 par le « Dance Centre » pour prendre en charge la construction du lieu et pour assumer la propriété de ce bâtiment pour la danse. La Fondation a eu la responsabilité de faire une campagne de financement de 4,5 millions de dollars pour compléter le financement déjà accumulé par le « Dance Centre ». Il a également été responsable de la recherche de financement pour le fonds de dotation qui devait permettre la gestion des opérations du bâtiment.

Le Bâtiment qui porte le nom de « Scotiabank Dance Centre **»** contient six studios de danse, des bureaux pour ses membres résidents que sont : Ballet BC, Le Dance Centre, Vancouver Ballet Society, Judith Marcuse Projects. On y retrouve également de plus petits organismes tels que CADA/BC, New Works, Made in BC.

Aujourd'hui, le **«** Dance Centre » dirige ce lieu qui a ouvert ses portes en septembre 2001 au centre-ville de Vancouver sur un site donné par la Banque Scotia. Le bâtiment est devenu une plaque tournante des activités en danse comprenant non seulement les programmes du « Dance Centre » mais aussi des répétitions, des cours, des ateliers, des spectacles et événements présentés par les artistes en danse et les compagnies de Vancouver et d'ailleurs. Le Centre de la danse Banque Scotia attire environ 60 000 visiteurs par an.

11.4.1 Historique

L'idée du projet du Dance Center date des années 1970. Ce n'est que dix ans plus tard que l'organisme a obtenu le financement initial pour sa réalisation : près de 4 millions de dollars provenant des programmes fédéral et provincial pour le soutien de projets d'infrastructures.

Ce projet faisant face à d'immenses difficultés de financement, la Fondation pour la danse fut mise sur pied en 1995.

En 1998, la ville de Vancouver revenait sur son engagement de mettre un terrain à la disposition du projet. La raison principale provenait de sa découverte au moment du

dévoilement des plans du bâtiment que le logo du principal commanditaire, la Banque Scotia, apparaîtrait sur le toit du bâtiment. Pour sa part, le programme de soutien aux infrastructures est en bout de course. Le projet se retrouve alors en danger et les conseils d'administration conservent peu d'espoir de le réaliser.

C'est alors qu'entre en poste l'actuelle directrice générale du Dance Centre, Mirna Zagar. Considérant que 50 % des fonds nécessaires ont déjà été recueillis, un nouvel élan permet d'obtenir une entente avec la ville aux termes de laquelle elle fait don d'un montant équivalent à la valeur du terrain pour lequel elle s'était engagée, à la condition que le Dance Centre trouve un terrain qui ne soit pas la propriété de la ville et que l'organisation ne devienne pas, elle-même, propriétaire d'un terrain.

Les paliers gouvernementaux fédéral et provincial acceptent pour leur part de prolonger la durée du programme des infrastructures de trois mois pour permettre de consolider le projet. La Banque Scotia vient encore une fois à la rescousse en louant au Danse Centre, pour la somme symbolique d'un dollar et pour une période de 29 ans renouvelable, le terrain d'une vieille banque qui fermait ses portes

En septembre 2001, c'est l'ouverture officielle. Le coût total du projet a été jusque-là de 11 millions de dollars.

De nombreuses concessions ont dû être faites :

- la salle de spectacle/studio de production est plus petite que celle initialement prévue (154 sièges au lieu de 250);
- le projet de cafétéria a dû être abandonné ainsi que toute autre activité génératrice de revenus;
- l'organisme doit choisir de faire des campagnes de financement uniquement pour la construction du lieu afin de respecter les échéances requises pour conserver les fonds déjà obtenus pour la construction du bâtiment;
- la recherche de financement pour le Fonds de dotation est reportée[ii][24].

Le soutien de la ville de Vancouver n'a été ni constant ni acquis. Une nouvelle étude sur les besoins du milieu de la danse a dû être faite pour prouver l'existence de ces besoins. Un plan de gestion des opérations a été fourni afin de démontrer que le fonctionnement pourrait être soutenu entièrement par les revenus de location. La ville voulait s'assurer qu'elle n'aurait pas à soutenir le fonctionnement futur de l'organisme. Finalement en 2002, la ville de Vancouver versait l'octroi de 1 million de dollars promis et tant attendu. Depuis cette époque, on sent que les relations ne sont pas faciles entre l'organisme et la ville. Chaque année, un contentieux surgit au sujet des taxes de propriétés. D'une entente initiale de gratuité des taxes, la facture est passée à 360 000 $ pour aboutir à 9 000 $, ceci devant passer par un processus d'appel annuel onéreux.

[24] Entretien avec Mirna Zagar, Directrice général du Dance Centre, juillet 2007.
DIX ANS PLUS TARD…L'organisme trouve qu'il est maintenant très difficile d'obtenir du financement pour le Fonds de dotation et considère qu'il aurait été plus facile de faire une levée de fonds pour les deux volets (infrastructure et dotation) en même temps, ce qui n'a pu être réalisé faute de ressources à l'époque. Entretien avec Mirna Zagar, Directrice général du Dance Centre, juillet 2007.

L'hypothèque à l'ouverture était de 500 000 $ et, grâce aux campagnes de financement autour de l'événement « Shall we dance », elle sera couverte d'ici octobre 2007. Le Centre n'a actuellement aucun déficit.

11.4.2 Mission

La mission du **Dance Centre** est de fournir à ses membres et au public un environnement dynamique de collaboration grâce auquel la danse peut s'épanouir et stimuler les rencontres de diverses communautés.

Le **Dance Centre** est un Centre de la danse internationalement reconnu, permettant des rencontres au travers de programmes et de services innovateurs et visant l'excellence, inspirant curiosité et passion pour l'art de la danse.

Elle a notamment pour mandat[25] :

- De fournir des services à la communauté de la danse
- De présenter des événements en danse pour la communauté
- D'offrir des ateliers et des activités de formation en danse
- D'offrir des lieux de production et les équipements nécessaires conformément aux objectifs de l'organisation
- D'offrir de l'information et des activités de concertation portant sur la danse à la communauté.
- De développer et de maintenir des informations et des ressources sur le développement de la danse pour les membres de l'organisme.

La **Fondation pour la danse** a pour mission de fournir un lieu pour la danse offrant des conditions abordables pour les professionnels de la danse. Elle est autonome dans ses opérations par des pratiques de saine gestion qui incluent un fonds de dotation qui a pour but de soutenir ces efforts. Elle loue des espaces à différents utilisateurs pour permettre de réaliser sa mission.

11.4.3 Clientèles desservies

La majorité des utilisateurs provient du milieu de la danse Le Dance Centre a pour membres :

- des compagnies de danse professionnelle
- des artistes individuels
- des enseignants en danse
- des chorégraphes
- des interprètes

[25] Acte de constitution, « VDC Dance Centre Society », *Dance Centre,Vancouver,1986*

- des amoureux de la danse.

Une minorité des utilisateurs est issue d'horizons fort divers, que ce soit des milieux de la musique, du théâtre, d'autres disciplines artistiques ou encore du privé (professeurs de danse, de Yoga; événements spéciaux/film et vidéo).

11.4.4 Nature des activités

Le Dance Centre gère des services et des projets qui soutiennent le développement professionnel des créateurs et des interprètes en danse et qui forment de nouveaux publics.

11.4.4.1 *Les événements*

Ce sont notamment :

- **DanceLab**, programme où des chorégraphes travaillent en collaboration avec des professionnels d'autres disciplines
- **Discover Dance!,** une série de présentations informelles en après-midi
- **Dance In Vancouver**, qui est une biennale sous forme de bourse du spectacle présentant des extraits de créations d'artistes de la danse contemporaine de Colombie-Britannique. Elle s'adresse tant au public qu'aux diffuseurs internationaux
- **PULSE,** un soutien aux présentations d'extraits de spectacle qui ont lieu au Centre de la danse Banque Scotia (12 minutes maximum) une ou deux fois par an. Un soutien est donné aux artistes pour leur mise en marché.

11.4.4.2 *Les Artistes en résidence*

C'est un programme qui permet à un chorégraphe de créer et de présenter son œuvre, d'enseigner et de faire des activités de développement de public sur une période de temps définie.

11.4.5 Les services aux membres

Soutien à la création/production et au développement d'habiletés chorégraphiques par :

- des classes de maître
- des ateliers, des séminaires
- des conférences
- des résidences
- des laboratoires
- des auditions
- un accès gratuit ou avec réduction aux ateliers et aux classes d'entraînement

- La location studios de créations/production à divers taux privilégiés

Des ressources spécialisées pour la promotion de la danse de Colombie Britannique aux niveaux régional, national et international en danse telles que :

- la plus importante vidéothèque en danse dans l'ouest du Canada
- des équipements vidéo
- un site web pour promouvoir la danse de Colombie-Britannique
- un répertoire de la danse de Colombie-Britannique
- des publications et des répertoires spécialisés en danse
- des sessions d'information et des rencontres de réseautage
- un studio d'enregistrement
- la circulation d'informations par lettres électroniques, les bulletins « E-Central »
- « Dance Central », une publication bimensuelle

Des services de consultations avec des spécialistes, individuellement ou en groupe sur divers sujets tels que :

- le financement
- la mise en marché
- la création d'entreprise
- la gestion de projet
- l'emploi

Des programmes de développement de public

- présentation de spectacles
- répétitions ouvertes au public
- expositions
- lettres d'information aux abonnés, brochures, conférences, cours de danse offerts au public en lien avec les artistes en résidence

11.4.6 Importance des activités en relation avec le milieu

Un récent travail de concertation avec le milieu sur les programmes et activités du Centre, indique que, tant les artistes que le public sont très satisfaits.

En mai 2007, lors d'un sondage, le milieu confirmait l'impact positif qu'avait eu l'implantation du lieu et les activités sur l'évolution de la danse et l'intérêt croissant pour cette dernière aux niveaux local, régional et international. Il confirmait son désir de voir un accroissement des possibilités de présentation de spectacles et d'opportunités de travail avec des artistes invités.

L'activité du centre a pour fondement les besoins du milieu. Ils sont établis par le biais du Comité artistique et par la création de liens de collaboration avec des organismes autres que ceux de la danse qui offrent des opportunités de développement de public conjointes.

11.4.7 Financement

Budget de la Fondation de la danse
2006

• Revenus	427 011 $
• Dépenses	387 888 $
• Résultat	39 123 $

Budget du Dance Centre
2006

• Revenus	555 874 $
• Dépenses	520 225 $
• Résultat	35 649 $

Le Dance Centre est continuellement à la recherche de nouvelles possibilités de financement afin d'offrir les programmes qui sont nécessaires au développement de la danse professionnelle mais aussi pour les soutenir et les développer en les maintenant à des conditions abordables et accessibles.

11.4.8 Composantes du lieu

Le Centre de la danse Banque Scotia est un bâtiment de sept étages qui comprend six studios incluant le studio Faris Family qui contient 154 sièges et qui est équipé pour la production et la présentation de spectacles.

Les studios

- six studios
  - ✓ spacieux
  - ✓ planchers spécialement conçus pour la danse
  - ✓ Cinq d'entre eux sont équipés de miroirs et de barres et éclairés de lumière naturelle
  - ✓ Le sixième est un espace de production et de diffusion de 154 sièges rétractables sans fenêtre

Les studios peuvent être loués pour :

- ✓ des répétitions
- ✓ des cours
- ✓ des ateliers
- ✓ des spectacles
- ✓ des séances de prises de photographies
- ✓ des tournages de films
- ✓ et aussi pour un vaste éventail de besoins ou d'événements

Spécifications des studios (en anglais)

!The Judith R Marcuse Studio

The facility's smallest studio, popular for its great location, superb natural light and versatile wooden floor. Opening onto the roof terrace and with a kitchen and washroom on the same level, it's also ideal for special events.
25 ft x 32 ft/8 m x 10 m
Location Level 7
Wooden (maple) sprung dance floor
Other features:
* Floor to ceiling mirror along east wall.
* Floor to ceiling windows along south wall, with barre and roll-down blinds.
* Floor to ceiling glass windows on south side, opening onto roof terrace, with roll-down blinds; and west side, opening onto hallway.
* Air conditioned.
* 8 double power points.

The Sharon Jandali Studio and The Stephen A Jarislowsky Studio

Two identical studios with excellent natural light, mirrors and barres.
35 ft x 40 ft/11 m x 12 m
Location: Level 4 (Jandali) and Level 3 (Jarislowsky)
Sprung dance floor with grey Harlequin 'Studio' surface
Other features:

* Floor to ceiling mirror along west wall.
* Floor to ceiling windows on south wall look out onto hallway, with roll-down blinds.
* Barres along north and east walls.
* Air conditioned.
* 12 double power points.

The Earl Kraul Studio and The Bruce R Birmingham Studio

Two large identical studios with excellent natural light, barres and mirrors.
39 ft x 47 ft/12 m x 14 m
Location: Level 4 (Kraul) and Level 3 (Birmingham)
Sprung dance floor with grey Harlequin 'Studio' surface
Other features:
* Floor to ceiling mirror along east wall.
* Floor to ceiling windows on south side, with roll-down blinds.
* Barres along north and south walls.
* Air conditioned.
* 12 double power points.

The Faris Family Studio

A fully-equipped, black box space with retractable seating, suitable for performances, filming and other events as well as rehearsals.
Size 46 ft x 64 ft/14 m x 20 m
Stage size when seats in place 46ft wide x 30 ft deep/14m wide x 9 m deep
Grid height 23 ft 9 inches/7 m
Ceiling height 26 ft 9 inches/8 m
Location: Level 1
Sprung dance floor with black Harlequin 'Cascade' surface
Other features:
* Retractable raked seating for 154 people.
* Glassed-in control room for sound and lighting equipment; loading bay leads directly into studio via control room.
* Rentals with technical requirements must liaise with Scotiabank Dance Centre's Technical Director (four hour minimum call).
* Small green room area and washroom backstage, with stairs linking directly to the Birmingham Studio and changing rooms/showers on Levels 3 and 4.
* Lobby outside with bar area and fridge, washrooms, payphone, elevator. Please note Scotiabank Dance Centre does not have a license for serving alcohol."

Source : www.thedancecentre.ca//index.php?option=com_content&task=view&id=303&Itemid=152)

11.4.9 Les services

- une salle de conférence de 22 sièges
- un hall de réception permettant la présentation d'expositions
- des douches
- des vestiaires
- une buanderie
- un salon pour les danseurs avec un espace cuisine
- une clinique de soins accessibles aux danseurs. L'espace de la clinique est loué à un groupe de physiothérapeutes qui ont une clinique ouverte à leurs propres clientèles, ce qui permet d'offrir des services au milieu de la danse.
- Les bureaux
  - ✓ du Dance Centre – qui gère également le fonctionnement du bâtiment –, sa vidéothèque et son studio de montage
  - ✓ du Ballet British Columbia

- ✓ de Judith Marcuse Projects Society
- ✓ de Vancouver Ballet Society, sa bibliothèque et ses archives
- ✓ de Dance International magazine
- ✓ de New Works.

Ballet British Columbia, le Dance Centre, Marcuse Projects et Vancouver Ballet Society sont les quatre fondateurs résidents qui ont été à l'origine du projet et ont soutenu sa création.

Ballet BC est le seul organisme parmi les fondateurs résidents qui a des privilèges quant à l'utilisation du lieu. Il a en effet un accès exclusif aux studios pour des périodes précises – 40 semaines pas an – et un tarif privilégié pour la location des studios. Les trois autres occupants louent les bureaux au tarif normal avec une réduction de 5 % pour la location des studios, y compris le Dance Centre pour l'utilisation des studios dans le cadre de ses différents programmes.

11.4.10 Mode de gouvernance

11.4.10.1 *Forme juridique*

- Le « Dance Centre » : OBNL dont le nom officiel est « VDC Dance Center Society ».
- La fondation de la danse : OBNL dont le nom officiel est « THE DANCE FOUNDATION ».

11.4.10.2 *Mode de gestion :*

Le Dance Centre gère les opérations du lieu selon une convention de direction, moyennant des honoraires versés par la Fondation de la danse. Tous les revenus de location servent à assumer les frais de fonctionnement car le bâtiment n'est ni subventionné ni soutenu par d'autres sources de revenus.

Tous les surplus générés par la location sont déposés dans un fonds de réserve pour subvenir aux besoins d'entretien du bâtiment.

Les fonds recueillis par le Dance Centre doivent être consacrés au soutien de la programmation et des services diversifiés que cet organisme unique en son genre peut offrir aux professionnels de la danse et au grand public intéressés à toutes les formes de danse.

La Fondation de la danse (Dance Foundation) est propriétaire du Centre de la danse Banque Scotia (Scotiabank Dance Centre) qui, comme déjà mentionné, a pris le nom du commanditaire qui a fait don du terrain et du bâtiment d'origine pour le développement de ce projet. La Banque Scotia ne contribue plus au financement de cette entreprise.

La Fondation de la danse poursuit sa recherche de financement sur une base régulière afin :

- d'effectuer le remboursement de l'hypothèque subsistant sur le bâtiment.

- de faire des campagnes de financement pour compléter l'aménagement des lieux au montant de 1 million de dollars financé en partie par Patrimoine canadien et pour augmenter le fonds de dotation qui a pour mission de soutenir le fonctionnement et les activités du lieu à long terme.

11.4.10.3 *Conseil d'administration*

La Fondation de la danse et le Dance Centre ont chacun un conseil d'administration. Ils ont respectivement huit et quinze administrateurs. Des chevauchements existent entre les deux pour permettre de bons liens de communication et de collaboration et une coordination efficace.

Chacun à sa manière et selon son propre mandat, le Dance Centre et la Fondation de la danse ont pour mission de travailler de concert pour renforcer l'ensemble du milieu de la danse à Vancouver et en Colombie-Britannique.

11.4.10.4 *Comité artistique*

Le Dance Center a un comité artistique dont le rôle est d'élaborer les activités du Centre en fonction des besoins de ses membres et du milieu. Il doit aussi maintenir et étendre des liens avec d'autres organismes pour assurer le développement de l'organisation.

11.4.10.5 *Membership*

En dehors des membres résidents, toute personne du milieu de la danse peut être membre du Dance Centre. Nous ne disposons pas de détail sur les cotisations.

11.5 P.A.R.T.S.

av. Van Volxemlaan 164
1190 Brussel
tel: (32) 02-344 55 98,
fax: (32) 02-343 53 52

L'**École P.A.R.T.S.**[26] (Performing Arts Research and Training Studios) est une école internationale de danse contemporaine fondée à Bruxelles en 1995 et dirigée par la chorégraphe flamande Anne Teresa De Keersmaeker.

Depuis 1992, Rosas[27], la compagnie de danse d'Anne Teresa De Keersmaeker bénéficie d'une résidence à l'Opéra national de la Monnaie, ci-après nommé « La monnaie ». Dirigée par la chorégraphe, Rosas fonctionne de manière autonome avec sa direction, ses danseurs, son administration.

La Monnaie et Rosas sont à l'origine de P.A.R.T.S. Considérée dans le monde comme une référence pour la danse contemporaine, l'école est la concrétisation du rêve d'Anne Theresa De Keersmaeker et de Bernard Foccroulle, directeur artistique de La Monnaie, qui souhaitaient ouvrir une école internationale de danse contemporaine qui puisse répondre aux manques et aux défis de la jeune danse contemporaine en Belgique. P.A.R.T.S[28] a été créée pour assurer la succession de Mudra, l'école de Maurice Béjart, fermée en 1988.

P.A.R.T.S. est avant tout un projet artistique. L'école est basée à Bruxelles et partage son infrastructure avec la compagnie Rosas et l'ensemble de musique contemporaine Ictus. Elle tente de traduire vingt ans de pratique artistique – celle d'Anne Teresa de Keersmaeker et celle de nombreux autres chorégraphes majeurs – en un programme pédagogique complet. C'est un véritable laboratoire de la création de demain.

11.5.1 Historique

Durant les années 70 et 80, l´enseignement institutionnalisé de la danse en Belgique, que ce soit dans les académies, les conservatoires ou les écoles rattachées aux ballets royaux s´est caractérisé par la prépondérance de la danse classique et la quasi-absence de techniques de danse moderne. L´enseignement de la danse organisé dans les académies, les conservatoires et les études artistiques a cependant fait l´objet de réformes significatives. Ainsi, aux côtés de la danse classique, on a vu apparaître la danse moderne ou jazz, d´abord comme cours à option, puis comme cours de base, la création de filières spécifiques pour ceux ou celles qu´une carrière professionnelle intéressait. Quant aux écoles rattachées au Ballet royal de Wallonie et à l´Opéra royal de Wallonie, elles ont été fermées. Par ailleurs, il manque toujours un enseignement

[26] www.parts.be

[27] www.rosas.be

[28] Steven De Belder, Theo Van Rompay, P.A.R.T.S. - documenting ten years of contemporary dance education, Bolle Boeken Books, Bruxelles, 2007

supérieur officiel de la danse en Communauté française, même si Charleroi/Danses assure la formation continue des danseurs professionnels par un programme de cours quotidiens à leur intention à Charleroi et à Bruxelles. Reste donc l´enseignement non officiel, c´est-à-dire privé, où le pire et le meilleur se côtoient toujours, puisque quiconque peut y exercer sans aucun diplôme ni contrôle. La majorité de ces écoles enseignaient et enseignent principalement la danse classique et le modern jazz. Les quelques exceptions ont par contre joué pleinement un rôle non négligeable dans l´évolution de la création chorégraphique. En matière d´enseignement privé supérieur de la danse, l´école Mudra fondée par Maurice Béjart a été une expérience unique dans l´histoire de la danse en Belgique. Sa disparition a d´ailleurs modifié l´échiquier, puisque les chorégraphes se sont alors trouvés face à une pénurie de danseurs. Après sept années de vide en matière d´enseignement supérieur en danse, Anne Teresa De Keersmaeker créait P.A.R.T.S.

Rosas et P.A.R.T.S. ont décidé de concert qu'il était essentiel que la compagnie et l'école disposent d'un bâtiment spécialement conçu pour elles afin d'assurer un développement harmonieux de ces institutions. Une compagnie à responsabilité limitée spécialement créée dans ce but achetait alors un lot comprenant deux bâtiments industriels, un immeuble de bureaux et une maison de gardien. Cette compagnie, NV De Nieuwe Werkhuizen, a converti les bâtiments existants en studios de danse qui sont loués par Rosas et P.A.R.T.S. En 1998, le projet d'infrastructure jusque-là financé à 90 % par des fonds privés, atteignait sa troisième et dernière phase : la construction d'un nouveau bâtiment comprenant un grand studio de danse qui peut aussi être utilisé comme salle de spectacle et deux studios plus petits pour les résidences de jeunes chorégraphes.

11.5.1.1 *Phases 1 & 2*

En juin 1995, à l'époque de la signature de la promesse d'achat par NV De Nieuwe Werkhuizen, le plan d'affaires prévoyait un investissement de 117 millions de francs belges. Dans ce premier plan, l'investissement était financé par :

- Un capital de la Compagnie : 20 000 000
- Un prêt bancaire de la banque Triodos : 52 000 000
- Une subvention gouvernementale : 30 000 000
- Une commandite de Belgacom : 5 millions/an sur trois ans pour un montant de 15 000 000

Comme la construction débutait, il devint rapidement évident que le montant de 30 millions de francs belges de subventions du gouvernement était irréaliste. La Commission de la communauté flamande de la Région de Bruxelles fit une promesse de don de 10 millions mais le ministère de la Communauté flamande ne put combler la différence. La Commandite de Belgacom pris soudain fin avec le départ de son directeur général,

son successeur n'étant pas favorable avec le maintien de l'entente avec ROSAS. Il fallu donc modifier le plan d'affaires. Afin de maintenir le budget initial de 117 millions, la Compagnie augmentait son investissement de 5 millions et un prêt complémentaire de 5 millions fut contracté auprès de la Banque Triodos. Rosas dut faire une contribution directe prélevée sur son budget de fonctionnement pour compenser le retrait de Belgacom et une contribution de 10 millions fut demandée au Ministère de la Communauté flamande. Le montage financier était alors :

- Capital de la compagnie : 25 000 000
- Prêt bancaire : 57 000 000
- Subvention de la Commission de la Communauté flamande : 10 000 000
- Subvention du Ministère de la Communauté flamande : 10 000 000
- Rosas : 5 millions/an pendant trois ans : 15 000 000

La construction progressait et il devint clair que les 10 millions demandés au Ministère de la Commission de la Communauté flamande ne seraient pas accordés. La seule solution consistait donc à modifier les plans du bâtiment de Rosa, ceux de P.A.R.T.S. étant déjà terminés. Il fut décidé de ne construire que les deux petits studios au lieu du grand studio/salle de spectacle et les deux petits studios. Par contre, les deux studios seraient plus spacieux que ce qui avait été initialement prévu. La construction du grand studio fut reportée à une autre étape et elle ferait l'objet d'une nouvelle construction plutôt que d'être logée dans les bâtiments rénovés. Cela permit de réduire le montant du projet aux 107 millions disponibles.

Le nouveau complexe ouvrait ses portes le 21 juin 1997. Le projet était entièrement terminé tel que conçu initialement à l'exception du futur grand studio dont une maquette fut présentée à l'ouverture. Unanimement, il fut reconnu par tous qu'un outil extraordinaire pour le développement de la danse contemporaine venait de prendre forme et que ce projet méritait d'être terminé selon les plans initiaux.

11.5.2 Phase 3

L'objectif de la phase trois :

- Le grand studio pour Rosas en est le principal élément. La compagnie a besoin d'un espace dans lequel elle peut travailler dans des conditions techniques identiques à celles qui prévalent dans une salle de spectacle. Mis à part Rosas, les étudiants de P.A.R.T.S. pourront utiliser le studio pour leurs propres performances de même que les jeunes chorégraphes qui pourront mettre la touche finale à leurs créations dans de bonnes conditions techniques.

- À part le grand studio, la nécessité s'est fait sentir de construire deux autres petits studios pour P.A.R.T.S. et pour les jeunes chorégraphes.

Le financement de la Phase 3

- NV De Nieuwe Werkhuizen : 10 000 000 Euros
- Prêt : 15 000 000
- Rosa : 10 000 000
- Autorités publiques : 15 000 000

Budget total

Le budget total du complexe (Phases 1, 2 et 3) est de 157 millions d'euros[29]. Si la phase 3 est réalisée telle que prévu, 84 % du projet (132 millions) aura été financé par les fonds privés et par Rosas et 16 % (25 millions) par des subventions publiques.

11.5.3 Mission

Les fondateurs souhaitaient créer un espace permettant aux jeunes talents de recevoir la meilleure formation chorégraphique qui soit, restant à l'échelle humaine tout en atteignant le niveau international et dispensant un programme intimement lié à la pratique artistique.

Considérant que l'art est quelque chose que l'on peut apprendre, P.A.R.T.S. souhaite confronter et provoquer les étudiants par son enseignement afin de les stimuler à se forger des opinions et de leur fournir des bases inspirantes pour leur future carrière artistique.

P.A.R.T.S. a été créé pour être un lieu où l'esprit critique et la créativité artistique puisse prendre racine.

11.5.4 Clientèles desservies

P.A.R.T.S. est une école internationale, où se côtoient des étudiants et des professeurs de plus d'une trentaine de nationalités. La langue courante est l'anglais.

Six cuvées de danseurs et de chorégraphes se sont succédées dans l'école créée par Anne Teresa De Keersmaeker, depuis sa fondation en 1995. Les suivantes sortiront en 2008 et 2010. C'est dire l'influence que cet enseignement supérieur a eue, a, et aura encore sur le paysage de la danse en Belgique… mais aussi ailleurs.

La cinquantaine d'artistes et de professeurs qui enseignent à l'école provient de Belgique, d'autres pays européens et d'Amérique du Nord. Les étudiants représentent environ 20 différentes nationalités. La langue utilisée est l'anglais.

P.A.R.T.S. n'a pas d'enseignants à temps plein. Chaque professeur est là pour quelques semaines ou quelques mois. L'unique critère de sélection pour faire partie de

[29] http://www.rosas.be/Rosas/frames_about.html

ce corps enseignant international est la qualité. Les enseignants sont souvent des danseurs qui travaillent avec les plus grands chorégraphes de notre époque ou encore des chorégraphes qui donnent des ateliers. Des chanteurs et des musiciens donnent les cours de musique et des metteurs en scène donnent les cours de théâtre.

Les jeunes gens qui viennent étudier à P.A.R.T.S. proviennent de tous les coins du globe. La formation débute tous les deux ans pour 30 élèves à la fois. Pour les auditions de septembre 2004, 750 jeunes ont fait une demande. Ils ont tous passé des auditions à Bruxelles mais aussi à Athènes, Barcelone, Berlin, Bucarest, Budapest, Cape Town, Helsinki, Johannesburg, Lisbonne, Londres, Montréal, New York, Oslo, Paris, Prague, Stockholm, Tallinn, Vienne, Vilnius, Varsovie et d'autres villes. L'un des objectifs importants est de mettre en contact différentes cultures de la danse dans une même école. Et des efforts soutenus ont été faits pour s'assurer que l'école est ouverte à de jeunes gens de milieux économiquement défavorisés. En 1996, P.A.R.T.S. a organisé la toute première audition en Pologne qui a été suivie par nombre d'autres dans les pays de l'Est. De très talentueux jeunes des « townships » d'Afrique du Sud ont pu venir à Bruxelles et à Maputo, au Mozambique, l'école a une intense collaboration avec les organisations locales en danse.

Le concept de base est toujours le même, P.A.R.T.S. veut offrir ce qu'il y a de meilleur en danse contemporaine en une seule formation. Pour les étudiants qui le souhaitent et qui sont en mesure de suivre la formation, P.A.R.T.S. considère qu'« il ne doit y avoir qu'un seul critère : leur talent ».

11.5.5 Nature des activités

P.A.R.T.S. accueille chaque année près de 60 jeunes qui suivent une formation professionnelle, destinée aux danseurs et aux chorégraphes, qui se répartit sur quatre années, divisées en deux cycles (à temps plein de septembre à juin). Les deux premières années sont consacrées à la formation de base (Training) et sont suivies de deux années de recherche personnelle (Research).

Anne Teresa De Keersmaeker a élaboré les programmes artistiques et pédagogiques de l'école. L'admission au premier cycle « Training » n'est possible que par la participation et la réussite aux présélections (organisées dans toute l'Europe), puis à une audition finale.

Le premier cycle « Training » (année 1 & 2) est commun à tous les étudiants, qui alternent cours et travaux à réaliser. Les bases de la formation, classique et contemporaine, consistent en l'étude de techniques très pointues de danse, un important travail sur la prise de conscience du corps et une sensibilisation au théâtre et à la musique, ainsi qu'à l'histoire de l'art.

Dans le deuxième cycle « Research » (année 3 & 4), chaque étudiant propose, pour une partie du programme, un trajet d'étude individuel, composé d'une sélection des ateliers proposés et le développement d'un travail personnel. La recherche chorégraphique occupe une position centrale, par le biais d'études intensives de répertoires, de projets menés avec de nombreux chorégraphes invités, le développement d'un vocabulaire propre et de créations personnelles. La formation se clôture par des productions d'étudiants qui sont présentées en Belgique, puis à l'étranger.

Le programme de formation et de perfectionnement pour danseurs et chorégraphes se fait en relation avec les autres arts de la scène. L'importance de l'interaction entre différents domaines artistiques fait partie intégrante du cursus de P.A.R.T.S.

Les principaux cours sont :

- technique classique
- technique contemporaine
- répertoire
- danse et musique
- contact improvisation
- yoga
- composition
- approche du tai-chi et du shiatsu
- musique et théâtre
- cours théoriques (philosophie, sciences sociales, sémiotique, histoire de l'art, histoire de la danse et de la musique).

Conditions d'accès : âge minimum 18 ans et avoir terminé ses études secondaires

Auditions

Elles ont lieu tous les deux ans. Les prochaines auditions se dérouleront en 2008, pour la rentrée 2008-09.

Le 1er cycle – Le cycle d'entraînement

Pour la rentrée 2006, les auditions se sont déroulées en deux étapes de janvier à avril lors de présélections dans différentes villes européennes, puis durant quatre jours d'audition finale à P.A.R.T.S./Bruxelles.

Qui peut s'inscrire ?

- Les candidats doivent avoir au moins 18 ans; il n'y a pas de limite d'âge, toutefois très peu de candidats de plus de 25 ans sont admis.
- Les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires avant le début de la formation.
- Les candidats doivent avoir des connaissances basiques en anglais. Un test a lieu lors de l'audition finale.

Le second cycle – Le cycle de recherche

Qui peut s'inscrire ?

- Les candidats doivent avoir au moins 22 ans.
- Les candidats doivent avoir terminé leur formation de trois ans (bachelor), formation supérieure en danse classique ou contemporaine, avant la rentrée. Un test a lieu lors de l'audition finale.
- P.A.R.T.S. met les étudiants en mode d'entraînement à temps plein, ce qui commande un engagement total de leur part. Les efforts ininterrompus auxquels est soumis le corps d'un danseur lui imposent un niveau élevé de conscience de l'importance que revêt la santé. L'école y contribue en offrant un repas macrobiotique quotidien aux étudiants qui est inclus dans leurs frais d'inscription. La cuisine macrobiotique utilise uniquement des céréales et des légumes biologiques. De plus, plusieurs cours sont consacrés à l'amélioration de la santé.

11.5.6 Importance des activités en relation avec le milieu

L'école de danse d'Anne Teresa De Keersmaeker se révèle comme un puissant moteur de développement de la danse contemporaine en Belgique et à l'étranger. Sélectionnés lors d'auditions dans de nombreux pays, des danseurs et chorégraphes du monde entier viennent étudier à P.A.R.T.S. À l'issue de leurs études, ils repartent dans toutes les directions ou demeurent à Bruxelles, concourant ainsi au dynamisme culturel de la capitale.

Le concept de la grande cafétéria où se retrouvent les danseurs, les artistes et les créateurs est un lieu de rencontre très important pour le développement du milieu. Il permet à de jeunes artistes de côtoyer des professionnels de tous horizons et de grands créateurs nationaux et internationaux. Pour les artistes confirmés, cette proximité de la relève est un stimulant non négligeable pour favoriser leur créativité. Ainsi, le repas macrobiotique inclus dans la formation des danseurs a un impact plus grand que celui de nourrir le corps et contribuer à la santé du danseur, il le prépare à son avenir d'artiste et lui permet de se créer un réseau dans le milieu.

11.5.7 Financement

Nous ne disposons pas d'informations relatives au budget global de l'école mais nous savons qu'elle est subventionnée par le Ministère de l'Éducation qui soutient la Cie Rosas à hauteur de 1 289 000 euros. Les fonds octroyés pour P.A.R.T.S. ne sont pas mentionnés dans les budgets du ministère, ce qui nous permet d'en déduire qu'ils sont intégrés à la Cie d'Anne Theresa de Keersmaker.

D'après les informations fournies par le site Web, les organismes suivants soutiennent P.A.R.T.S. :

- La Commission européenne et son programme « Culture 2000 », qui octroie des bourses d'études aux jeunes étudiants de P.A.R.T.S. grâce à son réseau européen un programme européen DÉPARTS
- Éducation et culture
- La loterie nationale

Par ailleurs, en 2004, le fonds P.A.R.T.S. a été créé pour permettre à de futurs étudiants de bénéficier de bourses d'études. En effet, le fait d'étudier à P.A.R.T.S. est très onéreux et le soutien du Ministère de l'Éducation de la Communauté flamande n'est pas suffisant pour couvrir les frais. Les étudiants doivent payer des frais d'inscription annuels de 2 500 € ainsi que des frais d'enseignement d'un autre montant de plus 2 500 €. Il s'agit donc de frais annuels d'un montant de 5000 €.

Pour nombre d'étudiants, cette somme représente un obstacle insurmontable, sans compter les frais de voyage, d'hébergement et de subsistance qui doivent être ajoutés. Une année d'étude à Bruxelles peut en effet facilement coûter 10 000 €.

C'est pour cette raison que l'école a développé une politique de bourses et créé le fonds P.A.R.T.S. afin de donner les mêmes chances d'accès à tous les candidats. Tous les étudiants peuvent faire une demande de bourse à la Fondation.

La fondation P.A.R.T.S. s'est fixé un objectif de 150 000 € en levée de fonds chaque année.

11.5.8 Composantes du bâtiment

P.A.R.T.S. partage son infrastructure avec la compagnie de danse ROSAS et avec l'ensemble de musique contemporaine Ictus.

L'infrastructure de Rosas comprend 10 studios bien éclairés, spacieux et équipés professionnellement.

L'infrastructure de l'École P.A.R.T.S. comprend :

- cinq des dix studios de Rosas
- un des studios est suffisamment vaste pour se transformer en salle de spectacle
- les bureaux de P.A.R.T.S.
- les vestiaires et les douches
- les salles de cours théoriques
- une cafétéria
- un studio de musique
- une maison de gardiennage

Utilisation des studios

- Les étudiants peuvent les utiliser gratuitement :
  - ✓ les soirs, entre 19 h et 22 h
  - ✓ le samedi de 10 h à 19h
  - ✓ le dimanche de 13 h à 19 h

- A notre connaissance, il n'y a pas de location de studios aux artistes de l'extérieur.

Les performances des étudiants et leurs spectacles sont présentés dans le studio de Rosas (36m x 18m x 11m) qui comprend 400 sièges.

Nous ne disposons pas d'éléments précis sur les spécifications des studios et équipements.

11.5.9 Mode de gouvernance

11.5.9.1 *Forme juridique :*

- P.A.R.T.S. ne semble pas avoir de structure juridique distincte de celle de l'OBNL Rosas
- La fondation P.A.R.T.S.

11.5.10 Composition de chaque personne morale et mode de gestion :

Rosas a un conseil d'administration composé de sept personnes. La Cie est dirigée comme suit :

- Directeur général : Kees EIJROND
- Directrice artistique : Anne Teresa De Keersmaeker
- Directeur associé : Guy GYPENS

D'après les informations dont nous disposons, P.A.R.T.S. est une composante de Rosas et n'a donc pas de conseil d'administration indépendant. Elle est dirigée par :

- Directrice : Anne Teresa DE KEERSMAEKER
- Directeur adjoint : Theo VAN ROMPAY
- Directeur administratif : Bob VAN LANGENDONCK

La Fondation P.A.R.T.S. a pour sa part un comité de financement qui attribue les bourses en concertation avec la direction de P.A.R.T.S. Elle est composée de :

- « Partenaires », un groupe exclusif d'environ 10 personnes qui sont des gens d'affaires ou des individus qui sont prêts à donner un soutien financier annuel de 5 000 € pour une période d'au moins deux ans.
- « Meilleurs amis » pendant un an, qui fait une contribution de 2 500 €
- « Ami » pour une contribution de 1 000 €
- d'autres dons de 50 ou 100 € peuvent être faits par ceux dont les moyens sont plus modestes.

11.5.10.1 *Membership*

Il n'y a pas de membership.